

# Évaluation relative au Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) (phase 1)

Résultats de l'enquête<sup>1</sup>

Rapport final de l'équipe d'évaluation

24 octobre 2011

---

<sup>1</sup> Ceci est la traduction française du rapport d'évaluation (Phase 1) du FMMD, écrit en anglais. En cas d'inconsistances, la version en langue anglaise fait foi.

# Table des matières

Résumé de synthèse .....	3
Impressions générales sur le processus du FMMD et ses impacts .....	4
Préparation, format et mise en œuvre des réunions du FMMD .....	4
<b>1 Contexte et objectifs de l'enquête.....</b>	<b>6</b>
<b>2 Méthode de l'enquête.....</b>	<b>6</b>
2.1 Questionnaire.....	6
2.2 Taux de réponse à l'enquête .....	7
2.3 Analyse des données.....	7
<b>3 Résultats .....</b>	<b>9</b>
3.1 Impressions générales du processus du FMMD et de ses impacts.....	9
3.2 Préparation, format et mise en œuvre des réunions du FMMD .....	18
3.2.1 Processus de préparation en amont des réunions de travail issues des tables rondes.....	18
3.2.2 Réunions de travail issues des tables rondes .....	22
3.2.3 Ordre du jour et continuité thématiques .....	25
3.2.4 Réunion principale du FMMD .....	29
3.3 Résultats et suivi du FMMD .....	32
3.4 Organisation du FMMD : structures de soutien, fonctionnement et financement .....	39
3.4.1 Présidence.....	39
3.4.2 Unité de soutien du FMMD et site Web .....	40
3.4.3 Points focaux nationaux.....	42
3.4.4 Groupe de pilotage .....	42
3.4.5 Les Amis du Forum.....	46
3.4.6 Rôles du Groupe de pilotage et des Amis du Forum .....	49
3.4.7 Financement .....	52
3.4.8 Obstacles à la participation.....	54
3.5 Rôle des organisations internationales et relations avec celles-ci .....	54
3.6 Rôle de la société civile et relations avec celle-ci .....	58
<b>Annexe A : Liste des gouvernements participants .....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe B : Questions sur le Groupe de pilotage : statistiques des réponses distinctes (membres contre non-membres) .....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe C : Résultats de l'enquête réalisée auprès des observateurs du FMMD .....</b>	<b>64</b>

## Résumé de synthèse

Lors de la Réunion spéciale du FMMD à Puerto Vallarta de 2010, consacrée à l'avenir du Forum, les gouvernements participants du FMMD ont convenu d'entreprendre une évaluation générale du processus du FMMD, à la lumière des pratiques en constante évolution du FMMD et des expériences acquises entre 2007 et 2010.

Cette évaluation comporte deux parties:

- La 1<sup>ère</sup> partie traite de la manière dont le FMMD fonctionne en tant que processus, avec ses structures; elle examine l'impact et la pertinence des résultats qu'il a produits dans la discussion de principes essentiels, les leçons tirées et les changements de politiques; et elle aborde la relation du FMMD, dirigé par des Etats, avec d'autres parties prenantes. Ces questions sont examinées sur la base des objectifs formulés dans les Modalités de fonctionnement 2007 du FMMD et de la pratique évolutive du processus du FMMD.
- La 2<sup>e</sup> partie, qui sera effectuée en 2012, sera consacrée à une discussion stratégique et politique entre les gouvernements participants du FMMD sur les options possibles pour l'avenir du FMMD, sur la base des résultats de la 1<sup>ère</sup> partie.

Une équipe d'évaluation composée de 14 gouvernements<sup>2</sup>, sous la présidence actuelle de la Suisse, a assumé la responsabilité de mettre en œuvre la 1<sup>ère</sup> partie de l'évaluation en 2011. Cette équipe a été soutenue par un expert en évaluations, externe et indépendant, qui a fourni une assistance technique. La 1<sup>ère</sup> partie a été mise en œuvre au moyen d'un questionnaire complet, adressé aux 192 Etats membres des Nations Unies, qui ont été invités à donner leurs avis sur divers éléments du processus du FMMD. Soixante-six Etats membres ont rempli ce questionnaire. Attendu qu'une moyenne de quelque 140 gouvernements avaient participé activement au processus du FMMD depuis 2007, cela correspond à un taux de réponse d'environ 47%.

En complément de cette enquête, une version plus brève et partiellement adaptée du questionnaire a été envoyée aux 44 organisations internationales enregistrées en tant qu'observatrices. Elles ont été invitées à évaluer des éléments du FMMD auxquels elles ont affaire. Dix de ces organisations observatrices ont soumis leur réponse, ce qui donne une participation de 22% à l'enquête.

Les principaux résultats de l'enquête auprès des gouvernements peuvent être résumés comme suit:

---

<sup>2</sup> Argentine, Bangladesh, Brésil, Canada, Emirats Arabes Unis, Inde, Kenya, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Suède et Suisse. Maurice a rejoint l'équipe d'évaluation à partir de sa 7<sup>e</sup> réunion, le 27 septembre 2011.

## **Impressions générales sur le processus du FMMD et ses impacts**

- Le degré de satisfaction générale à l'égard du processus du FMMD est élevé. Une très grande majorité des gouvernements pensent que, en comparaison d'autres forums, institutions ou processus qui traitent des mêmes questions, le FMMD offre de la valeur ajoutée, essentiellement parce qu'il est considéré comme l'unique plateforme mondiale de dialogue sur la migration et le développement. Un certain nombre de gouvernements regrettent un manque de résultats pratiques des politiques et un certain parti pris pour des questions de migration plutôt que de développement.
- Les principaux impacts du FMMD consistent à contribuer au débat international sur la migration et le développement et à nourrir un échange de politiques et de pratiques au niveau international. En comparaison, son impact au niveau national est jugé plus faible.

## **Préparation, format et mise en œuvre des réunions du FMMD**

- La procédure standard des équipes gouvernementales qui préparent les réunions de travail issues des tables rondes est approuvée par la grande majorité des gouvernements. Les documents de travail des tables rondes sont considérés comme très utiles.
- Les réunions de travail issues des tables rondes sont généralement jugées appropriées, mais 13 gouvernements considèrent le nombre des participants à ces réunions trop élevé.
- La majorité des gouvernements estiment qu'une continuité thématique est importante pour le processus du FMMD et approuvent la manière dont le thème général et l'ordre du jour sont actuellement fixés. En même temps, une majorité des gouvernements qui ont répondu sont en faveur d'un agenda thématique sur plusieurs années.
- La fréquence et la structure générale de la réunion principale du FMMD sont jugées appropriées par une grande majorité des gouvernements. Toutefois, il n'y a pas de consensus sur la question de savoir si cet événement principal du FMMD devrait ou non suivre des modalités standard.

## **Résultats et suivi du FMMD**

- A ce jour, les principaux résultats du processus du FMMD sont le dialogue et des contacts bilatéraux, l'échange de bonnes pratiques et de modèles de politiques entre les gouvernements participants, ainsi qu'une amélioration des consultations sur la migration et le développement entre différents ministères au sein des gouvernements. La moitié des gouvernements qui ont répondu ont fait état de projets et/ou de processus spécifiques lancés sur l'initiative du FMMD ou influencés par lui.

## **Organisation du FMMD: structures de soutien, fonctionnement et financement**

- Les modalités actuelles de présidence – notamment le principe d'une présidence alternante entre pays développés et pays en développement –, l'Unité de soutien du FMMD et le site Web du FMMD, la circulation et le niveau des informations concernant les développements liés au FMMD, et le système des Points focaux nationaux du FMMD sont tous évalués positivement par la majorité des gouvernements.

- Une nette majorité des gouvernements considèrent la composition du Groupe de pilotage, à savoir sa taille et sa répartition régionale, ainsi que son fonctionnement, comme appropriés. En même temps, près de la moitié des gouvernements qui ont répondu sont en faveur d'un système de rotation entre les gouvernements qui participent au Groupe de pilotage.
- Parmi les gouvernements qui ont répondu, plus de la moitié perçoivent le fonctionnement des Amis du Forum comme approprié, et environ un tiers émettent des doutes concernant leur degré d'implication dans le développement du concept de la Présidence et de l'ordre du jour thématique.
- Sur les questions de savoir si les responsabilités et activités respectives du Groupe de pilotage et des Amis du Forum sont suffisamment différenciées et si leurs rôles et fonctions respectifs devraient être redéfinis, les avis sont divisés et ne permettent pas de tirer une conclusion claire.
- Une nette majorité des gouvernements qui ont répondu sont en faveur d'un mécanisme qui permettrait un financement plus prévisible. Vingt-cinq gouvernements estiment que les contraintes financières peuvent constituer un obstacle à la participation des pays au processus du FMMD.

#### **Rôle des organisations internationales et relations avec elle**

- Une nette majorité des gouvernements considèrent la relation actuelle du FMMD avec des organisations internationales comme appropriée ou très appropriée. De nombreux gouvernements considèrent leurs contributions thématiques aux discussions du FMMD comme cruciales.
- Le Représentant spécial « Migration et développement » du Secrétaire général des Nations Unies est considéré comme une personne clé dans le processus du FMMD. La relation actuelle avec les Nations Unies est jugée appropriée ou très appropriée par une nette majorité des gouvernements qui ont répondu.

#### **Rôle de la société civile et relation avec elle**

- L'implication d'acteurs de la société civile dans le processus du FMMD telle qu'elle est actuellement organisée (participation de gouvernements aux Journées de la société civile, interface pendant ces journées et espace commun pendant les Journées des gouvernements) est jugée appropriée ou très appropriée par la majorité des gouvernements qui ont répondu.
- Les avis sur les modalités et le degré de l'interaction entre le FMMD et la société civile ne permettent pas de tirer des conclusions claires sur de nouvelles formes d'interaction.

# 1 Contexte et objectifs de l'enquête

Lors de la Réunion spéciale du FMMD 2010 de Puerto Vallarta, dédiée à l'avenir du Forum, les gouvernements participants du FMMD ont convenu d'effectuer une évaluation globale du processus du FMMD à la lumière des pratiques en constante évolution du FMMD et des expériences acquises entre 2007 et 2010.

Cette évaluation comporte deux parties:

- La 1<sup>ère</sup> partie traite de la manière dont le FMMD fonctionne en tant que processus, avec ses structures; elle examine l'impact et la pertinence des résultats qu'il produit dans la discussion de principes essentiels, les leçons tirées et les changements de politiques; elle aborde aussi la relation du FMMD, dirigé par des Etats, avec d'autres parties prenantes. Ces questions sont examinées de manière objective et exhaustive, sur la base des objectifs formulés dans les Modalités de fonctionnement 2007 du FMMD et de la pratique évolutive du processus du FMMD.
- La 2<sup>e</sup> partie, à mettre en œuvre en 2012, sera consacrée à une discussion stratégique et politique entre les gouvernements participants du FMMD sur des options possibles pour l'avenir du FMMD, sur la base des résultats de la 1<sup>ère</sup> partie.

Pour concevoir et réaliser l'évaluation, une équipe a été constituée, composée de 14 gouvernements<sup>3</sup>. En 2011, l'équipe d'évaluation était sous la présidence actuelle du FMMD, celle de la Suisse. Un expert externe indépendant a fourni une assistance technique à l'équipe. Cette aide a notamment consisté à rédiger un questionnaire pour l'enquête, à analyser les données et les réponses rassemblées et à préparer le rapport sur les résultats de l'enquête. Le cadre général de l'évaluation, le questionnaire et le rapport ici présenté ont tous été discutés et approuvés par l'équipe d'évaluation.

## 2 Méthode de l'enquête

### 2.1 Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré sur la base de la liste des éléments à évaluer pendant la phase 1, liste que l'équipe d'évaluation a adoptée lors de sa deuxième réunion, le 14 décembre 2010. Le questionnaire a été rédigé sur la base de cette liste et divisé en six sections:

1. Impressions générales sur le processus du FMMD et ses impacts
2. Préparation, format et mise en œuvre des réunions du FMMD
3. Résultats et suivi du FMMD
4. Organisation du FMMD: structures de soutien, fonctionnement et financement

---

<sup>3</sup> Argentine, Bangladesh, Brésil, Canada, Emirats Arabes Unis, Inde, Kenya, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Suède et Suisse. La République de Maurice s'est jointe à l'équipe d'évaluation à partir de sa 7e réunion, le 27 septembre 2011.

5. Rôle des organisations internationales et relations avec elles
6. Rôle de la société civile et relation avec elle

La plupart des questions demandaient une réponse fermée (oui/non) ou une appréciation basée sur une échelle à quatre degrés. En outre, pour chaque question, le questionnaire demandait des explications et des commentaires. A toutes les questions, il était possible de répondre par une option « Ne peut pas juger ».

## **2.2 Taux de réponse à l'enquête**

Le questionnaire a été envoyé aux Points focaux des gouvernements des 192 Etats membres des Nations Unies. Comme tous les Etats membres de l'ONU étaient invités à participer à cette étude, elle a le caractère d'un inventaire ou d'une consultation. Une généralisation statistique sur la base d'un échantillon représentatif ou une analyse différenciée au sens d'une comparaison entre différents groupes ou catégories de pays, n'étaient pas les objectifs déclarés de cette étude.

A la date du 18 août (dernier délai), quelque 66 gouvernements avaient soumis leurs réponses, ce qui donne un taux de participation de 34%. Par rapport aux 140 gouvernements en moyenne qui ont participé activement au processus du FMMD depuis 2007, le taux atteint quelque 47%. Une liste des gouvernements qui ont participé à l'enquête est fournie dans l'annexe A. Les gouvernements qui ont soumis leur questionnaire rempli après le délai final sont également mentionnés. Tous les questionnaires ont été téléversés dans un espace réservé du portail Web du FMMD, qui n'est accessible qu'aux gouvernements.

La qualité des données est élevée, car seules quelques réponses manquent ou sont floues. En moyenne, la moitié des gouvernements participants ont répondu aux questions ouvertes par un commentaire écrit. Les gouvernements ont fait plus de 2100 commentaires explicatifs.

Comme un certain nombre d'organisations internationales participent au FMMD en tant qu'observatrices, elles ont été invitées à donner une évaluation des éléments du FMMD qui les concernent. Une version réduite et partiellement adaptée du questionnaire adressé aux gouvernements a été envoyée aux 44 organisations internationales ayant le statut d'observateur au FMMD. Le 28 août (dernier délai), 10 d'entre elles avaient soumis leurs réponses, ce qui correspond à un taux de réponse de 22%. Les résultats figurent dans l'annexe C.

## **2.3 Analyse des données**

Toutes les réponses ont été transférées sur une feuille Excel, ce qui a permis d'analyser rapidement les données quantitatives. Les statistiques des réponses aux questions fermées sont fournies sous forme de tableaux et de figures regroupés avec les divers éléments examinés.

Les données quantitatives sont à interpréter avec prudence. Quant aux commentaires qualitatifs, ils révèlent que les gouvernements n'ont pas tous interprété les échelles d'évaluation fournies et répondu aux catégories de la même manière. Cependant, cela n'affecte pas les résultats de manière générale, car le plus souvent les réponses suivent des schémas de répartition clairs. Le

rapport indique quand ce n'est pas le cas, soit à cause d'une interprétation différente des échelles de réponse, soit à cause d'un grand nombre de réponses "Ne peut pas juger" de la part des gouvernements.

Les données qualitatives compilées à partir de plus de 2100 commentaires ont été analysées selon le principe de l'analyse de contenus qualitative par induction. Les commentaires sur chaque question ont été traités séparément. Pour obtenir une vue d'ensemble, on a cerné les principales problématiques traitées. Il est clair que ces problématiques varient d'une question à l'autre. Dans une deuxième étape, les commentaires ont été groupés en fonction de ces problématiques principales. Ensuite, les divers commentaires sur chaque problématique principale au sein d'un groupe particulier ont été, si nécessaire, regroupés encore une fois selon leur signification et leur sens distinctifs. Enfin, le nombre de gouvernements qui ont fait des commentaires similaires sur une problématique donnée a été compté. Comme certaines [?] déclarations comptaient comme une unité, un commentaire d'un gouvernement particulier pouvait être compté plusieurs fois ; ainsi, le nombre total des déclarations reportées ci-dessous peut, dans certains cas, dépasser le nombre réel de commentaires sur une question donnée.

En groupant les commentaires, l'on a veillé à distinguer différents types de déclarations. Une distinction générale a été opérée entre les observations factuelles, à savoir des déclarations sur un fait, ou évaluant un fait, en référence à un état actuel ou à une situation actuelle, et les déclarations normatives, c'est-à-dire qui se réfèrent à l'avenir et à une situation souhaitée. Ainsi, les commentaires permettent d'évaluer la situation actuelle ou passée, mais donnent aussi des indications sur des modifications souhaitées ou proposent de telles modifications.

Les commentaires qui n'ont aucun lien avec la question correspondante n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.



### **3 Résultats**

Les sections suivantes rapportent et discutent les résultats de l'étude en se basant sur la structure générale du questionnaire. Au besoin, les sections sont subdivisées selon les éléments individuels évalués. Le point 3.1 traite des impressions générales du processus du FMMD et des impacts qu'a eus jusqu'à présent ce processus, le point 3.2 traite de la préparation, du format et de la mise en œuvre des réunions du FMMD, et le point 3.3 concerne les résultats de ces réunions. Le point 3.4 aborde l'organisation du FMMD, tandis que les deux dernières sections sont axées sur la relation du FMMD avec les organisations internationales (section 3.5) et avec la société civile (section 3.6).

Dans chaque section ou sous-section, après une brève récapitulation et description de la participation quantitative (questions fermées), un résumé des différents commentaires est donné.

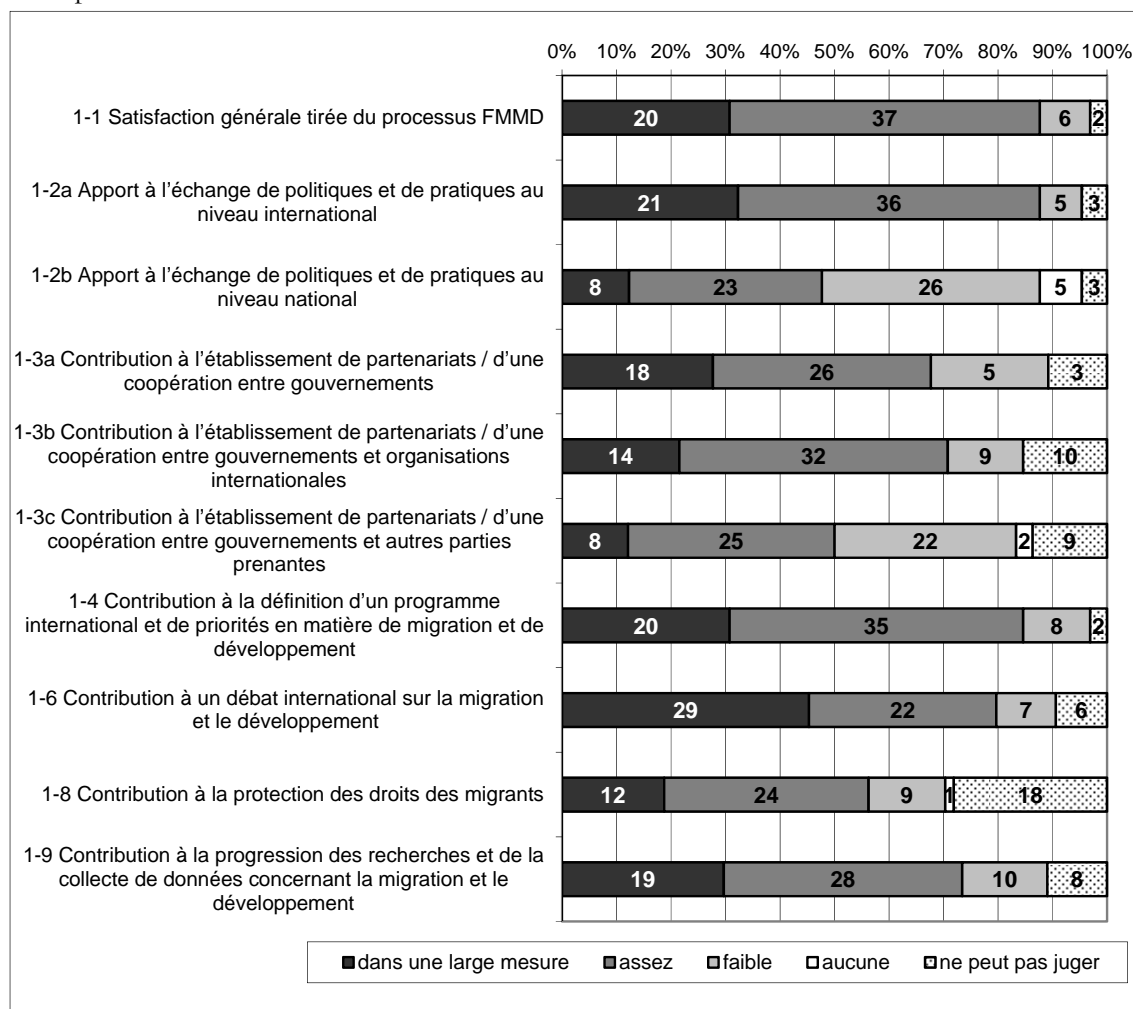
#### **3.1 Impressions générales du processus du FMMD et de ses impacts**

Le récapitulatif des résultats que présentent le tableau 1 et la figure 1 montre que la plupart des gouvernements qui ont participé à l'enquête évaluent positivement le processus du FMMD et son impact. Les évaluations sont « assez » positives pour la plupart des questions. La meilleure moyenne est attribuée à la contribution du FMMD au débat international sur la migration et le développement (question 1-6). Les réponses qui ont obtenu le score le plus bas sont l'apport du FMMD à l'échange de politiques et de pratiques au niveau national (question 1-2b) et à la création de partenariats entre les gouvernements et d'autres parties prenantes (question 1-3c). Près de 30% des gouvernements qui ont répondu déclarent ne pas être en mesure de juger de l'impact du FMMD sur les droits des migrants.

**Tableau 1:** Questions sur les impressions générales du processus du FMMD – statistiques des réponses

Question			Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
1-1	Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des réalisations du processus du FMMD à ce jour?	N	20	37	6	0	2
		%	30.8	56.9	9.2	0.0	3.1
1-2	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il favorisé l'échange de politiques et de pratiques concernant les liens entre le développement et la migration...						
1-2a	...au niveau international?	N	21	36	5	0	3
		%	32.3	55.4	7.7	0.0	4.6
1-2b	...au niveau national?	N	8	23	26	5	3
		%	12.3	35.4	40.0	7.7	4.6
1-3	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement...						
1-3a	...entre les gouvernements?	N	18	26	14	0	7
		%	27.7	40.0	21.5	0.0	10.8
1-3b	...entre les gouvernements et les organisations internationales?	N	14	32	9	0	10
		%	21.5	49.2	13.8	0.0	15.4
1-3c	...entre les gouvernements et les autres parties prenantes, telles que les organisations non gouvernementales, la diaspora, les migrants, les universités, etc.?	N	8	25	22	2	9
		%	12.1	37.9	33.3	3.0	13.6
1-4	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à définir un programme international et des priorités en matière de migration et de développement?	N	20	35	8	0	2
		%	30.8	53.8	12.3	0.0	3.1
1-6	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué au débat international sur la migration et le développement?	N	29	22	7	0	6
		%	45.3	34.4	10.9	0.0	9.4
1-8	Dans quelle mesure le partage d'expériences au sein du FMMD a-t-il contribué à protéger les droits des migrants?	N	12	24	9	1	18
		%	18.8	37.5	14.1	1.6	28.1
1-9	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à faire progresser les recherches et la collecte de données concernant les liens entre migration et développement?	N	19	28	10	0	8
		%	29.7	43.8	15.6	0.0	10.9
Question			++	Oui	Non	--	Ne peut pas juger
1-5	Le FMMD en tant que processus mondial offre-t-il de la valeur ajoutée en comparaison d'autres forums, institutions ou processus qui discutent également des problèmes de migration et de développement?	N		53	1		11
		%		81.5	1.5		16.9
1-7	Les aspects liés au développement concernant le lien entre migration et développement ont-ils été suffisamment couverts par le processus du FMMD ?	N		29	20		13
		%		46.8	32.3		21.0

**Diagramme 1:** Questions sur les impressions générales du processus du FMMD – statistiques des réponses



**Le processus du FMMD** (question 1-1) est jugé généralement **satisfaisant** : 20 gouvernements (30,8%) se sont dits « très satisfaits », 37 (56,9%) « assez satisfaits » et 6 (9,2%) « peu satisfaits ».

Il ressort des nombreux commentaires à cette question que le principal motif de satisfaction pour les gouvernements est que, selon eux, le FMMD est le seul forum mondial de dialogue et de discussion des questions liées à la migration et au développement, ainsi que des liens entre ces deux domaines, 36 commentaires traduisant ce point de vue. Certains gouvernements apprécient tout particulièrement que le Forum réunisse tant les pays d'origine, que les pays de transit et de destination de la migration, permettant ainsi un partage d'expériences et de points de vue différents tout en donnant aux participants l'occasion d'apprendre les uns des autres et de mieux en appréhender les enjeux. 4 gouvernements déclarent que le FMMD a inspiré des processus et des projets de politique nationale (cf. point 3.3 du présent rapport) et 2 gouvernements ont particulièrement souligné la pertinence du processus du FMMD dans ce qu'il est ouvert et informel.

Certains, pourtant globalement satisfaits du processus du Forum, identifient certains aspects insatisfaisants qui devraient faire l'objet d'améliorations. La plupart de ces commentaires ont trait à l'impact limité qu'a eu le processus jusqu'à présent, ce dont 8 gouvernements font état. Certains d'entre eux souhaitent également qu'à l'avenir, le FMMD obtienne des résultats politiques plus pratiques et qu'il prête une plus grande attention au suivi et à la mise en œuvre de ses recommandations. Selon 3 gouvernements, le processus du Forum accorde trop d'importance aux questions relatives à la migration au détriment des aspects liés au développement et du lien entre ces deux domaines.

Les gouvernements plus critiques soulignent le fait qu'un consensus sur les objectifs du FMMD peine à se dégager, que les résultats concrets ont jusqu'à présent été insuffisants, que le FMMD a été dépassé par des processus internationaux similaires sur le plan régional et enfin que le processus du Forum manque de visibilité et de reconnaissance (un gouvernement pour chacun de ces points). Un gouvernement propose de réfléchir à des mesures de promotion et de communication.

36 gouvernements (55,4%) sont d'avis que le FMMD a suffisamment **favorisé l'échange de politiques et de pratiques concernant les liens entre développement et migration au niveau international** (question 1-2a). 21 (32,3%) estiment qu'il y a participé dans « une large mesure ». Pour 5 gouvernements (7,7%), la contribution du Forum à de tels échanges internationaux n'a été que « faible ».

Peu de remarques apportent un complément d'information car elles illustrent avant tout les opinions des gouvernements et viennent les confirmer. À titre d'exemple, un certain nombre de gouvernements soulignent que le processus du FMMD donne diverses occasions opportunes d'échanger aussi bien des politiques que des pratiques. D'autres disent que le Forum constitue une plate-forme mondiale pour de tels échanges et qu'il est parvenu à mettre en lumière le lien entre migration et développement. Les gouvernements ont plus particulièrement cité la possibilité de nouer des liens personnels au cours des réunions ainsi que les discussions au sein des groupes de travail. 3 gouvernements mettent en avant le fait que le FMMD est le seul processus de ce genre au plan mondial et que son envergure est par conséquent plus grande que celle des autres processus. Certains gouvernements précisent qu'après une première phase réussie, il est nécessaire de faire évoluer le processus pour l'articuler autour de résultats concrets et favoriser l'échange de politiques et de pratiques.

Parmi les gouvernements plus critiques, 5 reprochent aux débats de mettre désormais davantage l'accent sur les questions migratoires alors qu'au début ils portaient sur les deux domaines. Un gouvernement pense que le FMMD a ainsi perdu une partie de sa valeur ajoutée, tandis qu'un autre attire l'attention sur le fait que la communauté du développement s'y investit peu. Un gouvernement estime que la grande diversité des États participants est un défi. Un autre gouvernement pense que sa participation au Forum ne lui a apporté que peu de connaissances supplémentaires qu'il aurait de toutes manières pu acquérir par d'autres biais.

Selon les gouvernements ayant répondu, le FMMD a moins bien réussi à encourager **l'échange de politiques et de pratiques concernant le lien entre le développement et la migration au niveau national** (question 1-2b). 26 gouvernements (40%) ont répondu que cela n'a été le cas que dans une « faible » mesure, 23 (35,4%) estimant que cela a été suffisamment le cas (« assez »). Alors que 8 gouvernements (12,3%) ont jugé que c'était le cas « dans une large mesure », 5 autres (7,7%) pensent que le Forum n'a eu « aucun » impact à ce niveau-là.

Les quelques commentaires à cette question tendent à montrer qu'au niveau national, l'échange de politiques et de pratiques sur les liens entre migration et développement se font en différentes étapes et à divers degrés. Le commentaire spécifique qui revient le plus souvent (7 gouvernements) est que le processus du FMMD a favorisé la cohérence des politiques de migration et de développement, notamment du fait que les agences gouvernementales participent ensemble à des réunions préparatoires au Forum. 4 gouvernements disent que les discussions du FMMD ont influencé les politiques migratoires nationales, tandis qu'un autre dit explicitement que cela a été le cas pour les politiques de développement. 2 gouvernements indiquent que leurs activités dans le cadre du FMMD ont eu pour conséquence la mise en place de structures, telles que des comités et autres groupes de travail, aidant les administrations à aborder ces deux problématiques. Dans un autre pays, ce n'est pas directement le processus du FMMD mais bien les efforts du Point focal national qui ont permis une meilleure coordination.

Plus de deux tiers des gouvernements ayant répondu pensent certes que le Forum a contribué suffisamment (« assez ») ou « dans une large mesure » à **établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement entre les gouvernements** (question 1-3a) et **entre les gouvernements et les organisations internationales** (question 1-3b), mais seulement la moitié d'entre eux estiment que cela vaut aussi pour les **partenariats et/ou la coopération entre les gouvernements et les autres parties prenantes** (ONG, diasporas, migrants, université, etc.) (question 1-3c).

La plupart des commentaires concernant les **partenariats et/ou une coopération entre les gouvernements** (question 1-3a) illustrent les moyens et les occasions ayant, dans certains cas, permis une telle coopération d'avoir lieu, c'est-à-dire préparation et coprésidence d'une réunion de table ronde, groupes de travail ad hoc, Plate-forme pour les partenariats et, selon un gouvernement, le réseau des Points focaux nationaux, entre autres. Ces outils semblent généralement être employés pour partager des informations et des expériences, mais dans certains cas, ils ont aussi abouti à des initiatives portant sur des projets précis, notamment à des activités de recherche communes, à des séminaires ou à la mise en place de partenariats bilatéraux sur les questions de migration. À cet égard, le FMMD est vu comme une plate-forme réunissant des représentants gouvernementaux du monde entier et donnant l'occasion de tisser voire d'approfondir des liens entre leurs différents gouvernements dans un cadre informel. L'opportunité de nouer de tels contacts, leurs modalités, leur degré et leur but dépendent néanmoins essentiellement des besoins, des préférences et de l'intérêt de chaque gouvernement.

Ceci vaut également pour les **partenariats et/ou la coopération entre les gouvernements et les organisations internationales** (question 1-3b). 5 gouvernements estiment que la structure du FMMD et son format ont permis d'intensifier et de renforcer les interactions entre les gouvernements et les organisations internationales en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts spécifiques. Dans certains cas, de tels partenariats ont dépassé le cadre du FMMD pour devenir des programmes à part entière. Les commentaires donnent souvent des exemples de ce genre de coopérations (9 gouvernements). Cependant, ces derniers n'indiquent pas toujours clairement si c'est la participation d'un gouvernement au Forum qui a débouché sur ce type de coopération ou si ces contacts et ces partenariats ont été noués en dehors du cadre du FMMD. 5 gouvernements affirment que les organisations internationales ont largement mis leurs compétences et leurs connaissances au service du processus du Forum de manière générale ainsi qu'à celui de certaines équipes gouvernementales ayant préparé les réunions de travail issues des tables rondes.

Les commentaires à la question 1-3c au sujet des **partenariats et/de la ou coopération entre les gouvernements et les autres parties prenantes** (ONG, universités, diasporas, migrants, etc.) sont plutôt hétérogènes et donc difficiles à résumer. Un nombre considérable de gouvernements indiquent que de par sa structure singulière, le FMMD a été l'occasion d'organiser des consultations entre les gouvernements et les acteurs de la société civile, notamment par le biais de séances préparatoires communes au niveau national en amont de la conférence principale du FMMD ou des réunions de travail issues des tables rondes, ou encore au cours des Journées de la société civile. Ces contacts ont permis aux représentants de la société civile d'exposer leurs points de vue et leur expérience aux gouvernements qui ont ensuite pu définir des positions politiques sur les sujets abordés au cours du FMMD en toute connaissance de cause. Dans certains pays, c'est le processus du Forum qui a initié ces contacts et ces consultations, tandis que dans d'autres, ils existaient déjà et n'ont pas été influencés par le FMMD.

Certains gouvernements indiquent que les interactions étroites ayant eu lieu dans le cadre de ce processus ont abouti à des projets et à des partenariats concrets entre les gouvernements et d'autres parties prenantes. D'autres mentionnent la valeur ajoutée des enseignements et des connaissances partagées dans ce contexte. Un gouvernement déclare que l'implication des ONG dans le processus du Forum a permis de renforcer leurs capacités et de susciter leur propre intérêt pour les questions de migration et de développement. En revanche, pour 2 gouvernements, les parties prenantes non-gouvernementales ne sont pas suffisamment au courant du processus du FMMD et de ses résultats ou en sont peu informées.

Pour la plupart des gouvernements ayant répondu, le FMMD a largement contribué à **définir un programme international et des priorités en matière de migration et de développement** (question 1-4). Pour 35 gouvernements (53,8%), cela a été « assez » le cas tandis que 20 (30,8%) répondent « dans une large mesure ». 8 gouvernements (12,3%) jugent « faible » la contribution du Forum à cet aspect. Dans leurs commentaires, 15 gouvernements affirment expressément que le FMMD a joué un rôle primordial dans la prise en compte des questions de migration et de développement dans l'ordre-du-jour de la communauté internationale. Divers gouvernements expliquent dans quelle mesure cela a été le cas. 5 gouvernements mentionnent le fait que les

discussions au FMMD ont contribué à la sensibilisation à ces questions et les ont mis en avant au niveau international. Le Forum a joué un rôle de catalyseur en attirant l'attention de la communauté internationale sur des sujets précis. Grâce aux discussions du FMMD, plusieurs pays semblent avoir pris conscience de l'importance des questions de migration et de développement. À cet égard, 2 gouvernements estiment que le FMMD a mis en lumière le lien unissant ces deux domaines. Certains gouvernements soulignent le fait que d'autres acteurs internationaux, notamment les groupes de travail de l'Union européenne ou l'OCDE, ont pris note des discussions du Forum et que ce dernier a déjà inspiré le programme du Dialogue de haut niveau des Nations Unies prévu en 2013. D'après 3 gouvernements, le FMMD a comblé un vide dans l'architecture internationale, 7 gouvernements estimant que la bonne participation aux réunions du Forum est d'ailleurs une preuve de l'intérêt qu'il suscite.

2 gouvernements pensent que le FMMD n'est ni la seule partie prenante, ni celle ayant le plus de poids sur les priorités à l'ordre-du-jour de la communauté internationale. Selon eux, les intérêts des autres acteurs et des gouvernements pèsent plus sur la définition des priorités en matière de migration et de développement au plan international.

Certains commentaires suscités par cette question sont critiques. 2 gouvernements reprochent au FMMD d'être en perte de vitesse, estimant qu'il doit davantage s'attacher à obtenir des résultats tangibles. Un gouvernement propose d'élaborer une stratégie de communication afin d'assurer une meilleure promotion des résultats du Forum. Malgré le succès du processus du FMMD dans son ensemble, 2 gouvernements identifient deux faiblesses : il n'a pas clairement fixé d'axe thématique à ses travaux et ne constitue pas un point focal de tous les processus internationaux en matière de migration et de développement.

53 gouvernements (81,5%) pensent que le **FMMD offre une valeur ajoutée** par rapport aux autres forums, institutions ou processus traitant des mêmes questions (question 1-5). Seul un gouvernement indique n'y voir aucune valeur ajoutée, tandis que 11 autres (16%) ne se prononcent pas.

48 gouvernements expliquent ce qu'ils considèrent être la valeur ajoutée du Forum. Bien que les gouvernements reviennent sur différentes caractéristiques du processus, les commentaires s'attachent tous peu ou prou aux mêmes aspects. 20 gouvernements font état de la possibilité d'établir un dialogue et de mettre en commun expériences et meilleures pratiques avec différents pays et d'autres parties prenantes. 16 gouvernements apprécient tout particulièrement le format du FMMD et sa nature singulière dans ce qu'il permet aux États de discuter de questions épineuses de manière ouverte et informelle tout en conservant une certaine flexibilité. Il se démarque ainsi des autres processus et forums internationaux perçus comme plus politiques et conflictuels. Pour 13 gouvernements, l'une des forces du Forum est sa dimension mondiale. 8 autres lui reconnaissent le mérite d'aborder autant les questions de migration que de développement et de mettre en lumière les liens entre les deux. 8 gouvernements disent explicitement que, eu égard à toutes ses caractéristiques, ils estiment que le FMMD est unique sur le plan international.

Un gouvernement juge, quant à lui, que le FMMD n'offre aucune valeur ajoutée par rapport aux autres forums jugeant qu'il évite d'aborder les questions majeures en matière de migration.

Dans leurs commentaires, 7 gouvernements précisent les points sur lesquels ils pensent que le Forum pourrait être amélioré à l'avenir. 2 d'entre eux souhaiteraient moins de discussions théoriques et plus de résultats tangibles pertinents. À cette fin, un autre gouvernement propose de garantir que les responsables politiques y participent et d'en simplifier l'ordre du jour. Un autre encore suggère de revoir la structure organisationnelle du FMMD. Un gouvernement souhaite éviter que le Forum ne devienne une caisse de résonance pour des opinions et des positions minoritaires en matière de migration. Un autre se prononce en faveur d'une intégration du Forum au système des Nations Unies pour assurer un niveau constant de participation du monde entier.

D'après 29 gouvernements (45,3%), le FMMD a « dans une large mesure » contribué au **débat international sur la migration et le développement** (question 1-6). Pour 22 (34,4%), il y a suffisamment (« assez ») participé, tandis que 7 gouvernements (10,9%) jugent sa contribution « faible ». 6 autres (9,4%) ne sont pas à même de juger.

Parmi les gouvernements évaluant ce point positivement, nombreux sont ceux qui considèrent que le Forum est la seule plate-forme informelle et pourtant mondiale de discussion des questions de migration et de développement ayant focalisé l'attention sur ces thématiques et sur les liens qui les unissent. Certains gouvernements mentionnent le fait qu'à leurs yeux, le FMMD a modifié la manière dont est perçue la migration et ses liens avec le développement. Il a donc influencé les discussions de ces questions au niveau international, leur donnant par la même un certain élan tout en stimulant les débats des forums régionaux et interrégionaux. Selon certains gouvernements, il a contribué au débat international en favorisant le travail des gouvernements et en inspirant les organisations internationales tout comme les groupes de réflexion.

Certains estiment que le programme annuel du FMMD devrait être plus sélectif et qu'il devrait établir des liens plus étroits avec d'autres instruments, plates-formes ou processus régionaux afin d'éviter les doublons, d'économiser des ressources et d'accroître son efficacité.

Les gouvernements qui pensent que l'impact du FMMD sur les discussions internationales en matière de migration et de développement a été faible n'ont fait que peu de commentaires étayant leur position. Un gouvernement pense que le Forum a évité d'évoquer des questions politiques sensibles. Pour un autre, il n'a pas encore réussi à définir le lien entre migration et développement de manière pertinente. Un troisième juge que le Groupe mondial sur la migration (GMG) contribue davantage à l'élaboration de nouvelles pratiques et connaissances.

29 gouvernements (46,8%) pensent que les **aspects liés au développement** du lien entre migration et développement ont été **suffisamment couverts** par le processus du FMMD (question 1-7), tandis que 20 d'entre eux (32,3%) estiment que cela n'a pas été le cas. Toutefois, étant donné que 13 gouvernements (21%) ne se prononcent pas, ce résultat est difficile à interpréter.

8 des gouvernements considérant que les questions de développement ont été suffisamment couvertes le confirment dans leur commentaire. Certains soulignent que le FMMD a mis en lumière le lien entre migration et développement et a encouragé les discussions à ce sujet, 2 d'entre eux donnant d'ailleurs des exemples précis. Reconnaisant certes que les questions de migration ont été prédominantes par rapport aux discussions sur le développement, 3 autres



disent néanmoins qu'à leur sens, c'est le reflet des préoccupations et des priorités des gouvernements y ayant participé.

8 gouvernements quant à eux déplorent qu'à leurs sens, les questions liées au développement n'aient pas été suffisamment approfondies. Selon eux, il convient de recadrer les débats pour accorder une plus grande place à la thématique du développement. 6 gouvernements croient que les discussions devraient davantage cibler le lien entre migration et développement et que la tâche du FMMD devrait être de définir plus clairement ce lien et de le développer plus avant. 5 autres observent que les sujets abordés ne les ont pas intéressés ou qu'ils ne correspondaient pas à leur priorité absolue. 3 gouvernements suggèrent un changement de cap dans la manière dont sont traitées les questions de migration et de développement. Enfin, selon 3 autres, le peu de temps consacré aux questions de développement dans les discussions reflète le manque d'investissement et d'implication de la part de la communauté du développement dans le processus du FMMD jusqu'à présent.

18 des gouvernements ayant répondu (28,1%) ne se sont pas prononcés sur la question 1-8 relative à l'impact du Forum sur **la protection des droits des migrants**. Parmi ceux qui ont répondu à cette question, si une majorité (24, soit 37,5%) pense que la contribution du FMMD à cet objectif a été suffisante (« assez »), 12 gouvernements (18,8%) estiment qu'il y a contribué dans « une large mesure ».

Beaucoup des gouvernements ayant évalué l'impact du Forum sur la protection des droits des migrants soulignent que le fait d'en avoir discuté et d'avoir échangé des expériences à ce sujet a permis de focaliser l'attention sur la question des droits des migrants et sur les mécanismes de protection existants. Ils indiquent que le FMMD a certes obtenu des résultats, mais certains disent que les mesures et les impacts concrets permettant d'améliorer la situation des migrants dépendent pour une bonne part de la situation de chaque État et de sa volonté d'exploiter les résultats obtenus par le Forum. Un certain nombre de gouvernements insistent certes sur la nécessité d'œuvrer davantage pour la protection des droits des migrants, mais un gouvernement observe que ce n'est pas l'objectif premier du Forum.

10 des gouvernements pensant que le FMMD n'a eu qu'un impact limité sur la protection des droits des migrants ont fait quelques commentaires. 6 d'entre eux reconnaissent que la question des droits des migrants a été débattue, mais 4 gouvernements regrettent que ces discussions n'aient débouché sur aucune mesure concrète et qu'aucun progrès n'ait été enregistré dans ce domaine. Un gouvernement pense que cette question a été négligée en raison de son caractère hautement sensible. Un autre y perçoit également un risque de politisation du processus si les discussions de points susceptibles de susciter des divisions venaient à s'intensifier. Pourtant, d'après un autre, la nature non-contraignante du processus du FMMD explique pourquoi les recommandations ne sont pas encore forcément suivies d'actions sur le plan national.

Parmi les gouvernements n'ayant pas été en mesure de se prononcer sur la question, 4 observent qu'ils manquent d'information ou qu'il est trop tôt pour en juger. Selon 2 gouvernements, il est certes prématuré d'en évaluer l'impact, mais les discussions du FMMD auront au moins eu le mérite d'attirer l'attention sur les cadres juridiques et les pratiques actuelles en matière de protection des droits des migrants.

Selon les réponses des gouvernements à la question 1-9, le Forum a, dans une certaine mesure, contribué à faire **progresser les recherches et la collecte de données concernant les liens entre migration et développement**. Pour 28 gouvernements (43,8%), sa contribution à ce résultat a été suffisante (« assez »), tandis que 19 (29,7%) jugent qu'il y a contribué « dans une large mesure ». 10 gouvernements (15,6%) estiment que le FMMD y a faiblement contribué.

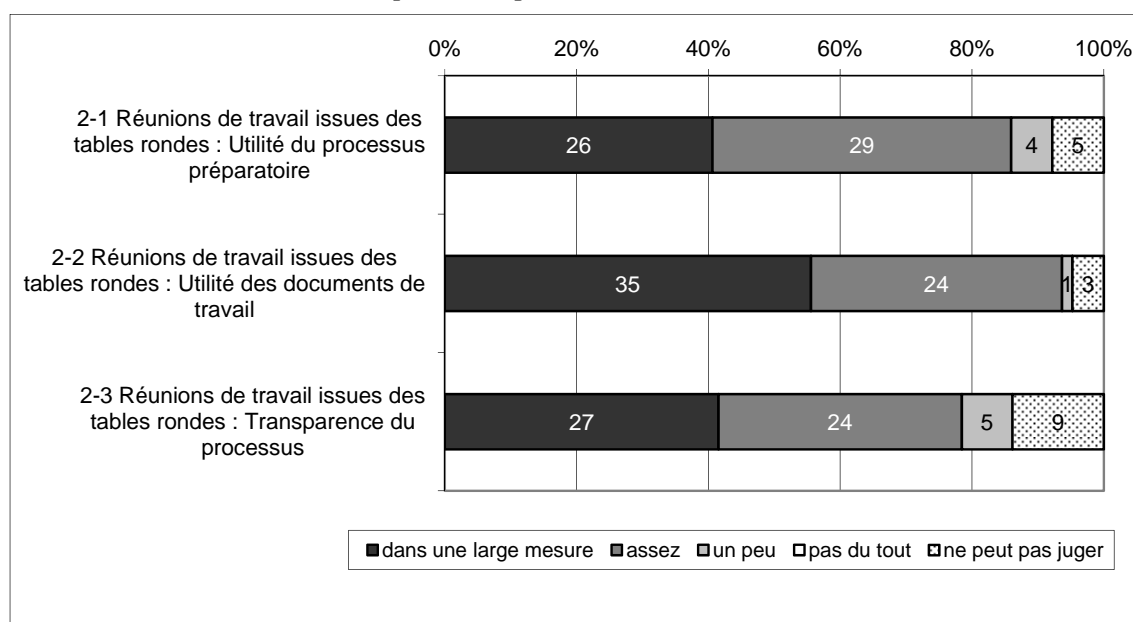
Selon 11 gouvernements, le Groupe de travail ad hoc sur la cohérence politique, les données et la recherche est le principal organe de recherche du FMMD. La plupart de ces gouvernements trouvent ce groupe actif et son travail utile, mais 2 jugent sa contribution à la recherche et à la collecte de données plutôt modeste. 6 gouvernements pensent que les documents de référence constituent une importante source de recherche et de données. 2 gouvernements considèrent que ces documents sont suffisamment étayés, tandis que 2 autres trouvent qu'ils sont de qualité sensiblement inégale. Parmi les résultats spécifiques générés par le processus du Forum, 5 gouvernements mentionnent les profils de migration ayant été élaborés dans certains pays et 4 autres citent le Manuel de l'OIM qui explique comment impliquer les diasporas dans les activités de développement.

### 3.2 Préparation, format et mise en œuvre des réunions du FMMD

#### 3.2.1 Processus de préparation en amont des réunions de travail issues des tables rondes

Le processus standard de préparation en amont des réunions de travail issues des tables rondes reçoit l'appui d'une majorité de gouvernements ayant donné leur opinion à cet sujet (tableau 2, diagramme 2).

**Diagramme 2 :** Questions sur le processus de préparation en amont des réunions de travail issues des tables rondes – statistiques des réponses



**Tableau 2 :** Questions sur le processus de préparation en amont des réunions de travail issues des tables rondes – statistiques des réponses

Question		Dans une large mesure	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne peut pas juger
		++	+	-	--	
2-1 Le processus habituel consistant pour les équipes gouvernementales à préparer les réunions de travail issues des tables rondes en amont des réunions annuelles du FMMD engendre-t-il des discussions utiles entre les gouvernements participants ?	N	26	29	4	0	5
	%	40.6	45.3	6.3	0.0	7.8
2-2 Les documents de travail des équipes gouvernementales sont-ils utiles pour stimuler les discussions lors des réunions de travail issues des tables rondes pendant la réunion principale du FMMD ?	N	35	24	1	0	3
	%	55.6	38.1	1.6	0.0	4.8
2-3 Le processus consistant pour les équipes gouvernementales à préparer les réunions de travail issues des tables rondes ainsi que les documents de travail en amont des réunions annuelles du FMMD est-il transparent ?	N	27	24	5	0	9
	%	41.5	36.9	7.7	0.0	13.8
2-4 Ce processus préparatoire qui implique les équipes gouvernementales en amont des réunions annuelles du FMMD devrait-il être organisé de manière différente ?			Oui	Non		Ne peut pas juger
	N		13	32		18
	%		20.6	50.8		28.6

**Le processus de préparation mené par les équipes gouvernementales** (question 2-1) débouche suffisamment (« assez ») sur des discussions utiles pour 29 gouvernements (45,3%) et « dans une large mesure » pour 26 (40,6%). 4 gouvernements (6,3%) jugent ce processus « un peu » utile. 5 autres (7,8%) ne sont pas à même de juger.

L'analyse n'a tenu compte que de 19 commentaires ayant clairement trait au processus de préparation en question. 4 gouvernements ont fait des commentaires sur les réunions de travail issues des tables rondes en tant que telles, mais pour 16 autres, il est difficile de juger si les remarques s'appliquent au processus préparatoire ou à ces dernières.

7 gouvernements évaluent ce processus de préparation de manière assez voire très positive car il ouvre la voie à des discussions approfondies, ciblées, interactives et essentielles lors des réunions de travail issues des tables rondes. Les réunions des équipes gouvernementales sont vues comme une occasion d'aller au-delà du champ de la réunion principale, d'échanger pratiques et expériences, de réfléchir au sujet et d'engager de nouvelles collaborations. Un gouvernement déclare toutefois que lors des réunions des équipes, leurs discussions concernent plutôt la préparation de ces réunions de travail sans vraiment explorer la thématique.

3 gouvernements estiment que les co-présidents ou certains gouvernements-clés prévalent dans ce travail préparatoire. Un gouvernement trouve que les discussions manquent d'interactivité et ne sont suffisamment approfondies. Pour un autre, le processus de préparation repose trop sur le travail effectué par le personnel diplomatique de Genève et pas suffisamment sur les experts

gouvernementaux des capitales. Une autre question soulevée est celle de l'équilibre entre équipes gouvernementales. Si 2 gouvernements trouvent que les équipes gouvernementales sont caractérisées par un bon équilibre entre les pays en développement et les pays développés ou entre les différentes zones géographiques, un autre est d'avis que cet équilibre n'est pas atteint.

Les **documents de travail des équipes gouvernementales** (question 2-2) sont considérés utiles « dans une large mesure » par 35 gouvernements (55,6%) et « assez » utiles par 24 autres (38,1%). Seul un gouvernement les juge « peu » utiles.

Les commentaires illustrent essentiellement en quoi ils sont jugés utiles. D'après la plupart de ces commentaires, les documents présentent un tour d'horizon des thématiques à aborder et aident à structurer les discussions en posant un cadre aux sujets et en formulant des questions.

La plupart des gouvernements jugent bonne la qualité de ces documents. Toutefois, quelques uns affirment que leur qualité varie énormément et que certains documents sont plus utiles que d'autres. La préférence semble aller aux documents courts, concis, articulés autour d'un thème clair et contenant des questions-clés stimulant la discussion. Bien que les gouvernements jugent les exemples de meilleures pratiques et de situations spécifiques intéressants, ils trouvent qu'ils ne doivent pas forcément figurer dans les documents de travail. 3 gouvernements soulèvent la question d'un format standard pour les documents de travail car il faut veiller à ce qu'ils contiennent effectivement les éléments susmentionnés.

5 autres mentionnent le rôle prépondérant que joue la présidence car c'est elle qui structure les discussions au cours des réunions de travail issues des tables rondes et garantit que le lien entre les documents et les discussions soit bien établi.

2 gouvernements émettent des propositions concrètes au sujet des documents de travail. L'un insiste sur leur mise en ligne aux fins de création d'une base de références, un autre déplorant que ces documents ne soient pas toujours traduits en français, ce qui peut mettre un frein à la participation de certains gouvernements.<sup>4</sup>

La **transparence du processus de préparation** (question 2-3) est considérée par une majorité comme étant acquise (27 gouvernements, soit 41,5% : « dans une large mesure » ; 24 soit 36,9% : « assez »), tandis que 5 gouvernements (7,7%) trouvent le processus « peu » transparent. 9 gouvernements ne sont pas à même de juger.

Les commentaires illustrent que la perception des gouvernements ayant répondu diffère dans une certaine mesure. De manière générale, 11 gouvernements considèrent que le processus est transparent, alors que 4 autres évoquent de potentielles améliorations.

Un aspect de la transparence est la participation de tous. À cet égard, 3 gouvernements estiment que peu de gouvernements s'investissent réellement dans les préparatifs des réunions de travail issues des tables rondes. Pour 3 autres, les documents de travail ne reflètent pas la diversité des opinions car tous les points de vue n'y sont pas pris en compte. Cette opinion est contestée par 7 gouvernements qui estiment que le processus préparatoire est ouvert à tous sur une base

---

<sup>4</sup> Il convient de noter qu'il est d'usage de mettre en ligne tous les documents de référence pour les tables rondes sur le site Internet du FMMD en anglais, français et espagnol.

volontaire. 2 d'entre eux déclarent que la participation est dans une certaine mesure fonction de l'intérêt que porte leur gouvernement à un sujet donné. 3 autres trouvent que d'un point de vue pratique, il est difficile de faire participer tout le monde.

Les consultations et l'obtention d'informations en temps utile constituent une autre facette de la transparence. 3 gouvernements évaluent positivement cet aspect observant que des informations quant à l'état d'avancement des travaux préparatoires sont disponibles, via le site du FMMD, par exemple. 2 gouvernements font remarquer que toutes les informations pertinentes, notamment l'ordre du jour, sont communiquées et diffusées très en avance, les gouvernements pouvant s'informer et s'investir s'ils le désirent. D'un autre côté, un gouvernement a l'impression que ces informations ne sont pas rendues disponibles suffisamment à l'avance. 4 autres pensent aussi que l'on pourrait améliorer certains de ces aspects, notamment la distribution et la mise à disposition des documents relatifs aux travaux des équipes gouvernementales.

Alors qu'un gouvernement dit expressément que les échanges entre équipes gouvernementales sont positifs, 2 autres sont d'avis qu'il y en a peu.

À la question de savoir si **le processus préparatoire devrait être organisé de manière différente** (question 2-4), 32 gouvernements (50,8%) ne souhaitent aucune modification, tandis que 13 (20,6%) se prononcent en faveur de changements. La proportion de gouvernements ne se prononçant pas est relativement élevée (18, soit 28,6%).

12 gouvernements estiment que le processus fonctionne de manière suffisamment efficace et qu'il n'y a pas besoin de l'amender. Selon 2 gouvernements, les gouvernements devraient continuer à mener le processus préparatoire. 2 autres souhaitent que les points de vue divergents et/ou les diverses régions géographiques soient représentés de manière adéquate dans le processus. Un gouvernement souhaite favoriser la participation de tous les gouvernements impliqués dans le processus si possible, sans pour autant en détailler les modalités.

Parmi les gouvernements indiquant dans leurs commentaires pourquoi et comment ils modifieraient le processus préparatoire, 5 évoquent la question de la participation. 4 d'entre eux ressentent le besoin d'élargir le cercle des participants pour y inclure plus de gouvernements, notamment issus des pays d'origine de la migration.

2 gouvernements proposent moins de réunions physiques et plus de discussions en ligne ou par vidéoconférence.

3 gouvernements émettent des suggestions quant aux lieux des réunions. Tandis que 2 gouvernements proposent de tenir les réunions préparatoires dans un lieu central (Genève, par exemple), un autre suggère d'organiser les séances des équipes gouvernementales non seulement à Genève mais aussi dans d'autres régions.

Un autre mentionne une inversion possible de la séquence des réunions du processus du FMMD : au lieu que la réunion annuelle se tienne à la fin de chaque année, avec des réunions préparatoires en amont, la réunion principale pourrait en constituer le point de départ, au cours duquel les discussions des sujets principaux serviraient à définir un ensemble de mesures-clés. Le reste de l'année permettrait de mettre en œuvre des projets de coopération et de suivre leurs résultats, ce qui ferait l'objet d'une présentation au cours du Forum annuel suivant. Les équipes

gouvernementales seraient formées dans le but d'obtenir des résultats précis et non plus seulement dans celui d'effectuer les travaux préparatoires.

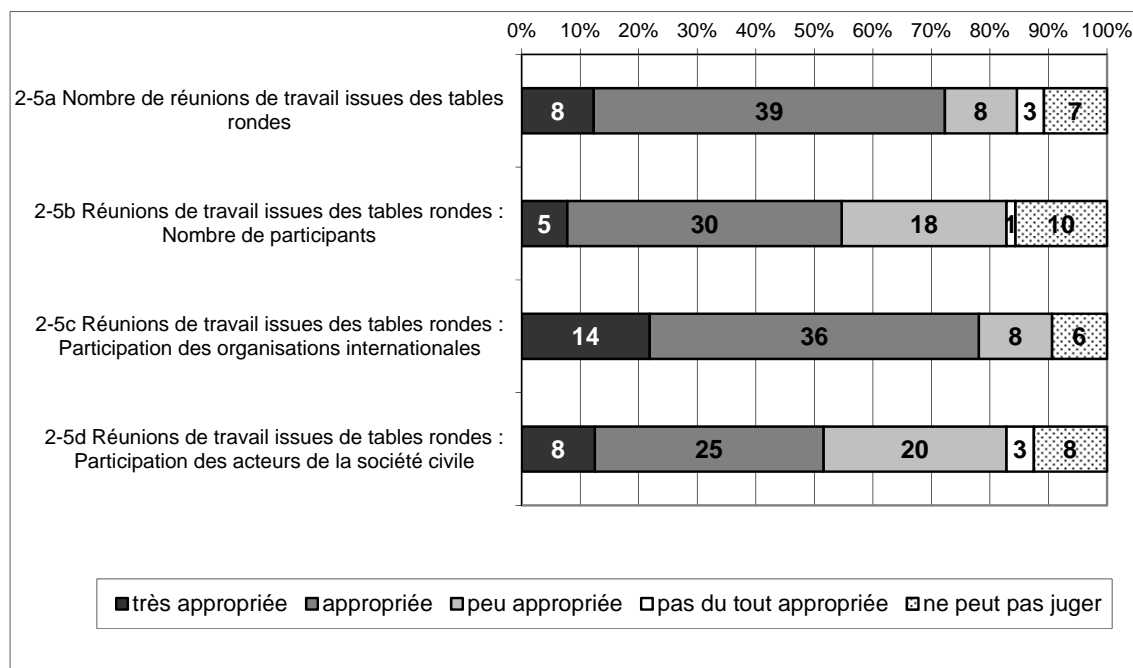
### 3.2.2 Réunions de travail issues des tables rondes

Les réunions de travail issues des tables rondes sont généralement jugées adéquates (tableau 3, diagramme 3). Pour la plupart des gouvernements, les divers points évalués sont appropriés voire très appropriés pour certains. Un petit nombre de gouvernements émettent des critiques, notamment sur deux aspects qu'ils jugent moins bons que les autres : **Le nombre de participants** par réunion de travail (question 2-5b) et la **participation des acteurs de la société civile** à ces réunions (question 2-5d).

**Tableau 3 :** Questions sur les réunions de travail issues des tables rondes – statistiques des réponses

Question		Très appropriée	Appropriée	Peu appropriée	Pas du tout appropriée	Ne peut pas juger
		++	+	-	--	
2-5 Les aspects suivants des réunions de travail issues des tables rondes sont-ils appropriés pour permettre un échange interactif et honnête entre les gouvernements ainsi qu'avec les autres parties prenantes ?						
2-5a Le nombre des réunions de travail des tables rondes	N	8	39	8	3	7
	%	12.3	60.0	12.3	4.6	10.8
2-5b La quantité/le nombre des participants	N	5	30	18	1	10
	%	7.8	46.9	28.1	1.6	15.6
2-5c Participation des organisations internationales	N	14	36	8	0	6
	%	21.9	56.3	12.5	0.0	9.4
2-5d Participation des acteurs de la société civile	N	8	25	20	3	8
	%	12.5	39.1	31.3	4.7	12.5

**Diagramme 3 :** Questions sur les réunions de travail issues des tables rondes – statistiques des réponses



La majorité (39, soit 60,0%) des gouvernements ayant répondu jugent « approprié » le **nombre de réunions de travail issues des tables rondes** (question 2-5a), tandis que 8 (12,3%) l'estiment « très approprié ». Ce nombre est considéré « peu approprié » par 8 gouvernements (12,3%) et « pas du tout approprié » par 3 autres (4,6%).

Les commentaires permettent de nuancer l'analyse des réponses à cette question. 7 gouvernements déclarent de manière implicite ou explicite juger le nombre de réunions approprié. 4 proposent de réduire leur nombre, tandis que 5 autres suggèrent au contraire de l'augmenter. 2 gouvernements affirment que cette question dépend du format général du Forum.

Divers gouvernements partent du principe qu'en multipliant le nombre de réunions, il serait possible de réduire leur dimension et donc de mieux cibler les discussions tout en intensifiant les interactions. D'un autre côté, 4 gouvernements considèrent expressément problématique la multiplication des séances parallèles car cela limiterait la quantité de réunions auxquelles les petites délégations disposant de peu de représentants gouvernementaux pourraient assister. Selon eux, une réduction du nombre de réunions de travail issues des tables rondes augmenterait la capacité d'une petite délégation à assister à la plupart d'entre elles.

4 gouvernements pensent que ces réunions de travail devraient s'articuler autour d'un axe thématique plus clair. Ils estiment qu'une multiplication du nombre de ces séances et une réduction de leur taille pourraient être utiles à cet égard. Néanmoins, l'un d'eux affirme que le manque d'axe thématique clair n'est pas dû au nombre de participants mais à la définition large des sujets de discussion.

30 (46,9%) et 5 (7,8%) gouvernements jugent **le nombre de participants aux réunions de travail issues des tables rondes** (question 2-5b) respectivement « approprié » et « très approprié ». Ce nombre est jugé « peu approprié » par 18 gouvernements (28,1%) et « pas du tout approprié » par 1 autre (1,6%). 10 gouvernements (15,6%) ne se prononcent pas.

D'après leurs commentaires, beaucoup de gouvernements (13) pensent qu'il y a trop de participants. Selon certains, un grand nombre de participants ne permet pas d'instaurer un débat interactif ouvert et réduit la possibilité pour eux de contribuer activement aux discussions. D'autres commentaires relatifs à la qualité des discussions au cours des réunions de travail sont présentés : 3 gouvernements mentionnent le caractère primordial que revêtent la gestion du temps et l'efficacité de la présidence. D'après un autre, la qualité des discussions dépend essentiellement des compétences des participants. Un gouvernement déplore le fait que les réactions spontanées ne sont pas toujours possibles en raison de l'organisation formelle des réunions, notamment de la nécessité d'annoncer son intervention à la présidence à l'avance.

Diverses propositions sont émises pour modifier l'organisation des réunions de travail issues des tables rondes. 4 gouvernements soulèvent la question des contraintes horaires et proposent de prolonger les séances. 3 gouvernements suggèrent de multiplier leur nombre (cf. ci-dessus). Tandis que 2 gouvernements se prononcent en faveur d'une limitation du nombre de participants à 50 ou 60 par réunion, un autre propose de réduire la taille des délégations de chaque pays à trois représentants. Une autre proposition encore serait de limiter le nombre de déclarations par participant au cours de chaque réunion. Un gouvernement soumet l'idée de diviser ces réunions de travail en sous-groupes plus petits qui discuteraient d'un même sujet en parallèle.

Dans leur commentaire, 6 gouvernements indiquent trouver appropriée la taille actuelle de ces réunions. 3 d'entre eux pensent qu'il ne faut pas y limiter la participation, tandis que 3 autres déclarent que cette dernière reflète l'intérêt des participants pour un sujet donné. Certains soulignent qu'alliée à une présidence efficace, une stricte gestion du temps doit permettre des discussions sur le fond, même si les participants à la séance sont nombreux.

**La participation des organisations internationales aux réunions de travail issues des tables rondes** (question 2-5c) est « appropriée » pour 36 gouvernements (56,3%), « très appropriée » pour 14 (21,9%) et « peu appropriée » pour 8 (12,5%). 6 autres (9,4%) ne sont pas à même de juger.

Les commentaires montrent qu'un nombre considérable de gouvernements (28, dont des sceptiques) considèrent que la pratique actuelle permettant la participation des organisations internationales à ces réunions de travail est utile, enrichissante et importante. D'après ces observations, les organisations internationales apportent à ces réunions des connaissances et des données spécifiques, des compétences spécialisées et des contributions précieuses. Un gouvernement pense qu'il est utile que les organisations internationales viennent étoffer les discussions lorsque les États ne sont pas en mesure d'y contribuer. 6 autres souhaiteraient favoriser davantage les interactions avec ces organisations tout en préservant le rôle central des États dans le processus.



A contrario, 2 gouvernements sont d'avis que dans certaines réunions de travail issues des tables rondes, la présence de telles organisations a été trop prédominante et qu'elle a marginalisé le rôle des États.

11 gouvernements soulignent que les États/gouvernements doivent continuer à mener le processus du FMMD et que les organisations internationales ne devraient pas avoir voix au chapitre quant à l'élaboration de l'ordre du jour du Forum, un gouvernement estimant que ces dernières ne devraient pas co-présider ces réunions de travail.

La **participation des acteurs de la société civile aux réunions de travail issues des tables rondes** (question 2-5d) est jugée « appropriée » par 36 gouvernements (39,1%) et « très appropriée » par 8 autres (12,5%). Pour 20 gouvernements (31,3%), elle est « peu appropriée » et pour 3 autres (4,7%), elle ne l'est « pas du tout ». 8 gouvernements (12,5%) ne sont pas à même de juger.

Les acteurs de la société civile ne participant pas à ces réunions de travail issues des tables rondes à l'heure actuelle, les commentaires des gouvernements permettent de mieux comprendre les statistiques des réponses. Dans leurs remarques, 12 gouvernements appuient expressément la pratique actuelle, souhaitant continuer de séparer les réunions gouvernementales de celles de la société civile. La plupart d'entre eux estiment que les Journées de la société civile et/ou l'Espace commun sont des modes d'interaction adéquats. Ces éléments seront abordés au point 3.6 ci-dessous.

11 gouvernements déclarent que les contacts avec les représentants de la société civile sont précieux, particulièrement parce que leur expérience pratique et leur propre point de vue viennent enrichir le processus du FMMD dans lequel les États ont un rôle central. Leurs commentaires n'impliquent pas de modification de la pratique actuelle.

10 gouvernements désirent renforcer la participation des acteurs de la société civile au processus du Forum et souhaitent qu'ils soient davantage consultés. Si 2 d'entre eux proposent explicitement de les intégrer à la phase préparatoire, les autres évoquent plutôt la participation de la société civile au processus du FMMD en termes plus généraux.

Un gouvernement propose d'étudier l'opportunité d'une participation des syndicats, tandis qu'un autre pense qu'il est nécessaire d'impliquer le « secteur privé » davantage dans le processus. Néanmoins, ces propositions ne sont pas plus détaillées. 2 gouvernements souhaitent que lors de leurs consultations avec les gouvernements, les représentants de la société civile présentent des informations plus claires et des positions consolidés.

### **3.2.3 Ordre du jour et continuité thématiques**

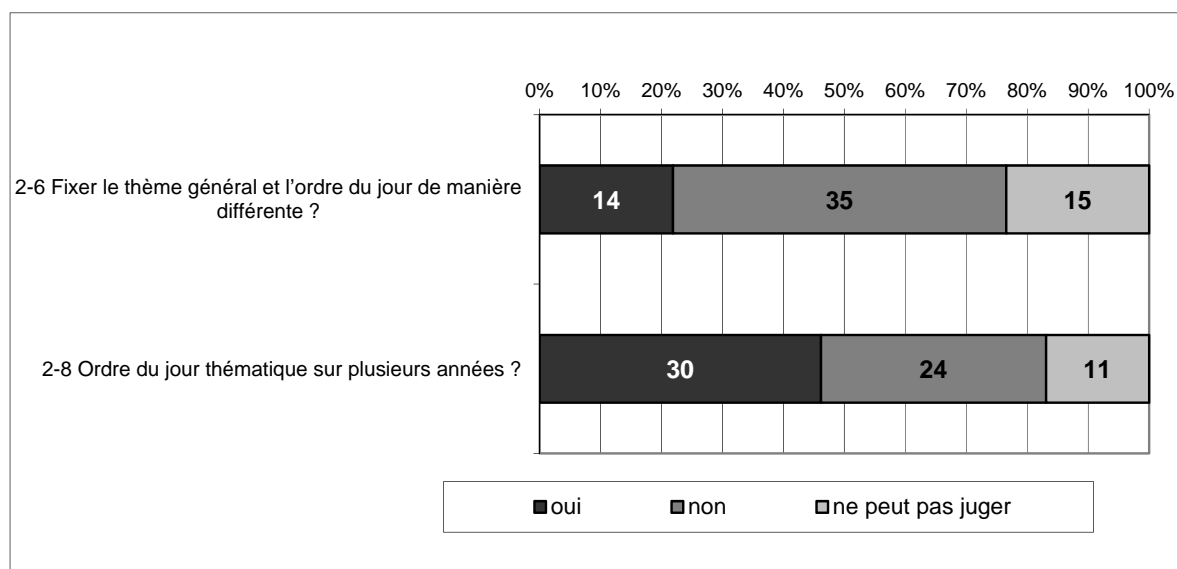
Comme le montrent le tableau et le diagramme 4, la **continuité thématique** est considérée comme une composante « importante » (par 32 gouvernements, soit 49,2%) ou « très importante » (par 25 gouvernements, soit 38,5%) du processus du FMMD (question 2-7). Seuls 5 gouvernements (7,7%) considèrent cet aspect « peu important » voire « sans importance ». La majorité de gouvernements (35, soit 54,7%) ayant répondu font preuve de réticence lorsqu'on leur suggère que **le thème général et l'ordre du jour du FMMD pourrait être fixé d'une manière différente**, mais 14 (21,9%) sont d'un avis contraire. Presqu'autant de gouvernements

(15, soit 23,4%) ne peuvent se prononcer à ce sujet. La question de savoir s'il faudrait décider d'un **ordre du jour thématique sur plusieurs années** (question 2-8) suscite des réactions plutôt positives, 30 gouvernements (46,2%) y étant favorables et 24 autres (36,9%) la rejetant. Néanmoins, étant donné que la proportion de gouvernements ne se prononçant pas est plus élevée (11, soit 16,9%) que la différence entre le nombre de « oui » et de « non » (6), les réponses ne permettent pas de tirer des conclusions claires.

**Tableau 4 :** Questions sur la continuité et l'ordre du jour thématiques – statistiques des réponses

Question		Très importante	Importante	Peu importante	Sans importance	Ne peut pas juger
		++	+	-	-	
2-7 Quelle importance accordez-vous à la continuité thématique dans le processus du FMMD ?	N	25	32	3	2	3
	%	38.5	49.2	4.6	3.1	4.6
2-6 Le thème général et l'ordre du jour du FMMD devraient-ils être fixés d'une manière différente de la pratique actuelle ?	N		Oui 14	Non 35		Ne peut pas juger 15
	%		21.9	54.7		23.4
2-8 Le FMMD devrait-il décider d'un ordre du jour thématique sur plusieurs années (c'est-à-dire prédéfinir les thèmes généraux un certain nombre d'années à l'avance) ?	N		Oui 30	Non 24		Ne peut pas juger 11
	%		46.2	36.9		16.9

**Diagramme 4 :** Questions sur la continuité et l'ordre du jour thématiques – statistiques des réponses



14 gouvernements indiquent **pourquoi et comment ils souhaiteraient modifier la manière de fixer le thème général et l'ordre du jour du FMMD** (question 2-6). Leurs remarques sont résumées ci-dessous :

- 5 gouvernements suggèrent une réduction du champ thématique, une rationalisation de l'ordre du jour et/ou une discussion comprenant un nombre limité de questions précises. À leur sens, ceci favoriserait de vraies discussions politiques ainsi que des solutions pratiques aux défis politiques tout en accordant plus de place au travail de suivi des résultats des Forums précédents, ce qui rendrait le FMMD plus abordable.
- 3 gouvernements souhaiteraient une meilleure prise en compte des préoccupations et des priorités des pays participants ainsi que des sujets d'actualité en matière de migration internationale.
- Un gouvernement pense que des liens plus étroits devraient être tissés avec d'autres instruments et processus régionaux afin d'éviter les doublons et d'économiser des ressources.
- Un gouvernement estime qu'une modification de la manière de fixer l'ordre du jour permettrait d'assurer la prévisibilité et la stabilité thématique du processus.
- Un autre trouve que les ordres du jour passés se répétaient quelque peu et présentaient souvent les mêmes sujets.

4 gouvernements indiquent plus précisément qui devrait décider du thème général. L'un d'eux estime que les Amis du Forum devraient définir un plan de travail pluriannuel sur proposition du Groupe de pilotage. Pour un autre, cette tâche incombe à la Troïka, de concert avec le Groupe de pilotage, après consultation de la présidence. Un troisième encore pense que c'est au Groupe de pilotage ou aux Amis du Forum de décider.

26 gouvernements expliquent brièvement pourquoi le thème général et l'ordre du jour du FMMD ne devraient pas être fixés différemment : Pour la plupart de ces gouvernements, la pratique actuelle est appropriée. 6 gouvernements mettent également en exergue le caractère ouvert et souple des thématiques du processus. Un autre pense que c'est cette flexibilité qui peut inciter les pays à assumer la présidence du Forum. 3 gouvernements mettent l'accent sur la possibilité de procéder à des consultations et des discussions larges sur toute une série de questions. 5 gouvernements trouvent judicieux que la présidence propose un thème général et fixe l'ordre du jour après consultation avec le Groupe de pilotage et les Amis du Forum. La consultation visant à fixer l'ordre du jour est considérée comme expressément importantes par 9 gouvernements.

À la question de savoir comment les gouvernements perçoivent **l'importance de la continuité thématique** (question 2-7), les observations illustrent toute une gamme d'opinions différentes. Quatre arguments principaux en faveur de cette continuité thématique ressortent de ces commentaires :

- 9 gouvernements sont d'avis que la continuité thématique, de concert avec une orientation thématique clairement définie pour quelques uns, permet d'étudier certaines problématiques et d'en discuter de manière approfondie et continue.
- En lien étroit avec ce premier aspect, 8 gouvernements indiquent que la continuité thématique est indispensable à la construction du processus et à son évolution, au suivi des avancées, à la promotion des enseignements et au développement de connaissances globales et cohérentes en matière de migration, de développement et des liens qui les unissent.
- 8 autres indiquent être favorables à la continuité thématique parce qu'elle permet d'orienter les discussions, de les structurer et de mieux les axer en évitant tout risque de fragmentation thématique.
- 6 gouvernements mettent en avant le fait que la continuité thématique garantit un meilleur suivi de sujets et de projets précis dans le but d'évaluer les résultats et les impacts obtenus par le passé. Elle assure en outre l'évolution à venir du processus et permet de le réorienter.

Pour 14 gouvernements, il est primordial que le processus du FMMD reste flexible dans la définition de son ordre du jour thématique. Selon eux, le Forum doit être en mesure de réagir à des tendances ou à des situations qui évoluent afin de susciter des discussions de sujets d'actualité. 6 gouvernements craignent que la notion de continuité thématique ne soit interprétée de manière trop étriquée, ce qui pourrait aboutir à des répétitions ou émousser l'intérêt porté au Forum. 3 gouvernements insistent sur le besoin de varier l'ordre du jour thématique dans une certaine mesure, ce qui, d'après eux, est important pour qu'autant de pays que possible s'intéressent au Forum.

34 gouvernements font des commentaires sur **l'ordre du jour thématique pluriannuel**, c'est-à-dire sur le fait de prédéfinir les thèmes généraux un certain nombre d'années à l'avance (question 2-8). S'agissant des raisons et des avantages d'une telle approche, 4 gouvernements y voient potentiellement une plus grande prévisibilité thématique qui permettrait à la présidence, aux gouvernements participants et aux autres parties prenantes de se préparer pendant plus longtemps et de manière plus précise. 3 gouvernements pensent que le processus pourrait ainsi davantage se concentrer sur des questions précises dans le cadre du thème général de la migration et du développement. D'après 2 gouvernements, les avantages d'un ordre du jour thématique pluriannuel seraient aussi d'aboutir à plus de cohérence et de continuité. 2 gouvernements proposent de mieux aligner l'ordre du jour du FMMD avec celui des autres processus régionaux et internationaux et avec celui de l'OIT. Selon un autre, un ordre du jour thématique sur plusieurs années favoriserait une meilleure coordination des processus consultatifs régionaux (PCR) et intensifierait l'interaction avec ces derniers. 8 gouvernements déclarent que si un tel ordre du jour

pluriannuel était adopté, il faudrait une certaine souplesse pour y intégrer les évolutions et les tendances récentes.

Quelques propositions présentent spécifiquement ce à quoi un tel ordre du jour pourrait ressembler. 2 gouvernements suggèrent de fixer un ordre du jour central qui définirait à l'avance certains sujets mais qui pourrait être amené à évoluer et à être adapté (un gouvernement) selon les priorités des pays (un gouvernement). 3 gouvernements proposent l'introduction d'un ordre du jour sur deux ou trois ans.

12 gouvernements émettent diverses propositions quant au processus décisionnel nécessaire pour définir un éventuel ordre du jour thématique pluriannuel :

- 5 gouvernements pensent qu'il devrait être approuvé par les Amis du Forum. Tous suggèrent qu'il soit proposé par la présidence, par le Groupe de pilotage, au cours d'une séance préparatoire ou par les groupes de travail.
- 3 gouvernements considèrent que les consultations avec les États participant au FMMD sont le mécanisme-clé leur permettant de préciser les questions qui suscitent leur intérêt principal.
- 2 gouvernements estiment que le Groupe de pilotage est l'organe décisionnel.
- Selon 2 gouvernements, la Troïka devrait adopter l'ordre du jour thématique sur la base de propositions émanant du Groupe de pilotage et peut-être aussi des Amis du Forum.

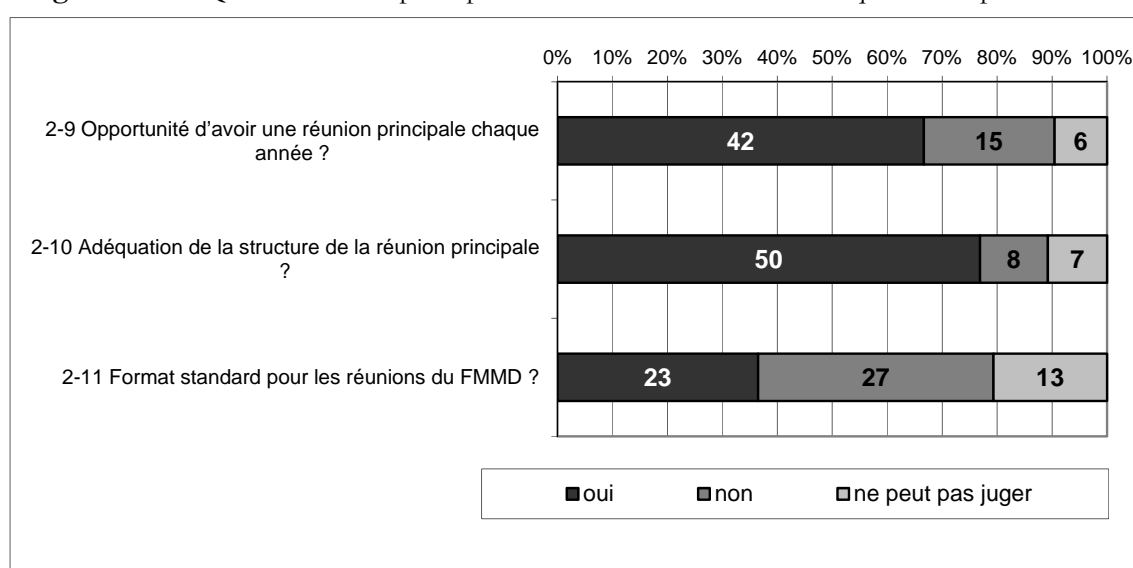
### **3.2.4 Réunion principale du FMMD**

La plupart des gouvernements ayant répondu apprécient le format général de la réunion principale du FMMD chaque année appliqué jusqu'en 2010. 42 (66,7%) d'entre eux considèrent qu'il est adéquat **d'avoir une réunion principale du FMMD chaque année** (question 2-9), tandis que 15 (23,8%) trouvent que ce n'est pas le cas. 50 gouvernements (76,9%) trouvent que la **structure générale de la principale réunion du FMMD** (question 2-10) est appropriée, seuls 8 gouvernements (12,3%) étant d'un avis contraire. Pourtant, les opinions des gouvernements divergent quant à la question de savoir s'il devrait y avoir un **format standard ou uniforme** (question 2-11). 23 gouvernements (36,5%) se disent favorables à une telle standardisation alors que 27 autres (42,9%) y sont opposés et que 13 (20,6%) ne se prononcent pas. Eu égard aux réponses données, aucune tendance nette ne se dégage.

**Tableau 5 :** Questions sur la principale réunion du FMMD – statistiques des réponses

Question		Oui	Non	Ne peut pas juger
2-9 Est-il approprié d’avoir une réunion principale du FMMD chaque année ?	N	42	15	6
	%	66.7	23.8	9.5
2-10 La structure générale de la principale réunion du FMMD (à savoir les cérémonies d’ouverture et de clôture, les tables rondes et les réunions de travail issues des tables rondes, la réunion spéciale consacrée à l’avenir du forum) est-elle appropriée ?	N	50	8	7
	%	76.9	12.3	10.8
2-11 Devrait-il exister un format standard ou uniforme des réunions principales du FMMD ?	N	23	27	13
	%	36.5	42.9	20.6

**Diagramme 5 :** Questions sur la principale réunion du FMMD – statistiques des réponses



37 gouvernements expliquent pourquoi ils jugent approprié le fait **d’avoir une réunion principale du FMMD chaque année** (question 2-9). Selon quelques 14 gouvernements, la conférence annuelle est indispensable pour maintenir l’élan et la continuité du processus et pour garantir la mise en commun d’informations entre les États et un débat qui s’articule autour d’actions concrètes. En outre, 11 gouvernements estiment qu’une réunion annuelle permet au processus du Forum de suivre l’évolution dynamique des processus migratoires dans le monde entier et de garantir sa pertinence. Par ailleurs, 8 gouvernements mettent en avant qu’une fréquence annuelle est nécessaire pour avoir la possibilité d’engager des discussions à échéance régulière, consolider les résultats et réviser le processus, notamment dans le but de réaligner son ordre du jour thématique. Pour 3 gouvernements, une réunion annuelle assurerait au processus une meilleure visibilité sur le plan international. 6 gouvernements se disent favorables à une réunion annuelle mais souhaiteraient que le format de son ordre du jour soit simplifié et sa taille réduite.

Divers gouvernements proposent que les réunions principales du FMMD se tiennent à une autre fréquence : 5 gouvernements pourraient imaginer qu'une telle réunion ne soit organisée que tous les deux ans à condition que le programme de travail soit renforcé pendant l'intersession.

La plupart des gouvernements (15) suggérant une autre fréquence préféreraient une réunion tous les deux ans, un seul se prononçant en faveur d'une réunion tous les trois ans. 9 d'entre eux jugent qu'une telle modification contribuerait à réduire la charge administrative des pays organisateurs ainsi que les coûts engendrés pour tous les participants. Certains pensent qu'une réduction de ces frais permettrait de trouver davantage de pays prêts à assumer la présidence du FMMD. 2 gouvernements estiment qu'avec des réunions moins fréquentes, les discussions iraient plus facilement au fond des choses. Ils sont d'avis qu'à l'heure actuelle, dans les réunions annuelles, l'ordre du jour est trop souvent accaparé par des discussions sur des points administratifs.

Un gouvernement propose, quant à lui, que le Forum se réunisse deux fois par an.

Selon 4 gouvernements, si l'option d'une conférence principale tous les deux ans devait être retenue, d'autres manifestations devraient être organisées dans l'intersession pour assurer la poursuite des travaux. Ils proposent d'organiser chaque année des discussions thématiques ciblées dans les régions et/ou des réunions des groupes de travail afin de garantir l'échange d'informations entre ces réunions et la conférence principale.

Bien que la plupart des gouvernements ayant répondu jugent que la **structure générale de la principale réunion du FMMD est appropriée** (question 2-10), de possibles modifications ressortent de leurs commentaires. 11 gouvernements trouvent que la structure actuelle permet échanges, discussions et débats et 4 d'entre eux souhaiteraient renforcer cet aspect à l'avenir. D'après 7 gouvernements, il faudrait revoir le côté protocolaire de la conférence et le réduire au minimum afin d'accorder plus de temps au dialogue sur le fond.

Parmi les gouvernements qui trouvent la structure générale actuelle inadéquate, 6 expriment les avis suivants : 4 d'entre eux suggèrent de réduire le temps imparti aux aspects formels et de renforcer les discussions de travail thématiques, à savoir les réunions de travail issues des tables rondes. L'un d'entre eux pense que les déclarations et discours rédigés ne devraient pas être permis. Un autre suggère de mieux cibler l'ordre du jour et de réduire le nombre de participants. Enfin, un dernier juge qu'étant donné leur nature trop académique, les réunions de travail ne laissent pas suffisamment de place aux échanges intergouvernementaux.

Parmi les 27 gouvernements opposés à un **format standard ou uniforme des réunions principales du FMMD** (question 2-11), presque tous (22) apprécient la souplesse actuelle qui permet de rester suffisamment réceptif aux innovations et variations, d'éviter la routine et d'adapter le format selon l'évolution du thème général et sa dynamique. Cette flexibilité correspond aussi à la nature informelle du processus du Forum que certains gouvernements considèrent d'ailleurs comme étant l'une de ses caractéristiques principales. 11 gouvernements pensent explicitement qu'un format standard entraverait le libre choix et la créativité de la présidence. 4 gouvernements sont plus nuancés. Selon eux, un certain degré d'uniformisation pourrait s'avérer utile, pour ce qui est du format général, par exemple, mais ils conviennent qu'il

faut rester suffisamment souple. En outre, 4 gouvernements voient dans le FMMD un processus qui évolue et qui n'a pas encore trouvé son format idéal.

19 des gouvernements favorables à un format standard ont fait des remarques précises. Parmi eux, 6 préfèrent le format actuel, alors que 3 soulignent le besoin de rester flexible pour pouvoir s'adapter à l'évolution des situations. 6 autres proposent un format légèrement simplifié s'articulant autour de séances de travail thématiques ou alors de réunions régionales et d'une conférence principale restreinte. Selon 3 gouvernements, un format standard présente des avantages car il serait plus prévisible pour les participants, facilitant ainsi la planification et la préparation.

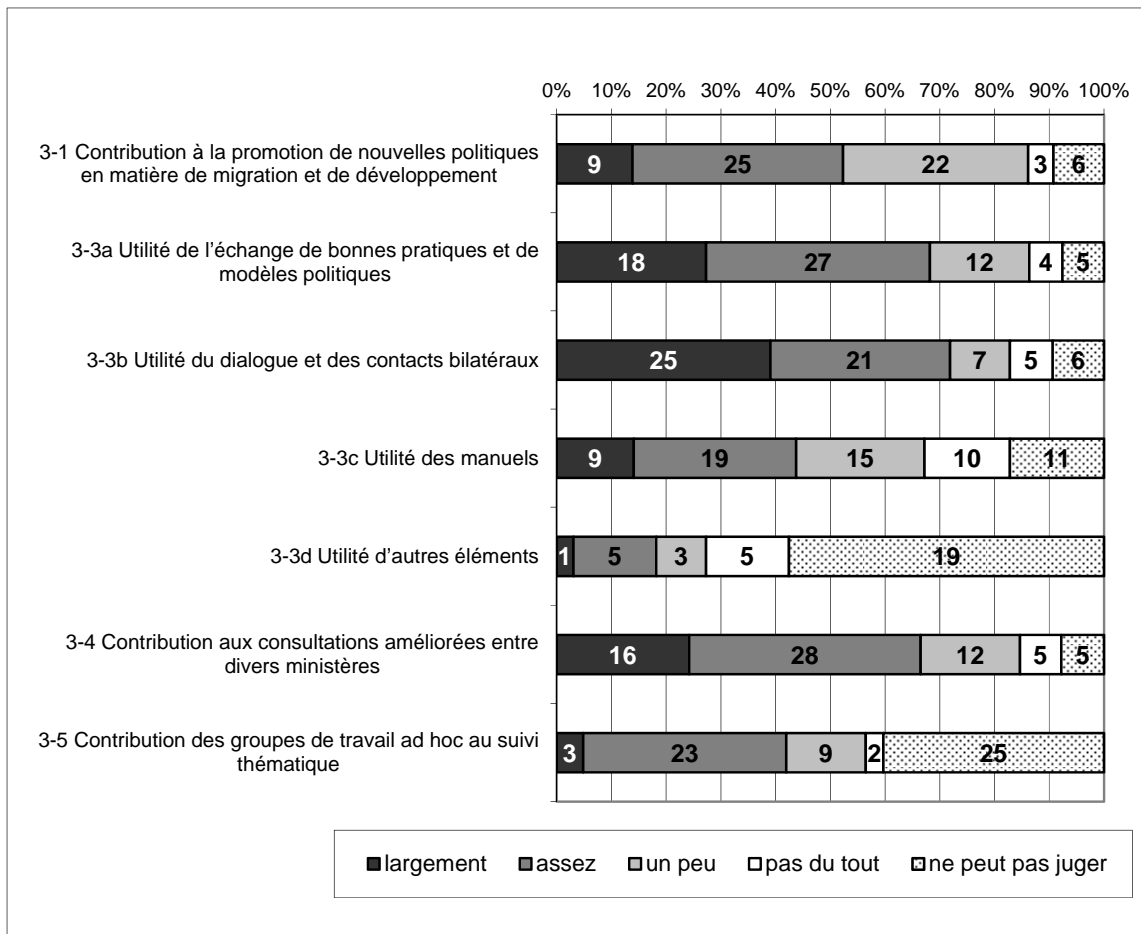
### **3.3 Résultats et suivi du FMMD**

Le tableau et le diagramme 6 présentent les réponses aux questions sur les résultats et le suivi du FMMD et appellent un certain nombre de conclusions :

- Les réponses (plus de 90% de gouvernements ont donné une évaluation) permettent de classer quatre éléments selon le degré auquel le Forum y a contribué : l'élément en tête du classement a trait au dialogue et aux contacts bilatéraux (question 3-3b), suivi par l'échange de bonnes pratiques et de modèles politiques d'autres pays (question 3-3a) et par les consultations améliorées sur la migration et le développement entre les différents ministères au sein d'un même gouvernement (question 3-4). En fin de classement figure la promotion de nouvelles politiques migratoires et de développement au plan national (question 3-1).
- La moitié des gouvernements ayant répondu indiquent que dans leur pays, le FMMD a initié ou influencé des projets et/ou des processus spécifiques. Près d'un tiers des gouvernements disent que cela n'a pas été le cas dans leur pays et 17% ne savent pas.
- Seuls quelques gouvernements mettent en exergue d'autres aspects du Forum ayant été utiles à leur gouvernement ou donnent leur avis au sujet des groupes de travail ad hoc.



**Diagramme 6 : Questions sur les résultats et le suivi du FMMD – statistiques des réponses**



**Tableau 6 :** Questions sur les résultats et le suivi du FMMD – statistiques des réponses

Question			Largement	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
3-1	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à promouvoir de nouvelles politiques en matière de migration et de développement dans votre pays ?	N	9	25	22	3	6
		%	13.8	38.5	33.8	4.6	9.2
				Oui	Non		Ne peut pas juger
3-2	Existe-t-il des projets et/ou processus spécifiques qui ont été initiés ou influencés par le FMMD dans votre pays ?	N		33	20		11
		%		51.6	31.3		17.2
			Largement	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
3-3	Dans quelle mesure, les éléments suivants du processus du FMMD ont-ils été utiles pour votre gouvernement ?						
3-3a	Échange de bonnes pratiques et de modèles de politiques d'autres pays	N	18	27	12	4	5
		%	27.3	40.9	18.2	6.1	7.6
3-3b	Dialogue et contacts bilatéraux	N	25	21	7	5	6
		%	39.1	32.8	10.9	7.8	9.4
3-3c	Manuels	N	9	19	15	10	11
		%	14.1	29.7	23.4	15.6	17.2
3-3d	Autre	N	1	5	3	5	19
		%	3.0	15.2	9.1	15.2	57.6
3-4	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à réaliser ou à initier des consultations améliorées sur la migration et le développement entre les différents ministères impliqués au sein de votre gouvernement ?	N	16	28	12	5	5
		%	24.2	42.4	18.2	7.6	7.6
3-5	Dans quelle mesure les groupes de travail ad hoc ont-ils contribué au suivi thématique des résultats du FMMD ?	N	3	23	9	2	25
		%	4.8	37.1	14.5	3.2	40.3

Les commentaires au sujet des différentes questions permettent une analyse plus approfondie des résultats ci-dessus. Lors de l'interprétation et du résumé des commentaires, il faut tenir compte du fait que la manière dont un gouvernement perçoit l'impact ou l'utilité des différents éléments du processus du FMMD dépend dans une large mesure de la situation dans son pays, de son histoire, de ses expériences passées et de ses pratiques dans le domaine de la migration et du développement, des mécanismes et de la dynamique des processus politiques au niveau national ainsi que de son degré d'intégration dans les réseaux internationaux. Ces situations, ou « points de départ », variant considérablement parmi les pays participant au processus du Forum, leurs

diverses observations ne peuvent être comparées et catégorisées que dans une certaine mesure. Elles permettent pour l'essentiel d'illustrer leur situation individuelle.

Si 25 gouvernements (38,5%) pensent que la contribution du FMMD à la **promotion de nouvelles politiques en matière de migration et de développement dans leur pays** (question 3-1) a été suffisante (« assez »), 9 (13,8%) pensent que cela a été « largement » le cas. Selon 22 gouvernements (33,8%), le Forum n'a que « peu » contribué à cet aspect, tandis que 3 (4,6%) disent qu'il n'y a « pas du tout » contribué. 6 gouvernements (9,2%) ne se prononcent pas.

Les commentaires suivants ont été faits dans le cadre de cette question :

- 8 gouvernements indiquent que, jusqu'à présent, leur participation au Forum n'a pas directement abouti à des changements de politiques et de programmes ou à l'élaboration de ces derniers.
- 8 autres ne mentionnent pas de processus politique précis mais évoquent le fait que les discussions du FMMD ou les exemples de meilleures pratiques ont eu un effet pédagogique et qu'ils ont inspiré ou guidé les politiques de leur pays. Un commentaire mentionne expressément l'impact du renforcement des capacités qui modifie la perception qu'ont les décideurs phénomènes migratoires et a débouché sur un changement stratégique dans l'élaboration des politiques.
- 7 gouvernements indiquent que dans leur pays, les discussions dans le cadre du processus du Forum ont partiellement voire totalement inspiré des processus politiques spécifiques. Dans ces observations, il est essentiellement fait mention des politiques relatives aux travailleurs migrants ou aux diasporas.
- 6 gouvernements mettent en exergue le fait que leur participation au processus du FMMD a eu pour conséquence de renforcer le lien entre migration et développement dans les stratégies et les concepts politiques.
- Au niveau institutionnel, 5 gouvernements font état de mesures pour garantir ou améliorer la coordination entre les services gouvernementaux chargés de la migration, d'une part, et du développement, de l'autre, et/ou pour renforcer la cohérence politique entre ces deux domaines. 3 gouvernements disent avoir spécialement mis sur pied des institutions dans ce but.
- 5 gouvernements mentionnent que le fait de participer au processus du Forum a inspiré ou favorisé leur participation à des institutions bilatérales ou internationales chargées des questions de migration et/ou de développement.
- 3 gouvernements pensent qu'il est nécessaire d'accroître la visibilité du processus du FMMD et de mieux défendre sa politique sur la scène internationale afin d'être entendus et pris en compte par les décideurs politiques nationaux.

33 gouvernements (51,6%) indiquent que dans leur pays, des **projets et/ou des processus spécifiques** ont été initiés ou influencés par le FMMD (question 3-2). 20 autres (31,3%) disent que cela n'a pas été le cas, tandis que 11 (17,2%) ne se prononcent pas.

Dans leurs commentaires, 28 gouvernements donnent des exemples de ce type de projets ou de processus. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- La plupart des observations mentionnent divers projets politiques précis soit résultant directement des activités ou des recommandations du Forum, soit s'en étant inspirés. 10 gouvernements font état de tels projets.
- 6 gouvernements évoquent l'élaboration de politiques générales et les enseignements comme ressortant de leur participation au FMMD.
- Les gouvernements mentionnent divers types de processus institutionnels internes inspirés par les résultats du Forum :
  - Dans 7 pays, des procédures de consultation et/ou de coordination internes ont été instaurées afin d'accroître la cohérence entre les agences de migration et de développement et les politiques y relatives.
  - 4 gouvernements citent expressément un autre type de processus interne, à savoir la mise en place de structures (par exemple des services ou bureaux gouvernementaux et des réseaux) chargées de mettre en œuvre les recommandations du FMMD ou d'améliorer la cohérence entre les politiques migratoires et de développement au niveau national.
  - Le renforcement des capacités des agents gouvernementaux représente un troisième type de processus interne mentionné par 2 gouvernements.
  - Enfin, l'évaluation indépendante d'un projet précis constitue le dernier type de processus interne cité. Un gouvernement indique s'être lancé dans un tel exercice d'évaluation.

6 gouvernements ont conclu des partenariats internationaux en matière de migration et/ou de développement. La collaboration internationale ou une meilleure intégration internationale (notamment l'affiliation à une organisation internationale telle que l'OIM) peuvent être considérées comme un autre type de processus déclenché par leur participation au FMMD.

Comme le montre les réponses à la question 3-3a, 18 gouvernements (27,3%) jugent « largement » utile **l'échange de bonnes pratiques et de modèles politiques d'autres pays** tandis que 27 (40,9%) le trouvent « assez » utile. 12 gouvernements (18,2%) estiment qu'un tel échange leur a été « peu » utile et 4 (6,1%) disent qu'il ne l'a « pas du tout » été.

Les commentaires individuels donnés dans le cadre de cette question reflètent les faits suivants : Tout d'abord, un bon nombre de gouvernements se sont en général inspirés des expériences faites par d'autres pays ou en ont tiré des enseignements les ayant amenés par exemple à mieux prendre conscience des questions de migration et de développement, à mieux comprendre les préoccupations des autres pays ou leur a montré le caractère universel de certains sujets liés à la migration, entre autres. Deuxièmement, l'échange n'a pas seulement été une source d'inspiration mais a abouti de manière très concrète à modifier des projets, des processus ou des politiques spécifiques (cf. ci-dessus). 8 gouvernements en font état et donnent des exemples, tandis que 2 autres disent clairement que cela n'a pas été le cas de leur pays. 6 gouvernements disent apprécier de pouvoir activement partager leurs propres pratiques et expériences et en faire la promotion.

Comme cela a déjà été dit dans l'introduction, **le dialogue et les contacts bilatéraux** (question 3-3b) s'avèrent être les éléments que les gouvernements considèrent le plus souvent très utiles. Si 25 gouvernements (39,1%) disent qu'ils sont « largement » utiles, 21 (32,8%) les jugent « assez » utiles. 7 gouvernements (10,9%) indiquent que le dialogue et les contacts bilatéraux leur ont été « peu » utiles et 5 autres (7,8%) affirment qu'ils n'en ont pas profité du tout. Les remarques à cet égard n'offrent pas beaucoup plus d'informations donnant avant tout des exemples de contacts et d'activités bilatérales consécutives aux réunions du FMMD. Selon la plupart des gouvernements ayant fait des commentaires, leur participation au Forum a multiplié les occasions d'étendre leur réseau, d'établir des contacts bilatéraux et d'engager de nouveaux partenariats allant parfois bien au-delà des activités liées au FMMD et pouvant par conséquent être considérés comme des retombées du processus du Forum.

Les **manuels** (question 3-3c) sont jugés « assez » utiles par 19 gouvernements (29,7%) et « largement » utiles par 9 autres (14,1%). 15 gouvernements (23,4%) les trouvent « peu » utiles, tandis que pour 10 autres (15,6%), ils ne sont « pas du tout » utiles. 11 gouvernements (17,2%) ne sont pas à même de juger.

Dans leurs commentaires, 14 gouvernements (essentiellement mais pas exclusivement de pays africains et asiatiques) expliquent en quoi ces **manuels** leur ont été utiles. Ils sont essentiellement employés comme source d'information dans des processus politiques et des projets spécifiques sur le plan national, par exemple pour tirer les enseignements des expériences faites par d'autres, pour la formation du personnel et dans l'élaboration de documents ou de lignes directrices politiques, par exemple. 3 gouvernements suggèrent de manière implicite ou explicite d'intensifier la promotion, la commercialisation et la distribution des manuels. Certains gouvernements les ayant jugés peu voire pas du tout utiles indiquent qu'ils n'y ont pas recours (2 gouvernements) ou qu'il est trop tôt pour en évaluer l'utilité car ils viennent juste d'être publiés (3 gouvernements).

Comme nous l'avons déjà mentionné au début de cette section, peu de gouvernements mentionnent **d'autres aspects** du processus du FMMD leur ayant été utiles (question 3-3d).

- 3 gouvernements estiment que les réunions et les conférences thématiques, les documents qui y sont distribués tout comme les documents de référence sont des résultats pertinents apportant un précieux complément à leurs connaissances et pratiques.
- Un gouvernement indique que sa participation active aux tables rondes du FMMD en tant que co-président et la préparation des documents de travail ont été une bonne occasion d'explorer les liens entre migration et développement sur la base de sa propre expérience.
- Trois éléments supplémentaires ont été cités séparément par d'autres gouvernements : La liste d'adresses du FMMD<sup>5</sup> comme outil précieux pour établir des contacts, le site du Forum comme une bonne source d'informations et un Profil de migration en cours de mise en œuvre par l'OIM/UE.

---

<sup>5</sup> Ce commentaire fait référence à une « liste d'adresses des pays de destination ».

L'introduction de **consultations améliorées sur la migration et le développement entre les différents ministères** d'un même gouvernement (question 3-4) est une autre conséquence importante, qui, selon deux tiers des gouvernements ayant répondu, peut partiellement être imputée à leur participation au processus du Forum. 28 gouvernements (42,4%) indiquent que la contribution du FMMD à de telles consultations a été suffisante (« assez »), tandis que 16 autres (24,2%) pensent qu'il y a « largement » contribué. 12 gouvernements (18,2%) pensent que le FMMD a « peu » contribué aux consultations internes, alors que 5 autres (7,6%) n'y voient aucune contribution.

La plupart des gouvernements commentant cette question reconnaissent que leurs activités au sein du FMMD ont intensifié les consultations entre les divers ministères chargés des questions de migration et de développement. L'une des réponses revenant fréquemment est que le besoin de coordonner les activités en lien avec le Forum entre les différents ministères, notamment pour préparer la réunion, a donné lieu à la mise en place de consultations régulières entre ces agences gouvernementales et à l'intensification tant de leur collaboration que de leur coordination. Certains pays ont mis sur pied des structures spéciales comme des plates-formes sur la migration et le développement, des groupes de travail, des Points focaux nationaux ou autres réseaux informels. D'autres disent que leur participation au FMMD leur a permis de mieux appréhender le potentiel du dialogue interministériel.

Si certains gouvernements indiquent que des consultations entre les divers ministères se tiennent essentiellement en lien avec des activités précises relatives au Forum, elles ne vont pas au-delà et n'affectent pas l'élaboration des politiques hors du processus du FMMD.

Quelques gouvernements font toutefois état de mécanismes de coordination internes ayant été mis en place indépendamment du Forum, tandis que d'autres affirment que ce dernier n'a eu aucun effet de ce genre.

Relativement peu de gouvernements ont été en mesure d'évaluer **la contribution des groupes de travail ad hoc au suivi thématique des résultats du FMMD** (question 3-5). 25 (40,3%) ne sont pas à même de juger. D'après 23 gouvernements (37,1%), les groupes de travail ont suffisamment (« assez ») contribué aux activités de suivi, tandis que 3 autres (4,8%) estiment qu'ils y ont « largement » contribué. Selon 9 gouvernements (14,5%), les groupes de travail ont « peu » contribué au suivi et 2 autres (3,2%) n'y voient aucune contribution.

12 gouvernements apportent des détails à cet égard et mentionnent diverses raisons expliquant pourquoi ils apprécient les groupes de travail. En effet, les groupes offrent un cadre dans lequel les gouvernements concernés peuvent évoquer leurs propres préoccupations et aborder les résultats du FMMD de manière plus approfondie que dans d'autres réunions du Forum. Ils offrent aussi l'occasion d'établir des réseaux entre les experts gouvernementaux, les organisations internationales et les universitaires. Un autre aspect mentionné est que les groupes de travail génèrent des recommandations, des documents de référence et des outils politiques utiles à l'élaboration de politiques. Selon un gouvernement, les groupes conçoivent aussi des interventions aidant la mise en œuvre des résultats et des recommandations du FMMD. D'après

un autre, les résultats des groupes de travail contribuent à élaborer l'ordre du jour des tables rondes qui s'ensuivent.

Pour 5 gouvernements, des modifications pourraient être apportés aux groupes de travail pour améliorer leur fonctionnement et leur impact et pour renforcer leur rôle. 2 gouvernements mentionnent les frais de déplacement qui pourraient être économisés si l'on avait plus souvent recours aux nouvelles technologies et à des discussions via courriel. Un gouvernement propose de coordonner le plan de travail des groupes de travail avec celui de la présidence, voire de l'y intégrer. Un autre suggère que l'on délègue le travail sur certains résultats spécifiques aux groupes de travail. Un gouvernement pense que le format des groupes de travail pourrait servir de modèle pour esquisser la direction que prendrait l'évolution future du FMMD.

Dans son commentaire, un gouvernement critique, quant à lui, le groupe de travail sur la cohérence des politiques, les données et la recherche qui semble éprouver des difficultés à faire avancer le débat et à lancer la phase opérationnelle.<sup>2</sup>

### 3.4 Organisation du FMMD : structures de soutien, fonctionnement et financement

#### 3.4.1 Présidence

**Tableau 7 :** Questions sur les arrangements relatifs à la Présidence : statistiques des réponses

Question			Très appropriés	Appropriés	Peu appropriés	Pas du tout appropriés	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
4-1	Les arrangements actuels en vertu desquels chaque Présidence crée son propre Groupe de travail (« Task Force ») (composé de membres du personnel et de conseillers nationaux et internationaux) sont-ils appropriés pour garantir un fonctionnement efficace du processus du FMMD ?	N	10	31	8	1	14
		%	15.6	48.4	12.5	1.6	21.9
				Oui	Non		Ne peut pas juger
4-2	Est-il approprié de maintenir l'alternance de la Présidence du FMMD entre un pays en développement et un pays développé ?	N		57	3		5
		%		87.7	4.6		7.7

31 gouvernements (48,4 %) considèrent **les arrangements actuels relatifs à la présidence** (question 4-1) « appropriés » et 10 gouvernements (15,6 %) « très appropriés ». 8 gouvernements (12,5 %) pensent que les arrangements sont « peu » appropriés et un seul gouvernement (1,6 %) les considère « pas du tout appropriés ». 14 gouvernements (21,9 %) ne peuvent pas juger.

La plupart des gouvernements (15) commentant la question reconnaissent l'autonomie de la Présidence pour décider de la manière de constituer un Groupe de travail (Task Force) en fonction de ses besoins et ressources. Il existe différents points de vue sur la composition du

Groupe de travail : d'un côté, la continuité dans la composition du Groupe de travail est bien accueillie par 5 gouvernements car elle permet de tirer profit de l'expérience accumulée et apporte une certaine stabilité au processus. De l'autre, 6 gouvernements suggèrent que la composition du Groupe de travail devrait refléter la diversité géographique et les différentes perspectives sur la migration et le développement et que les conseillers internationaux du Groupe de travail devraient être choisis en conséquence. Un gouvernement souhaite plus de transparence dans le processus de sélection.

Le **principe de maintien d'une alternance de la Présidence du FMMD** entre un pays en développement et un pays développé (question 4-2) bénéficie du soutien de 57 gouvernements (87,7 %). 3 gouvernements (4,6 %) n'y sont pas favorables. Parmi ces derniers, 2 gouvernements attirent l'attention sur les contraintes financières auxquelles les pays en développement peuvent avoir à faire face lorsqu'ils assument la présidence. Un autre gouvernement considère que la distinction entre pays « développés » et « en développement » est de moins en moins pertinente et pense qu'une distinction entre pays d'origine et de destination pour les migrants est plus appropriée.

### 3.4.2 Unité de soutien du FMMD et site Web

**Tableau 8 :** Questions sur l'Unité de soutien, site Web et informations : statistiques des réponses

Question		Très utile	Utile	Peu utile	Pas du tout utile	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
		++	+	-	-		
4-3 L'Unité de soutien (qui fonctionne depuis 2009 sous la supervision de la Présidence) est-elle utile pour assurer la gestion des archives des documents du FMMD, apporter un soutien administratif et financier à la Présidence et faire fonctionner le site Web du FMMD ?	N	32	17	3	0	11	3
	%	50.8	27.0	4.8	0.0	17.5	
4-4 Utilisez-vous le site Web du FMMD comme un outil d'information ?	N		58	5		2	1
	%		89.2	7.7		3.1	
4-5 Êtes-vous satisfait de la qualité du site Web du FMMD ?	N		58	2		5	1
	%		89.2	3.1		7.7	
4-6 Vous considérez-vous suffisamment informé(e) des développements liés au FMMD intervenant entre les principales réunions annuelles du FMMD ?	N	31	28	6	0	1	0
	%	47.0	42.4	9.1	0.0	1.5	



La plupart des gouvernements ayant répondu voient **l'Unité de soutien** comme un organe utile qui fournit d'importants services (question 4-3). 32 gouvernements (50,8 %) la considèrent « très utile » et 17 (27,0 %) « utile ». 3 gouvernements (4,8 %) estiment que l'Unité de soutien est « peu » utile. 11 gouvernements (17,5 %) ne peuvent pas juger.

Selon les commentaires, la principale valeur de l'Unité de soutien tient à ce qu'elle entretient une mémoire institutionnelle et assure la continuité du processus et au fait qu'elle apporte un soutien administratif et fournit des informations et de la documentation sur les activités du FMMD. Certains gouvernements considèrent l'Unité de soutien comme un organe essentiel qui garantit le fonctionnement continu du processus. En conséquence, 3 gouvernements pensent que le rôle administratif de l'Unité de soutien devrait être progressivement renforcé afin d'assurer un soutien permanent et efficace. Par opposition, 3 gouvernements sont d'avis qu'un certain soutien administratif est nécessaire mais sont contre le fait d'aller plus loin que la situation actuelle, c'est-à-dire transformer l'Unité de soutien en un secrétariat permanent.

La plupart des gouvernements ayant répondu (58,89 %) utilisent **le site Web du FMMD comme un outil d'information** (question 4-4), 5 gouvernements (7,7 %) indiquent qu'ils ne l'utilisent pas. Les quelques commentaires sur cette question fournissent peu d'informations supplémentaires et ne permettent pas une analyse plus approfondie des raisons de la non-utilisation du site Web.

La **qualité du site Web du FMMD** (question 4-5) est également reconnue par la plupart des gouvernements ayant répondu : 58 (89,2 %) sont satisfaits de sa qualité tandis que seuls 2 gouvernements (3,1 %) ne le sont pas. Quelques gouvernements suggèrent de mettre en place un espace dépositaire d'articles, de manuels et de documents de travail, doté d'une fonction de recherche, qui intégrerait les sites Web d'Athènes et de Puerto Vallarta au site principal du FMMD avec une maintenance plus régulière du site, comprenant la suppression des liens arrivés à expiration. Un gouvernement souhaite une version en langue française du site Web. 2 gouvernements seraient favorables à un site Web plus ambitieux qui fournirait un matériel informatif plus complet sur les questions de migration et de développement, mais reconnaissent dans le même temps que cela nécessiterait des ressources supplémentaires.

Les gouvernements ayant répondu se considèrent suffisamment **informés des développements liés au FMMD intervenant entre les principales réunions annuelles du FMMD** (question 4-6). 31 gouvernements (47,0 %) indiquent que c'est « largement » le cas, 28 (42,4 %) qu'ils le sont assez et 6 gouvernements (9,1 %) qu'ils le sont peu. Dans leurs commentaires, certains gouvernements expriment une demande d'information plus opportune et ciblée sur les différentes activités qui ont lieu en dehors de la principale réunion du FMMD, comme les événements régionaux qui se déroulent tout au long de l'année.

### 3.4.3 Points focaux nationaux

Presque tous les gouvernements qui ont répondu considèrent le système des Points focaux nationaux (question 4-7) comme « approprié » (30,46 %) ou « très approprié » (29 gouvernements, 45,3 %). 2 gouvernements (3,1 %) le juge « peu approprié ».

Les commentaires suggèrent que les points focaux sont essentiellement perçus comme un élément important qui facilite la communication et coordonne les activités liées au FMMD au niveau national, entre les différents ministères et autres parties prenantes impliquées et offre un lien institutionnalisé formel entre le niveau international et national. Cependant, 2 gouvernements indiquent qu'apparemment, tous les points focaux ne sont pas pleinement opérationnels ni en mesure de remplir leur rôle de coordination.

**Tableau 9 :** Questions sur les Points focaux nationaux : statistiques des réponses

Question			Très appropriés	Appropriés	Peu appropriés	Pas du tout appropriés	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
			++	+	-	--		
4-7	Dans quelle mesure les Points focaux nationaux sont-ils appropriés pour coordonner les préparatifs liés au FMMD et autres travaux au niveau national ?	N	29	30	2	0	3	2
		%	45.3	46.9	3.1	0.0	4.7	

### 3.4.4 Groupe de pilotage

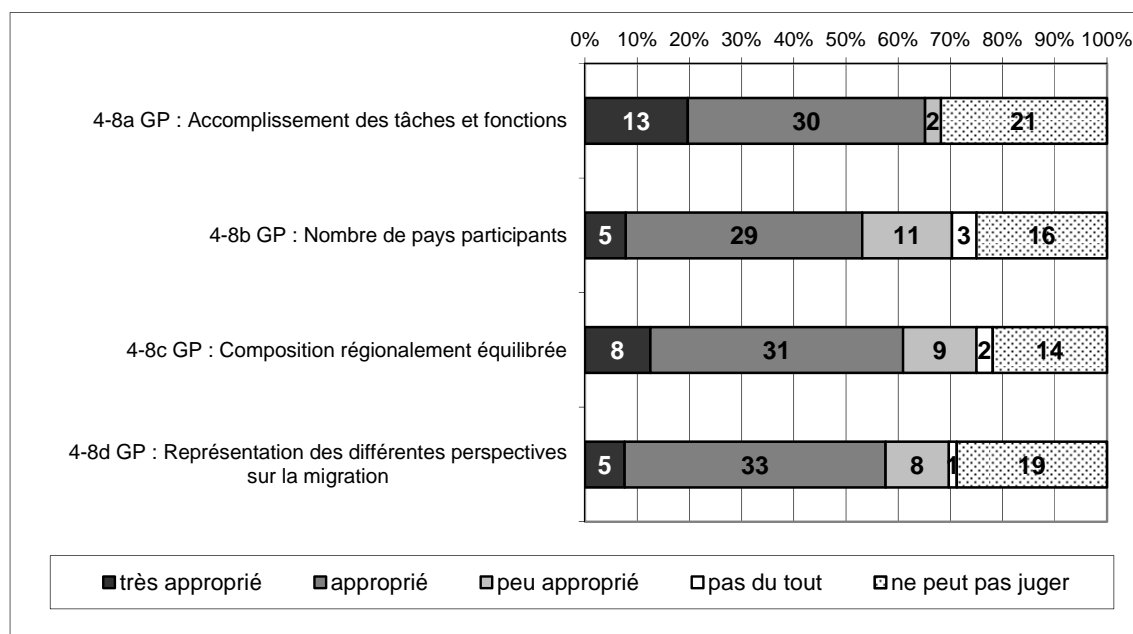
Le Groupe de pilotage se compose actuellement de 35 membres. Par conséquent, seule une partie des gouvernements participants a répondu à la question concernant ce Groupe.<sup>6</sup> Dans l'analyse des réponses, il convient de faire la distinction entre membres du Groupe de pilotage et gouvernements ne participant pas à cet organe. Un tableau présentant cette analyse distincte des résultats figure en annexe B de ce rapport. Sur certains points, on a pu observer des différences significatives entre les deux groupes. Elles sont signalées ci-après.

<sup>6</sup> 28 des 35 gouvernements représentés dans le Groupe de pilotage ont participé à l'enquête.

**Tableau 10 :** Questions sur le Groupe de pilotage : statistiques des réponses

Question		Très approprié(e)	Approprié(e)	Peu approprié(e)	Pas du tout approprié(e)	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
4-8 Quelle est votre opinion quant au Groupe de pilotage concernant les aspects suivants :							
4-8a L'accomplissement des tâches et fonctions telles que définies dans les Modalités de fonctionnement en vigueur.	N	13	30	2	0	21	0
	%	19.7	45.5	3.0	0.0	31.8	
4-8b Taille / nombre de pays participants	N	5	29	11	3	16	2
	%	7.8	45.3	17.2	4.7	25.0	
4-8c La composition régionalement équilibrée	N	8	31	9	2	14	2
	%	12.5	48.4	14.1	3.1	21.9	
4-8d La composition quant aux différentes perspectives sur la migration	N	5	33	8	1	19	0
	%	7.6	50.0	12.1	1.5	28.8	
			Oui	Non		Ne peut pas juger	Vide/peu clair
4-9 Devrait-il exister un système de rotation pour les gouvernements participant au Groupe de pilotage ?	N		28	15		22	1
	%		43.1	23.1		33.8	
4-10 Le nombre de réunions que tient le Groupe de pilotage entre les principales réunions du FMMD est-il approprié ?	N		38	0		26	2
	%		59.4	0.0		40.6	

**Diagramme 7 :** Questions sur le Groupe de pilotage : statistiques des réponses



Selon les réponses à la question 4-8a, le Groupe de pilotage **accomplit ses tâches et fonctions** telles que définies dans les Modalités de fonctionnement en vigueur (conseils sur toutes les questions politiques; soutien politique et conceptuel au processus du Forum et à la Présidence en fonction) de manière « appropriée » (30 gouvernements, soit 45,5 %) ou « très appropriée » (13 gouvernements, soit 19,7 %). 2 gouvernements (3,0 %) pensent que le Groupe de pilotage accomplit ses tâches et fonctions de manière « peu appropriée » et 21 gouvernements (31,8 %) ne peuvent pas juger.

Selon les commentaires de 5 de ses membres, le Groupe de pilotage joue un rôle essentiel dans les progrès réalisés par le processus du FMMD. 2 gouvernements non représentés dans le Groupe de pilotage soulignent en particulier le soutien en matière de conception et d'établissement de l'ordre du jour apporté par le Groupe de pilotage. Un gouvernement (membre du Groupe de pilotage) pense que le degré d'accomplissement par le Groupe de pilotage de ses tâches et fonctions dépend de l'opportunité que la Présidence lui offre de le faire ou pas.

6 membres du Groupe de pilotage font des commentaires concernant les pôles de focalisation du Groupe de pilotage. 4 d'entre eux considèrent qu'il devrait moins se concentrer sur les aspects logistiques, organisationnels et procéduraux et plus sur les questions politiques et conceptuelles. Un autre gouvernement observe la nécessité d'une plus grande orientation opérationnelle.

Concernant la **taille du Groupe de pilotage** (question 4-8b), 29 gouvernements estiment qu'elle est « appropriée » (45,3 %), 5 (7,8 %) qu'elle est « très appropriée ». 11 gouvernements (17,2 %) la perçoivent seulement « peu appropriée » et 3 (4,7 %) « pas appropriée du tout ». 16 gouvernements (25 %) ne peuvent pas juger.

Les commentaires, cependant, offrent une image quelque peu différente. Pour la plupart des gouvernements qui ont fait un commentaire (12), la taille du Groupe de pilotage a atteint ses limites et ne devrait plus être augmentée. 6 de ces gouvernements recommandent de réduire la taille du Groupe de pilotage. Un gouvernement propose d'instaurer une limite de 20 membres, un autre une limite de 15, et un troisième de ramener le groupe à dix membres. Les gouvernements qui suggèrent de ne plus augmenter ou de réduire la taille du Groupe de pilotage sont surtout inquiets de son manque d'efficacité et de fonctionnalité et du risque de voir le Groupe de pilotage faire doublon avec les Amis du forum. Certains des gouvernements qui proposent une réduction de la taille déclarent également que cela ne devrait pas affecter la composition régionalement équilibrée du Groupe de pilotage. Une attention particulière devrait donc être accordée à une représentation géographique appropriée, ce qui pourrait être fait par le biais de l'introduction d'un système de rotation pour les membres du Groupe de pilotage.

4 gouvernements (dont 2 sont membres du Groupe de pilotage) sont opposés à la limitation du nombre de membres du Groupe de pilotage et considèrent que tous les pays qui souhaitent rejoindre cet organe devraient être autorisés à le faire.

La comparaison des réponses des membres et non-membres du Groupe de pilotage (voir tableau en annexe) montre certaines nuances intéressantes puisque les membres du Groupe de pilotage sont généralement plus critiques quant à la taille et proposent plus souvent de réduire la taille du groupe alors que les non-membres ont tendance à plaider en faveur d'une plus large participation.

Comme précédemment indiqué, la **composition régionalement équilibrée** est perçue comme une caractéristique importante du Groupe de pilotage. Si 31 gouvernements (48,4 %) estiment cet aspect « approprié » et 8 (12,5 %) « très approprié », 9 gouvernements (14,1 %) le considèrent « peu approprié » et 2 (3,1 %) « pas approprié du tout ». 14 gouvernements (21,9 %) ne peuvent pas juger.

D'un côté, 5 gouvernements déclarent clairement que l'équilibre général entre les régions géographiques est adéquat. D'un autre côté, 8 gouvernements (dont 5 sont membres du Groupe de pilotage) ont l'impression que les pays en développement, en particulier les pays africains, sont sous-représentés. L'un de ces gouvernements identifie un niveau plus faible d'engagement de la part des pays non-européens. Un autre signale que la barrière linguistique peut éventuellement faire obstacle à la participation des pays francophones.<sup>7</sup> 2 autres gouvernements (dont un membre du Groupe de pilotage) proposent une meilleure représentation de l'Europe centrale et orientale. 3 gouvernements mettent en évidence que le critère clé permettant de garantir une composition équilibrée ne devrait pas être la région géographique mais la perspective et l'expérience du pays en matière de migration (pays d'origine, de destination ou de transit).

Les réponses concernant la composition du Groupe de pilotage à l'égard des **différentes perspectives sur la migration** (question 4-8d) se répartissent entre les différentes catégories de la même manière que celles concernant la représentation régionale. Si 33 gouvernements (50,0 %) estiment cet aspect « approprié » et 5 (7,6 %) « très approprié », 8 gouvernements (12,1 %) le considèrent « peu approprié » et un (1,5 %) « pas approprié du tout ». 19 gouvernements (28,8 %) ne peuvent pas juger.

4 des gouvernements qui ont commenté cette question déclarent que les différentes perspectives sur la migration sont représentées de manière appropriée. 3 gouvernements considèrent la perspective des pays d'origine comme sous-représentée. Un gouvernement pense qu'il existe encore des pays où la migration représente des enjeux élevés qui demeurent exclus; un autre propose une plus forte présence de la perspective « Développement » dans le Groupe de pilotage. Là encore, une analyse plus approfondie des réponses montre que la composition du Groupe de pilotage, du point de vue de l'équilibre régional comme des différentes perspectives sur la migration – est perçue différemment par les membres du Groupe de pilotage et les non-membres. En général, les membres considèrent cet aspect d'une manière un peu plus positive que les non-membres.

Au total, 28 gouvernements (43,1 %) sont favorables à un **système de rotation** pour les gouvernements qui participent au Groupe de pilotage (question 4-9), 15 gouvernements (23,1 %) n'y sont pas favorables et 22 (33,8 %) ne peuvent pas juger. Si l'on fait la distinction entre les membres et les non-membres du Groupe de pilotage, on observe d'importantes différences :

---

<sup>7</sup> En tant que pratique standard du FMMD, l'interprétation simultanée en anglais, français et espagnol est assurée pour toutes les réunions du Groupe de pilotage, des Amis du Forum ainsi que lors des réunions finales annuelles du FMMD.

**Tableau 11** : Statistiques différenciées des réponses à la question 4-9 (système de rotation pour le Groupe de pilotage)

		Oui	Non	Ne peut pas juger	
4-9	Devrait-il exister un système de rotation pour les gouvernements participant au Groupe de pilotage ?	Membres du Groupe de pilotage seulement	9	13	6
		Non-membres seulement	19	2	16

Une faible majorité des membres du Groupe de pilotage ayant répondu sont contre un système de rotation (13 « non » contre 9 « oui »), alors que la majorité des gouvernements qui ne participent pas à cet organe, et qui sont capables de juger, sont favorables à un système de rotation (19 « oui » contre 2 « non »).

La plupart des commentaires et propositions des gouvernements favorables à un système de rotation sont apportés par des non-membres du Groupe de pilotage. Si un tel mécanisme venait à être mis en place, la garantie d'une composition régionalement équilibrée est considérée comme une nécessité absolue (8 gouvernements). 6 gouvernements voient le système de rotation comme un moyen de permettre à tous les États concernés de participer au Groupe de pilotage. 5 gouvernements mentionnent l'importance du volontariat, tandis que 4 proposent d'introduire une limite temporelle à la participation pouvant aller de deux à quatre ans. 3 gouvernements plaident en faveur d'un équilibre à parts égales entre les pays d'origine et de destination. 3 autres gouvernements mentionnent que les membres du Groupe de pilotage devraient être recrutés sur la base de leur engagement. Un gouvernement propose de désigner les pays formant le Groupe de pilotage par lot.

8 gouvernements opposés au système de rotation, tous membres du Groupe de pilotage, expliquent les raisons de leur position de la manière suivante : l'engagement et l'intérêt d'un gouvernement constituent les critères les plus pertinents pour les pays qui s'impliquent dans le Groupe de pilotage; un système de rotation pourrait, de leur point de vue, engendrer une situation dans laquelle des pays actifs et engagés pourraient devoir quitter le Groupe de pilotage, et/ou les pays à l'engagement plus faible deviendraient membres de cet organe. Les autres arguments avancés par ces gouvernements sont les suivants : un système de rotation fonctionne d'une manière contraire à la flexibilité inhérente aux structures du FMMD et pourrait entraîner une politisation du processus et engendrer une difficulté à maintenir la diversité en matière de représentation régionale et de perspectives sur la migration.

Le **nombre de réunions du Groupe de pilotage** (question 4-10) est considéré approprié par l'ensemble des 38 gouvernements qui se sentaient capables de juger et ayant répondu à la question (59,4 %). Un nombre élevé de gouvernements, 26 au total (40,6 %) ne se sont pas prononcés.

### 3.4.5 Les Amis du Forum

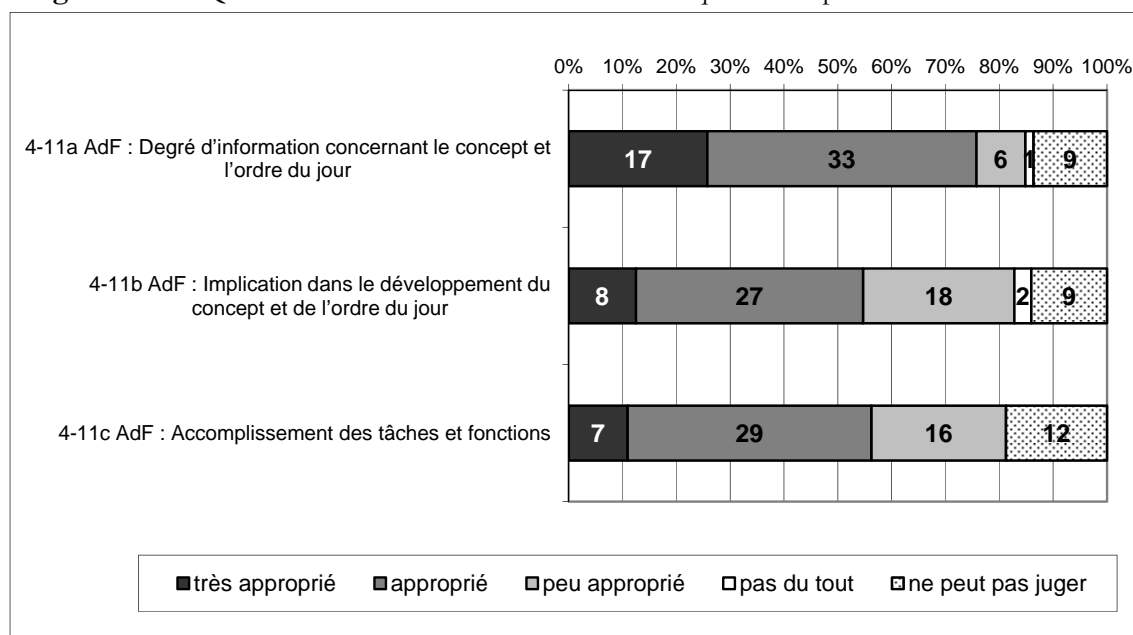
La synthèse des réponses concernant les Amis du Forum (tableau 12, figure 8) indique que le degré d'information relatif au concept de la Présidence et à l'ordre du jour thématique est évalué de manière positive par la plupart des pays participants. Le degré d'implication dans le

développement du concept de la Présidence et de l'ordre du jour thématique et la capacité de l'organe à remplir les tâches et fonctions assignées sont également perçus de manière positive, mais la proportion des gouvernements répondant « peu approprié » est nettement plus élevée.

**Tableau 12 :** Questions sur les Amis du Forum : statistiques des réponses

Question		Très approprié	Approprié	Peu approprié	Pas du tout approprié	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
		++	+	-	--		
4-11	Quelle est votre opinion quant aux Amis du Forum concernant les aspects suivants :						
4-11a	Degré d'information concernant le concept de la Présidence et l'ordre du jour thématique.	N 17 % 25.8	33 50.0	6 9.1	1 1.5	9 13.6	0
4-11b	Degré d'implication dans le développement du concept de la Présidence et de l'ordre du jour thématique.	N 8 % 12.5	27 42.2	18 28.1	2 3.1	9 14.1	2
4-11c	L'accomplissement des tâches et fonctions telles que définies dans les Modalités de fonctionnement en vigueur.	N 7 % 10.9	29 45.3	16 25.0	0 0.0	12 18.8	2
4-12	Le nombre de réunions que tiennent les Amis du Forum entre les principales réunions du FMMD est-il approprié ?		Oui 46 % 71.9	Non 3 4.7		Ne peut pas juger 15 23.4	2

**Diagramme 8 :** Questions sur les Amis du Forum : statistiques des réponses



**Le degré d'information concernant le concept de Présidence et l'ordre du jour thématique** (question 4-11a) est considéré comme « approprié » par 33 gouvernements (50,0%) et « très approprié » par 17 gouvernements (25,8 %). Pour 6 gouvernements (9,1 %), il est seulement « peu approprié » et un (1,5 %) le considère comme « pas approprié du tout ». 9 gouvernements (13,6 %) ne peuvent pas juger.

17 gouvernements ayant laissé un commentaire sur la question sont satisfaits du **degré d'information**. Par ailleurs, 3 gouvernements déplorent un certain manque d'accès à l'information ou un manque d'information plus détaillée. Un autre gouvernement pense que les Amis du Forum sont informés de manière adéquate mais seulement une fois que les décisions ont été prises. Les commentaires de 4 gouvernements portent sur des questions organisationnelles : 2 gouvernements soulignent que le Groupe de pilotage et les Amis du Forum font souvent doublon et sont redondants pour les gouvernements qui participent aux deux organes; un gouvernement trouve que les Amis du Forum représentent une entité de trop grande taille pour une discussion efficace des questions administratives et techniques et que cet organe produit trop de documentations.

27 gouvernements perçoivent le **degré d'implication des Amis du Forum dans le développement du concept de la Présidence et de l'ordre du jour thématique** (question 4-11b) comme « approprié » (42,2 %) et 8 comme « très approprié » (12,5 %). 18 gouvernements (28,1 %) l'estiment « peu approprié » et 2 (3,1 %) le considèrent « pas approprié du tout ». 9 gouvernements (14,1 %) ne peuvent pas juger.

Parmi les gouvernements ayant fait un commentaire, la plupart de ceux qui évaluent cet aspect positivement soulignent qu'ils sont satisfaits du fonctionnement des Amis du Forum ou indiquent que tous les participants sont informés et bénéficient d'une égale possibilité de commenter les projets de documents et de s'impliquer dans les discussions s'ils le souhaitent. Les commentaires des gouvernements qui partagent un avis plus critique indiquent que les Amis du Forum sont perçus comme un groupe plutôt passif qui reçoit essentiellement des informations, mais qui n'est pas très actif dans les discussions et les débats, pour apporter des contributions ou prodiguer des conseils au Groupe de pilotage ou à la Présidence, voire même pour prendre des décisions. Il est considéré comme une plateforme d'information plutôt qu'une caisse de résonance. Certains gouvernements font remarquer que les Amis du Forum sont parfois peu encouragés à participer et que les réunions consécutives du Groupe de pilotage et des Amis du Forum constituent un obstacle à des discussions bien informées et d'actualité lors desdites réunions.

Selon les réponses à la question 4-11c, la **capacité des Amis du Forum à accomplir les tâches et fonctions** telles que définies en vertu des Modalités de fonctionnement en vigueur (question 4-11c) est considérée « appropriée » par 29 gouvernements (45,3 %) et « très appropriée » par 7 autres (10,9 %). 16 gouvernements (25 %) estiment cette capacité « peu appropriée » et 12 (18,8 %) ne peuvent pas juger.

La majorité des commentaires sur cet aspect sont faits par 11 gouvernements exprimant leur appréciation du bon fonctionnement de cet organe qui, selon eux, offre à tous les États



concernés l'opportunité d'être informés et de participer aux discussions sur la direction conceptuelle du processus du FMMD. L'un des points fréquemment souligné est que les réunions des Amis du Forum sont bien organisées.

8 gouvernements expriment un avis plutôt critique sur le fonctionnement des Amis du Forum. 6 d'entre eux regrettent que cet organe, tout en étant bien informé des développements du processus du FMMD, soit insuffisamment impliqué dans la définition des orientations du processus. Selon certains de ces gouvernements, une amélioration est nécessaire concernant son rôle en tant que caisse de résonance dans la mesure où les Amis du Forum ne semblent pas avoir suffisamment accès aux travaux du Groupe de pilotage. La taille du groupe et le fait qu'il se réunisse consécutivement au Groupe de pilotage sont considérés comme à l'origine de cette situation. Un gouvernement propose que les Amis du Forum soient encouragés à participer davantage; un autre mentionne qu'il considère les discussions au sein des Amis du Forum comme insuffisamment consistantes.

Le **nombre de réunions** que tiennent les Amis du Forum (question 4-12) est considéré approprié par 72 % des gouvernements ayant répondu, tandis que 3 (5%) d'entre eux sont d'un avis contraire. L'un de ces 3 gouvernements observe que de simples réunions de partage d'informations pourraient être organisées moins souvent (une à deux fois par an); un autre considère qu'il est adéquat d'organiser au moins deux réunions dans l'année.

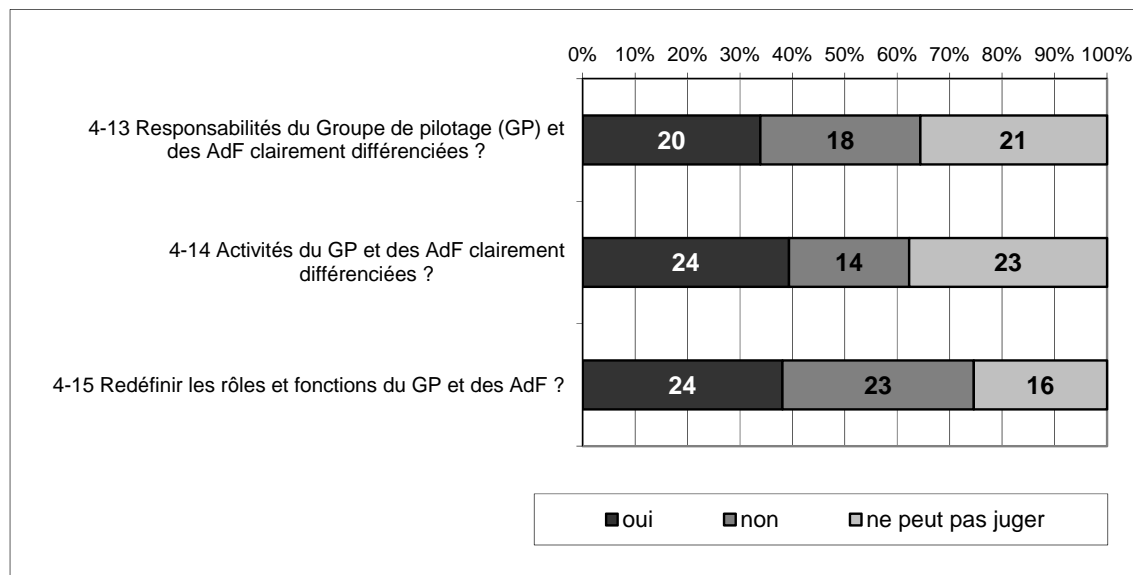
### 3.4.6 Rôles du Groupe de pilotage et des Amis du Forum

Lorsque l'on regarde les statistiques des réponses à la question relative à la clarté des rôles respectifs du Groupe de pilotage et des Amis du Forum dans le tableau 13 et la figure 9, il est surprenant de constater que la proportion des gouvernements qui laissent le champ vide ou qui donnent une réponse peu claire ainsi que le nombre de ceux qui ne peuvent pas juger est relativement élevé. Dans le même temps, les points de vue exprimés sur la question sont quelque peu divisés.

**Tableau 13 :** Question sur la distinction entre le Groupe de pilotage et les Amis du Forums – statistiques des réponses

			Oui	Non	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
4-13	Les responsabilités respectives du Groupe de pilotage et des Amis du Forum se différencient-elles clairement les unes des autres ?	N	20	18	21	7
		%	33.9	30.5	35.6	
4-14	Les activités respectives du Groupe de pilotage et des Amis du Forum se différencient-elles clairement les unes des autres ?	N	24	14	23	5
		%	39.3	23.0	37.7	
4-15	Les rôles et fonctions respectifs du Groupe de pilotage et des Amis du Forum devraient-ils être redéfinis ?	N	24	23	16	3
		%	38.1	36.5	25.4	

**Diagramme 9 :** Question sur la distinction entre le Groupe de pilotage et les Amis du Forums – statistiques des réponses



Selon les gouvernements – plutôt rares – qui ont répondu aux questions 4-13 à 4-15, la différenciation des activités pratiques respectives des deux organes étudiés est plus claire (24 « oui » contre 18 « non ») que celle de leurs responsabilités formellement définies (20 « oui » contre 18 « non »). Comme précédemment signalé, les points de vue relatifs à la distinction entre les responsabilités et au besoin de les redéfinir sont quasiment à égalité (24 « oui » contre 23 « non »). Si l'on considère le nombre élevé de gouvernements indiquant ne pas pouvoir juger, il est difficile de procéder à une interprétation sans ambiguïté des résultats.

Les commentaires contribuent à illustrer les différents points de vue relatifs à cette question. Comme les commentaires apportés à la question 4-13 (**différenciation des responsabilités respectives**) et 4-14 (**différenciation des activités respectives**) sont dans de nombreux cas identiques, ils sont analysés ensemble.

5 gouvernements répètent expressément dans leur commentaire qu'ils perçoivent les responsabilités et les activités comme clairement différentes.

7 autres gouvernements indiquent que les mandats du Groupe de pilotage et des Amis du Forum sont clairement définis dans les Modalités de fonctionnement, mais que les fonctions ne sont pas assumées et différenciées de manière appropriée dans la pratique. Ce dernier aspect est illustré par 13 gouvernements qui déclarent dans leur commentaire qu'ils observent un fort degré de double emploi entre les deux organes, au niveau de l'ordre du jour et des participants. 4 gouvernements avancent pour principale raison à cela les réunions consécutives du Groupe de pilotage et des Amis du Forum. 2 gouvernements pensent que le degré de différenciation dépend, dans la pratique, des fonctions et des ordres du jour que la Présidence attribue au Groupe de pilotage et aux Amis du Forum.

6 gouvernements déclarent qu'il faut plus de clarté quant aux mandats respectifs, sans autres précisions.

Les points de vue quant à la question de savoir si **les rôles et fonctions respectifs du Groupe de pilotage et des Amis du Forum devraient être redéfinis** (question 4-15) se répartissent de manière quasiment égale (24 « oui » contre 23 « non »). Étant donné que 16 gouvernements (25 %) ne peuvent pas juger et que 3 ont donné une réponse peu claire (en cochant deux cases à la fois), il n'est pas possible de tirer de conclusions précises quant à un éventuel besoin de redéfinition.

Il a été demandé aux gouvernements favorables à une redéfinition d'émettre des propositions sur la manière dont elle devrait être effectuée. 24 gouvernements (20 favorables à la redéfinition et 4 autres) ont fait différentes observations sur cette question. Certaines observations concernent uniquement les Amis du Forum ou uniquement le Groupe de pilotage, tandis que d'autres se rapportent aux deux organes. Elles peuvent être résumées comme suit :

- Pour 5 gouvernements, il faut plus de clarté dans la définition formelle du rôle et de la fonction des deux organes. Ils n'apportent toutefois aucune précision spécifique.
- 4 gouvernements ne considèrent pas qu'il soit nécessaire de modifier les Modalités de fonctionnement du FMMD, mais voient certaines modifications pratiques possibles pour mieux différencier le Groupe de pilotage des Amis du Forum. 2 gouvernements proposent d'éviter les réunions consécutives des deux organes afin de permettre une meilleure préparation des réunions des Amis du Forum et de meilleures consultations des propositions du Groupe de pilotage. Un gouvernement déclare que les différents rôles sont clairement définis dans les Modalités de fonctionnement mais qu'ils doivent être mieux respectés dans la pratique. Un autre partage ce point de vue et indique que les membres des Amis du Forum doivent reconsidérer leur rôle au sein de ce groupe. Ce point de vue est également défendu par un troisième gouvernement qui voit là un potentiel inexploité d'utiliser les Amis du Forum comme une plateforme destinée à garantir la cohérence et la continuité autour des questions essentielles. Un autre gouvernement pense qu'au lieu de mesures formelles, il faut instaurer un leadership différent, assumé par la Présidence ou le Groupe de travail.
- 3 gouvernements soulignent qu'ils voient le Groupe de pilotage comme un organe donnant des orientations stratégiques au processus, préparant des concepts et apportant des conseils opérationnels, tandis que les Amis du Forum agissent en qualité d'organe consultatif, assumant et relevant les défis de ces concepts et garantissant la transparence et la nature inclusive du processus. Cette perception des Amis du Forum est partagée par 3 autres gouvernements. Cependant, aucun de ces gouvernements ne fait clairement état d'un besoin de réformes ou de changements spécifiques.
- Un gouvernement propose d'imaginer les Amis du Forum comme un organe qui représenterait directement chaque pays participant au processus du FMMD, et le Groupe de pilotage comme un organe rassemblant les représentants de ces pays basés à Genève.
- Un autre gouvernement souhaite une plus grande implication des deux organes dans le processus de prise de décision quant à l'ordre du jour thématique du FMMD, sans apporter plus de précisions dans son commentaire.

- 4 gouvernements proposent de fusionner les deux organes en un seul en raison des nombreux doubles emplois qu'ils observent entre eux. L'un de ces gouvernements voit cette option comme une alternative si aucun accord n'est trouvé sur les rôles réels. Un autre gouvernement suggère de conserver le Groupe de pilotage comme principal organe délibératif du FMMD dont les réunions pourraient être ouvertes à un nombre plus élevé de membres et d'observateurs, selon ce qui est jugé approprié.
- 7 gouvernements constatent une nécessité explicite de redéfinir le rôle et la fonction du Groupe de pilotage dans les Modalités de fonctionnement. Tandis que 3 d'entre eux n'apportent pas de précisions, 4 gouvernements font des propositions concrètes. 3 suggèrent de réduire sa taille et de lui accorder un mandat plus clair concernant le processus de pilotage, en lui conférant une orientation plus opérationnelle. Cela comprendrait aussi l'introduction d'un système de rotation pour les membres (voir également la section 3.4.4). Dans une suggestion spécifique, il est proposé que le Groupe de pilotage ne comprenne que les membres de la Troïka (Présidence en fonction, Présidence sortante et Présidence à venir) et les gouvernements participant à la préparation des tables rondes et aux réunions de travail issues des tables rondes. Un autre gouvernement propose d'introduire plus de flexibilité dans le programme des réunions : ces dernières pourraient être plus courtes, avoir lieu seulement quand elles sont nécessaires mais plus fréquemment.
- 2 gouvernements font des propositions uniquement sur le rôle des Amis du Forum : l'un d'entre eux souhaite avoir plus son mot à dire dans le processus et l'autre suggère moins de réunions durant l'année, afin d'avoir plus de matière à discuter lors des réunions et de leur conférer ainsi plus de consistance.

### 3.4.7 Financement

La majorité des gouvernements donnant leur avis sur les **arrangements en vigueur en matière de financement volontaire** (question 4-16) perçoivent ce système comme plutôt négatif. 19 gouvernements jugent ces arrangements « peu appropriés » (30,2 %) et 7 (11 %) « pas appropriés du tout ». 14 gouvernements (22,2 %) les considèrent « appropriés » et 4 (6,3 %) « très appropriés ». Comme 19 (30,2 %) des gouvernements participant à l'enquête ne peuvent pas juger, les réponses sont quelque peu difficiles à interpréter.

Ainsi, 42 gouvernements (64,6 %) plaident en faveur d'un mécanisme qui garantisse un financement plus prévisible (question 4-17), tandis que 7 seulement (10,8 %) répondent par la négative à la question. 16 gouvernements (24,6 %) ne peuvent pas juger.

**Tableau 14 :** Questions sur le financement : statistiques des réponses

Question		Très appropriés	Appropriés	Peu appropriés	Pas du tout appropriés	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
		++	+	-	--		
4-16 Les arrangements en vigueur en matière de financement volontaire sont-ils appropriés pour permettre au processus du FMMD de perdurer?	N	4	14	19	7	19	3
	%	6.3	22.2	30.2	11.1	30.2	
4-17 Faudrait-il un mécanisme pour garantir un financement plus prévisible ?			Oui	Non		Ne peut pas juger	
	N		42	7		16	1
	%		64.6	10.8		24.6	

Dans les commentaires, 16 gouvernements se disent favorables à la préservation de la nature volontaire du processus, y compris des contributions financières volontaires. Cependant, selon d'autres commentaires, l'une des conséquences de ce principe est que la continuité du processus du FMMD dépend de la volonté des gouvernements – à ce jour apparemment peu nombreux – d'apporter une contribution financière. En conséquence, chaque Présidence semble devoir faire face à une insécurité et une instabilité ainsi qu'à un manque de prévisibilité financière, des obstacles qui gênent la planification et accaparent les ressources pour trouver des fonds, ressources qui pourraient être utilisées autrement. Cette situation est également perçue comme un obstacle empêchant les gouvernements d'assumer la présidence, en particulier pour les pays dans une situation financière difficile. La nécessité de rendre le financement plus stable et prévisible pour les gouvernements assurant la présidence est expressément mentionnée par 9 gouvernements.

Dans leurs commentaires, 11 gouvernements déclarent qu'ils soutiennent le mécanisme de financement proposé par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations et le développement en 2011. Ils voient ce mécanisme comme un moyen pratique de résoudre ce dilemme. Les autres propositions visant à améliorer le financement sont les suivantes :

- 9 gouvernements mentionnent la nécessité d'élargir la base des donateurs, en particulier grâce aux contributions financières d'un plus grand nombre d'États-membres.
- 4 gouvernements proposent de réduire les coûts globaux du processus du FMMD, notamment ceux liés à la principale réunion annuelle, par exemple en passant sa fréquence à une réunion tous les deux ans.
- 4 gouvernements sont favorables à un financement sur plusieurs années, c'est-à-dire à la possibilité de contribuer par petits montants répartis sur plusieurs années au lieu d'un grand montant par an.
- 2 gouvernements proposent des droits annuels minimum pour chaque pays participant, en fonction, par exemple, de l'échelle des quotas des Nations Unies.

### 3.4.8 Obstacles à la participation

31 gouvernements ayant répondu à la question concernant les éventuels **obstacles qui empêchent les gouvernements de participer au processus du FMMD** (question 4-18) pensent qu'il peut exister de tels obstacles (49,2 %); 19 gouvernements (30,2 %) ne voient aucun obstacle de ce genre et 13 (20,6 %) ne peuvent pas juger.

**Tableau 15 :** Question sur les obstacles à la participation - statistiques des réponses

			Oui	Non	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
4-18	Existe-t-il des obstacles qui empêchent les gouvernements de participer au processus du FMMD ?	N	31	19	13	3
		%	49.2	30.2	20.6	

Selon les commentaires effectués par 25 gouvernements, le principal obstacle à la participation tient aux contraintes financières essentiellement liées aux frais de déplacement pour assister aux différentes réunions à l'étranger. Les pays sans représentation permanente à Genève semblent désavantagés à cet égard. 7 gouvernements mentionnent que les pays en développement peuvent être particulièrement concernés. 3 gouvernements plaident en faveur d'un mécanisme destiné à subventionner la participation des délégués de certains pays, l'un d'entre eux signalant que cela a déjà été pratiqué par le passé.

Les contraintes temporelles liées à la préparation des réunions du FMMD et/ou le choix des représentants du pays à ces réunions ainsi que les obstacles linguistiques représentent d'autres problèmes mentionnés par les gouvernements. Il peut également exister des contraintes de nature administrative, telles que les exigences en matière de visas, les charges administratives ou les problèmes techniques (accès à Internet).

2 gouvernements déclarent dans leur commentaire qu'ils n'observent aucun obstacle pour l'instant, mais que la modification de certains principes constituant le FMMD tels que le caractère informel, non-contraignant du processus mené par les États pourrait les empêcher de participer à l'avenir. Un autre gouvernement souhaite que la participation de la société civile soit intensifiée et que la migration en tant que concept soit perçue de manière plus positive qu'à l'heure actuelle. D'autres gouvernements encore voient le manque de visibilité et de transparence ainsi que le manque de clarté du statut du FMMD après 2012 comme des obstacles potentiels à la participation.

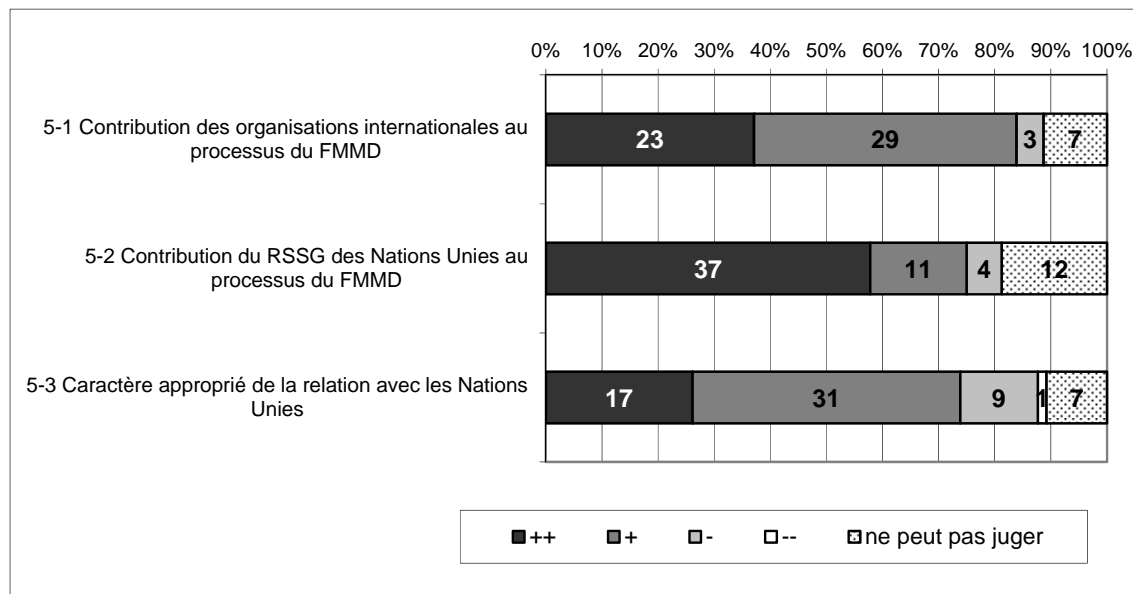
### 3.5 Rôle des organisations internationales et relations avec celles-ci

Le tableau 16 et le diagramme 10 offrent un aperçu des opinions des gouvernements participants sur le rôle de la relation avec les organisations internationales. La grande majorité des gouvernements exprimant leur point de vue sur ce sujet juge l'implication des organisations internationales et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies positive. La relation actuellement entretenue avec les Nations Unies est également considérée comme essentiellement positive.

**Tableau 16 :** Questions sur l'interaction avec les organisations internationales - statistiques des réponses

Question		Largement	Assez	Peu	Pas du tout	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
		++	+	-	--		
5-1 Dans quelle mesure l'implication des organisations internationales a-t-elle positivement contribué au processus du FMMD ?	N	23	29	3	0	7	4
	%	37.1	46.8	4.8	0.0	11.3	
5-2 Dans quelle mesure l'implication du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies a-t-il positivement contribué au processus du FMMD ?	N	37	11	4	0	12	2
	%	57.8	17.2	6.3	0.0	18.8	
		Très appropriée	Appropriée	Peu appropriée	Pas du tout appropriée	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
		++	+	-	--		
5-3 La relation entretenue actuellement avec les Nations Unies est-elle appropriée ?	N	17	31	9	1	7	1
	%	26.2	47.7	13.8	1.5	10.8	

**Diagramme 10 :** Questions sur l'interaction avec les organisations internationales - statistiques des réponses



29 gouvernements (37,1 %) considèrent que les **organisations internationales** ont « assez » contribué au processus du FMMD (question 5-1) tandis que 23 (37,1 %) sont d'avis qu'elles y ont « largement » contribué. 3 gouvernements (4,8 %) estiment que les organisations internationales y ont « peu » contribué.

La plupart des commentaires illustrent les contributions positives des organisations internationales au processus du FMMD. Ce sont avant tout l'expertise, les connaissances et les expériences des différentes organisations spécialisées dans le domaine de la migration qui sont mises en avant par de nombreux gouvernements. Elles apportent une connaissance spécifique, des données analytiques, des exemples de meilleures pratiques, etc. Selon 5 gouvernements, les organisations internationales jouent un rôle majeur dans la préparation des documents de travail. 3 gouvernements soulignent leur contribution au Groupe de travail sur la cohérence des politiques, les données et la recherche. 4 gouvernements considèrent le soutien et l'expertise spécifiques des organisations internationales comme essentiels et inestimables pour le processus du FMMD. 2 gouvernements proposent que leur contribution soit renforcée tout en maintenant le processus du FMMD sous la houlette des États.

3 gouvernements indiquent dans leur commentaire que les organisations internationales ne se contentent pas de stimuler et d'alimenter les discussions du FMMD, mais qu'elles contribuent également à des projets spécifiques reliant les questions de migration et de développement au niveau national.

4 gouvernements émettent des critiques quant à la participation des organisations internationales. Bien que ces gouvernements apprécient l'expertise des organisations internationales et leur contribution aux discussions du FMMD, elles déclarent que les organisations internationales prennent parfois trop de place dans les réunions de tables rondes, assurant leur propre promotion ou celle de leurs services, apportant peu de choses au dialogue politique et ne laissant ainsi pas assez de temps et de place aux discussions entre les gouvernements. 2 gouvernements proposent que la participation active et la coprésidence des organisations internationales dans les discussions de tables rondes soient limitées.

L'implication du **Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG)** (question 5-2) est également jugée très positive. 37 gouvernements (57,8 %) considèrent qu'il a « largement » contribué au processus du FMMD et 11 (17,2 %) déclarent que sa contribution a été « assez » positive. Seuls 4 gouvernements estiment qu'il y a « peu » contribué.

La plupart des commentaires soulignent différents aspects du rôle du RSSG dans le processus du FMMD.

- En premier lieu, il est perçu comme le seul lien formel avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales, apportant une certaine résonance au FMMD ainsi qu'une voix à l'Assemblée générale des Nations Unies et assurant la cohérence avec les pratiques onusiennes. Il apporte un soutien politique et une légitimité au processus du FMMD ainsi qu'aux processus engagés au niveau national découlant des activités du FMMD.
- En deuxième lieu, nombreux sont les gouvernements ayant répondu à le voir comme une personne clé au sein du FMMD. Différents gouvernements le décrivent comme le principal promoteur du FMMD, ayant apporté une contribution majeure au développement, façonnant et faisant progresser le processus du FMMD et construisant sa mémoire institutionnelle. Selon plusieurs gouvernements, le RSSG joue un rôle important en apportant une orientation stratégique, une direction et des conseils ainsi qu'une feuille de route conceptuelle. Des exemples de son intervention ont été cités : il a par exemple



soulevé certains problèmes nécessitant une discussion, préparé un document contenant un concept de financement, prodigué des conseils et un soutien politique à la Présidence en fonction, s'est engagé et a coopéré avec les gouvernements accueillant des manifestations du FMMD. Tout cela a contribué à assurer la continuité du processus.

- Enfin, le RSSG semble jouer un rôle intégrateur au sein du FMMD, aidant à façonner une vision commune de la migration dans le monde et rassemblant plus étroitement les pays . Il est perçu comme ayant une vision globale et plaçant le processus au centre d'un contexte plus large; il est considéré comme un intermédiaire neutre et impartial qui contribue au développement d'une vision commune parmi les participants au FMMD.

Un gouvernement pense que le RSSG interprète son rôle d'une manière un peu trop dominatrice.

Les **relations actuellement entretenues avec les Nations Unies** (question 5-3) sont, pour l'essentiel, jugées positives. Tandis que 31 gouvernements (47,7%) pensent que ces relations sont « appropriées » et que 17 gouvernements les estiment « très appropriées », 9 (13,8 %) partagent le point de vue qu'elles le sont « peu ». Un gouvernement (1,5 %) les considère « pas appropriées du tout ». 7 (10,8 %) ne peuvent pas juger.

Différents gouvernements ont répondu à cette question en donnant leur avis sur l'évolution future de la relation du FMMD avec les Nations Unies.

- La plupart des gouvernements qui ont apporté un commentaire (15) ont une préférence pour le statu quo. Ils soulignent le caractère informel du FMMD mené par les États, en tant que plateforme extérieure au système des Nations Unies et considèrent le lien actuel entretenu avec l'ONU par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général et du Groupe mondial sur la migration approprié. Tandis que 12 de ces gouvernements préfèrent conserver le statu quo, 3 voient le potentiel qu'il y aurait à développer la relation du FMMD avec les Nations Unies au sein du cadre existant, par exemple en renforçant le rôle complémentaire des deux forums.
- 6 gouvernements souhaitent que la relation entre le FMMD et les Nations Unies soit renforcée et clarifiée.
- 2 gouvernements sont d'avis que le FMMD ou la question de la migration et du développement devrait faire partie du système des Nations Unies.

Plusieurs autres commentaires illustrent la manière dont les gouvernements perçoivent la valeur de l'interaction entre le FMMD et l'ONU. On peut distinguer trois aspects : en premier lieu, le lien avec les Nations Unies favorise une certaine publicité autour du FMMD et lui confère une légitimité. En deuxième lieu, sur le plan stratégique, le soutien du Secrétaire général est généralement considéré comme essentiel pour le processus du FMMD. Enfin, la participation des organisations des Nations Unies et du Représentant spécial du Secrétaire général est appréciée sur le plan pratique. Ces éléments et ces acteurs contribuent à façonner des visions communes de la migration et jouent un rôle essentiel grâce à l'expertise et au soutien apportés aux gouvernements dans les activités menées au niveau national.

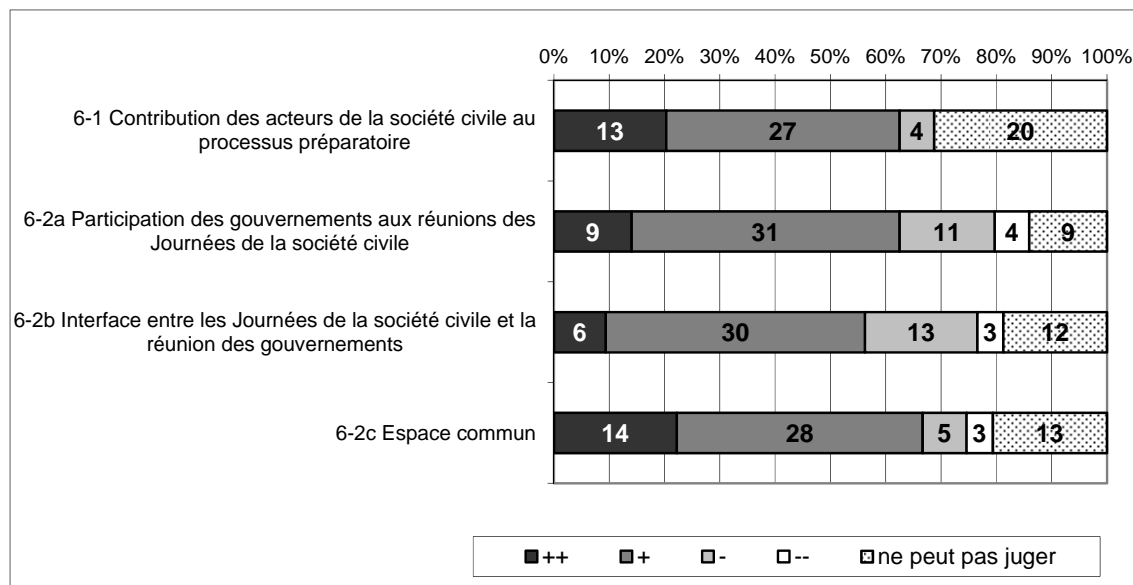
### 3.6 Rôle de la société civile et relations avec celle-ci

Le tableau 17 et le diagramme 11 donnent un aperçu des opinions des gouvernements participants sur le rôle et la relation avec les acteurs de la société civile. En règle générale, l'implication et l'interaction avec la société civile sont évaluées de manière positive.

**Tableau 17 :** Questions sur l'interaction avec la société civile - statistiques des réponses

Question			Largement	Assez	Peu	Pas du tout	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
			++	+	-	-		
6-1	Dans quelle mesure l'implication des différents acteurs de la société civile a-t-elle contribué positivement au processus préparatoire des principales réunions du FMMD ?	N	13	27	4	0	20	2
		%	20.3	42.2	6.3	0.0	31.3	
			Très approprié(e)	Approprié(e)	Peu approprié(e)	Pas du tout approprié(e)	Ne peut pas juger	Vide/peu clair
			++	+	-	-		
6-2	Dans quelle mesure trouvez-vous les arrangements suivants appropriés pour permettre une interaction entre la société civile et les gouvernements dans le processus du FMMD :							
6-2a	La participation de représentants du gouvernement à la réunion des Journées de la société civile	N	9	31	11	4	9	2
		%	14.1	48.4	17.2	6.3	14.1	
6-2b	L'interface entre les Journées de la société civile et la Réunion des gouvernements	N	6	30	13	3	12	2
		%	9.4	46.9	20.3	4.7	18.8	
6-2c	L'espace commun (comme à Puerto Vallarta)	N	14	28	5	3	13	3
		%	22.2	44.4	7.9	4.8	20.6	
				Oui	Non		Ne peut pas juger	Vide/peu clair
6-3	Le FMMD devrait-il interagir d'une autre manière avec la société civile ?	N		19	19		24	4
		%		30.6	30.6		38.7	

**Diagramme 11 : Questions sur l'interaction avec la société civile - statistiques des réponses**



27 gouvernements (42,2 %) pensent que les **acteurs de la société civile** ont « assez » contribué au processus préparatoire du FMMD (question 6-1) et 13 (20,3 %) qu'ils y ont « largement » contribué. 4 gouvernements (6,3 %) déclarent que les acteurs de la société civile ont « peu » contribué. Près d'un tiers des gouvernements, soit 20 (31,3 %), ne peuvent pas juger.

14 gouvernements illustrent, à travers différents commentaires, comment ils perçoivent la contribution des acteurs de la société civile : leur principale contribution tient à ce qu'ils informent, enrichissent et complètent les débats du FMMD en apportant la perspective de la société civile, en particulier des migrants, permettant par conséquent aux gouvernements d'avoir une vision plus large des questions discutées, d'identifier les préoccupations et de bénéficier des expériences pratiques de la société civile. 6 gouvernements indiquent qu'ils rencontrent les acteurs de la société civile au niveau national afin de préparer la réunion principale du FMMD.

9 gouvernements plaident en faveur d'une valorisation et d'une amélioration de l'implication de la société civile dans le processus du FMMD. Parmi les commentaires essentiellement généraux, seules quelques propositions spécifiques vont dans ce sens (à savoir une information régulière faite par les migrants eux-mêmes sur les questions couvertes par l'ordre du jour du FMMD, une implication des acteurs de la société civile dans les réunions principales du FMMD, une implication des acteurs de la société civile des pays d'origine et d'accueil et l'invitation d'acteurs sélectionnés parmi la société civile pour faire partie des équipes de préparation des tables rondes).

La **participation de représentants des gouvernements à la réunion des Journées de la société civile** (question 6-2a) est jugée « appropriée » par 31 gouvernements (48,4 %) et « très appropriée » par 9 autres (14,1 %). 11 gouvernements (17,2 %) considèrent cette participation « peu appropriée » et 4 (6,3 %), « pas appropriée du tout ». 9 gouvernements (14,1 %) ne peuvent pas juger.

23 gouvernements ont fait des commentaires qui soulignent et/ou illustrent la valeur et les bénéfices de la participation des gouvernements aux réunions des Journées de la société civile : selon eux, les bénéfices sont l'échange de différentes perspectives et la possibilité de dialoguer, de réfléchir conjointement et de développer une appréhension commune des questions discutées. Un des gouvernements propose de renforcer l'engagement des gouvernements aux Journées de la société civile grâce à une séance de débat général plus longue.

9 gouvernements plaident en faveur d'une distinction claire entre les réunions des Journées de la société civile et les réunions du FMMD. Selon eux, il convient d'éviter de mélanger les deux réunions. Certains d'entre eux sont plutôt sceptiques quant à la participation des gouvernements à la réunion des Journées de la société civile, défendant l'idée que cela peut nuire à l'autonomie des acteurs de la société civile et gêner les discussions libres et franches entre eux.

3 gouvernements soulignent qu'en fait, par le passé, les représentants des gouvernements étaient plutôt peu nombreux à participer aux réunions des Journées de la société civile en raison des contraintes temporelles et/ou financières.

30 gouvernements (46,9 %) estiment le principe d'avoir une **interface entre les Journées de la société civile et la réunion des gouvernements du FMMD** (question 6-2b) « approprié » et 6 (9,4 %) « très approprié ». 13 gouvernements (20,3 %) le considèrent « peu approprié » et 3 (4,7 %) jugent cette interface « pas appropriée du tout ». 12 gouvernements (18,8 %) ne se prononcent pas.

Les commentaires faits sur ce sujet sont très hétérogènes et difficiles à résumer. Le sens de cette question semble avoir été difficile à comprendre pour certains gouvernements.

**L'Espace commun**, tel qu'organisé lors de la réunion du FMMD de 2010 au Mexique (question 6-2c), est jugé « approprié » par 28 gouvernements (44,4 %) et « très approprié » par 14 autres (22,2 %). 5 gouvernements (7,9 %) le considèrent « peu » approprié et 3 (4,8 %) « pas approprié du tout ». 13 gouvernements (20,6 %) ne peuvent pas juger.

La plupart des commentaires consacrés à l'Espace commun (faits par 21 gouvernements) soulignent pourquoi le concept d'Espace commun est perçu comme intéressant. Il est apprécié en sa qualité de plateforme novatrice et ouverte, offrant une opportunité d'interagir avec les acteurs de la société civile pour débattre et échanger les points de vue.

5 gouvernements se sont montrés critiques quant à la forme que revêt l'Espace commun. Selon eux, il y avait trop de participants, trop de déclarations écrites et trop peu de temps, de sorte que cette forme ne permet pas une interaction et un dialogue suffisants entre les participants. En conséquence, certains gouvernements ont fait des propositions spécifiques à des fins d'amélioration : organiser de plus petits groupes en parallèle, accorder plus de temps, préparer une synthèse des réunions des Journées de la société civile et organiser le dialogue sous une forme similaire à celle des réunions de tables rondes.

38 gouvernements (61 % des participants) ont répondu à la question de savoir si le FMMD devrait **interagir d'une autre manière avec la société civile** (question 6-3); 24 gouvernements (38,7 %) - un nombre particulièrement élevé – déclarent ne pas pouvoir juger. Étant donné que les réponses affirmatives et négatives se répartissent en parts égales (19 ou 30,6 % de pour comme de contre), aucune tendance claire ne se dessine en faveur d'une direction particulière. Interrogés quant à d'autres manières possibles d'interaction, certains gouvernements ont fait les propositions suivantes :

- 2 gouvernements proposent d'instituer des réunions intermédiaires supplémentaires entre les gouvernements et les acteurs de la société civile.
- Dans un même ordre d'idée, deux autres gouvernements suggèrent de partager le grand groupe participant à la réunion principale en plus petits groupes et de discuter de sujets spécifiques en tables rondes plus restreintes. Cependant, le temps consacré à ces interfaces ne devrait pas être pris sur le temps de la réunion des gouvernements. Un autre gouvernement soutient explicitement l'exemple de la tenue de séminaires thématiques régionaux.
- Certains gouvernements proposent, sans autres précisions, d'impliquer des ONG dans le processus préparatoire (3), dans des séances spéciales avec les Amis du Forum (1) ou dans des projets de suivi (1). Un gouvernement suggère d'avoir plus de séances communes lors des réunions annuelles (1).
- 2 gouvernements voient le site Web du FMMD comme une plateforme potentielle d'informations concernant les importants développements, initiatives, activités et projets de la société civile, ou comme une interface permettant aux acteurs de la société civile de commenter les développements du FMMD.
- 2 autres souhaiteraient avoir une meilleure représentation des organisations des diasporas dans les interfaces avec le FMMD.

Divers gouvernements soulignent explicitement que le FMMD devrait rester un processus mené par les États, que les deux niveaux devraient rester séparés l'un de l'autre et qu'il relève de la responsabilité de la société civile d'organiser et de financer ses activités liées au processus du FMMD. 2 gouvernements insistent sur la séparation claire des Journées de la société civile et des réunions des gouvernements du FMMD comme c'est actuellement le cas, mais suggèrent un meilleur séquençage des ces deux événements. De leur point de vue, les Journées de la société civile devraient avoir lieu bien avant, de sorte qu'un rapport sur les résultats de cette rencontre pourrait être intégré au processus préparatoire de la réunion des gouvernements du FMMD.

## Annexe A : Liste des gouvernements participants

Les gouvernements et observateurs suivants ont participé à cette enquête. Les membres du Groupe de pilotage sont signalés par un astérisque (\*).

Afghanistan	Cambodge	Népal
Grèce*	Canada*	Nigéria
Guatemala	Chili	Panama
Guyane	Colombie	Pérou
Hongrie	Danemark	Philippines*
Inde*	Estonie	Portugal*
Indonésie*	Îles Fidji	Qatar*
Irlande	Finlande	Rwanda
Israël*	France*	Serbie
Italie	Allemagne*	Slovénie
Jamaïque	Ghana*	Afrique du Sud*
Japon*	Pays-Bas*	Espagne*
Albanie	Kenya*	Swaziland
Andorre	République de Corée*	Suède*
Argentine*	Liban	Suisse*
Australie*	Lesotho	Tanzanie
Autriche	Liechtenstein	Thaïlande*
Azerbaïdjan	Madagascar	Émirats Arabes Unis*
Belgique*	Malawi	Royaume-Uni*
Bénin	Mexique*	États-Unis d'Amérique*
Bosnie-Herzégovine	Moldavie	Vietnam
Burundi	Maroc*	Yémen

Les gouvernements du Brésil et de la Tunisie ont remis leur questionnaire après le délai ultime. C'est pourquoi ils n'ont pas pu être pris en compte dans l'analyse.

## Annexe B : Questions sur le Groupe de pilotage : statistiques des réponses distinctes (membres contre non-membres)

Question		Très approprié(e)	Approprié(e)	Peu approprié(e)	Pas du tout approprié(e)	Ne peut pas juger	
4-8	Quelle est votre opinion quant au Groupe de pilotage concernant les aspects suivants :						
4-8a	L'accomplissement des tâches et fonctions telles que définies dans les Modalités de fonctionnement en vigueur.	Membres	7	19	1	0	1
		Non-membres	13	30	2	0	21
4-8b	Taille / nombre de pays participants	Membres	0	19	7	1	1
		Non-membres	5	29	11	3	16
4-8c	La composition régionalement équilibrée	Membres	5	16	4	1	1
		Non-membres	8	31	9	2	14
4-8d	La composition quant aux différentes perspectives sur la migration	Membres	4	19	4	0	1
		Non-membres	5	33	8	1	19
			Oui	Non		Ne peut pas juger	
4-9	Devrait-il exister un système de rotation pour les gouvernements participant au Groupe de pilotage ?	Membres	9	13		6	
		Non-membres	28	15		22	
4-10	Le nombre de réunions que tient le Groupe de pilotage entre les réunions principales du FMMD est-il approprié ?	Membres	25	0		3	
		Non-membres	38	0		26	

## **Annexe C : Résultats de l'enquête réalisée auprès des observateurs du FMMD**

Les jugements présentés dans le chapitre 3 sont les avis des gouvernements participant au processus du FMMD. Quelque 44 Observateurs du FMMD – composés d'organisations internationales, de fondations internationales, de processus consultatifs régionaux et d'autres acteurs non-gouvernementaux – qui participent également au FMMD annuel, étaient invités à évaluer les éléments du FMMD les concernant. L'enquête réalisée à cet effet permet également d'analyser l'impact du processus du FMMD au niveau des organisations internationales.

Une version plus courte et partiellement adaptée du questionnaire destiné aux gouvernements a été envoyée à tous les Observateurs du FMMD. Au 28 août (ultime délai), 10 de ces 44 Observateurs ont remis leur réponse, ce qui représente une participation à l'enquête de 22 %.

- Observatoire ACP sur les migrations
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
- Union européenne
- Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés (CIG)
- Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM)
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES-NU)
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Dans les sections suivantes, les réponses des observateurs sont dans un premier temps présentées puis brièvement commentées.

### **Impressions générales sur le processus du FMMD et ses impacts**

La synthèse des résultats figurant dans le tableau 18 et le diagramme 12 montre que la plupart des observateurs ayant répondu estiment que le processus du FMMD et ses impacts sont positifs. Comme dans le cas des gouvernements (voir chapitre 3.1), pour la plupart des points abordés, le jugement le plus fréquent est « assez » positif. Il y a relativement peu de réponses négatives. Selon les réponses des observateurs, le FMMD a eu pour principal impact de contribuer au débat international sur la migration et le développement et de favoriser les échanges de politiques et de pratiques dans ce domaine.



**Tableau 18 :** Impressions générales sur le processus du FMMD et ses impacts – statistiques des réponses des observateurs

Question			Dans une large mesure	Assez	Faible	Aucune	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
1-1	Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des réalisations du processus du FMMD à ce jour ?	N	3	6	1	0	0
		%	30	60	10	0.0	0.0
1-2	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il favorisé l'échange de politiques et de pratiques en matière de liens entre migration et développement au niveau international ?	N	4	5	0	0	1
		%	40	50	0.0	0.0	10
1-3	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement entre les gouvernements et les organisations internationales ?	N	3	5	1	0	1
		%	30	50	10	0.0	10
1-4	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement entre les organisations internationales ?	N	1	8	0	0	1
		%	10	80	0.0	0.0	10
1-5	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à définir un programme international et des priorités en matière de migration et de développement ?	N	2	8	0	0	0
		%	20	80	0.0	0.0	0.0
1-6	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué au débat international sur la migration et le développement ?	N	7	3	0	0	0
		%	70	30	0.0	0.0	0.0
1-8	Dans quelle mesure le partage d'expériences au sein du FMMD a-t-il contribué à protéger les droits des migrants ?	N	0	4	4	0	2
		%	0.0	40	40	0.0	20
1-9	Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à faire progresser les recherches et la collecte de données concernant les liens entre migration et développement ?	N	2	5	2	0	1
		%	20	50	20	0.0	10
Question				Oui	Non		Ne peut pas juger
1-7	Les aspects liés au développement concernant le lien entre migration et développement ont-ils été suffisamment couverts par le processus du FMMD ?	N		6	3		1
		%		60	30		10
Question			Très importante	Importante	Peu importante	Sans importance	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
1-10	Quelle est, selon vous, l'importance de la continuité thématique dans le processus du FMMD ?	N	2	8	0	0	0
		%	20	80	0.0	0.0	0.0

Interrogés quant à leur **satisfaction générale concernant le processus du FMMD à ce jour** (question 1-1), 3 observateurs déclarent qu'ils sont « dans une large mesure » satisfaits, tandis que 6 se disent « assez » satisfaits. Un seul observateur est « peu » satisfait.

Dans leurs commentaires, les observateurs énumèrent les divers aspects positifs qu'ils observent dans le FMMD.

- 4 observateurs décrivent le FMMD comme une importante plateforme mondiale rassemblant les pays d'origine, de transit et de destination, des pays du Nord et du Sud, avec différentes perspectives, expériences et priorités sur la migration et le développement, et offrant une opportunité d'échanger les expériences, de discuter des problèmes communs et favorisant une compréhension partagée. Selon un observateur, il n'existe pas de processus équivalent au niveau mondial.
- 3 observateurs pensent que le FMMD a conduit à un accroissement des interactions, qu'il a facilité la coopération internationale entre les États, et entre les États et les autres acteurs, contribuant ainsi de manière substantielle à une consultation durable et inclusive sur la migration et le développement au niveau mondial.
- Un observateur considère que le FMMD a favorisé avec succès des résultats concrets et orientés vers l'action.

Par ailleurs, les observateurs émettent également quelques critiques :

- 2 observateurs pensent que les discussions du FMMD manquent souvent de consistance ou abordent de vastes problèmes.
- Un observateur indique qu'il aimerait voir plus de progrès dans le domaine des droits humains.
- Un autre n'est pas satisfait de l'étendue des restrictions imposées aux acteurs de la société civile participant au processus du FMMD.
- Un autre encore déclare que le problème de la barrière linguistique n'a pas trouvé de solution satisfaisante ce qui a avantage certains pays par rapport à d'autres. Cet aspect est considéré comme un obstacle à la participation de pays qui connaissent d'importants mouvements migratoires et qui pourraient tirer profit du dialogue du FMMD.

4 des observateurs ayant répondu pensent que le FMMD a favorisé « dans une large mesure » **l'échange de politiques et de pratiques en matière de liens entre migration et développement au niveau international** et 5 reconnaissent que cela a été un « assez » le cas (question 1-1). Un observateur n'est pas à même de juger.

Un autre observateur déclare que le FMMD rassemble des gouvernements et des parties prenantes qui ne se rencontrent pas habituellement et qu'il fournit un contexte informel, sans engagement, dans lequel le dialogue peut apporter une certaine valeur ajoutée. Un autre observateur voit le FMMD comme un forum fructueux en termes d'échange qui permet de discuter de thèmes d'une manière constructive, même si les sujets étudiés sont controversés.

2 observateurs soulignent que de leur point de vue, les discussions du FMMD sont plutôt axées sur les aspects migratoires et négligent, dans une certaine mesure, la perspective du développement.

Tandis que 3 observateurs pensent que le FMMD a contribué « dans une large mesure » à **établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement entre les gouvernements et les organisations internationales**, 5 considèrent qu'il a « assez » contribué et un qu'il y a « peu ». Un des observateurs n'est pas à même de juger.

Un observateur déclare que ces partenariats ou cette coopération sont de nature ad hoc et dépendent de l'intérêt des différents partenaires. De même, un autre observateur indique que seules certaines organisations se sont engagées dans une coopération renforcée avec le FMMD. D'autres observateurs soulignent que la coopération et les partenariats ont été particulièrement encouragés par les Groupes de travail ad hoc et grâce à la mise en œuvre de projets pilotes et d'initiatives destinés à tester des idées et des approches prometteuses. De l'avis d'un des observateurs, un accord formel ou un cadre de coopération entre le FMMD et les organisations internationales est nécessaire pour créer de véritables partenariats et pour permettre aux organisations internationales d'intégrer formellement les activités liées au FMMD dans leur programme de travail respectif.

8 observateurs pensent que le FMMD a « assez » contribué à **établir des partenariats et/ou une coopération en matière de migration et de développement entre les organisations internationales** elles-mêmes (question 1-4) ; un observateur considère qu'il y a contribué « dans une large mesure » tandis qu'un ne peut pas juger.

Selon trois commentaires, le FMMD a encouragé les organisations internationales gouvernementales à travailler ensemble en faveur de résultats consolidés pour le FMMD et a par conséquent abouti à plus de partenariats et de coopération entre elles. Le FMMD semble avoir, en particulier, amélioré la coopération et les échanges entre les membres du Groupe mondial sur la migration (GMG). Un autre observateur déclare que d'une manière plus fortuite, le FMMD a poussé les organisations internationales à coopérer entre elles sous de nouvelles formes, y compris en termes de coopération entre les organisations des Nations Unies et les organisations internationales de la société civile. Un autre encore identifie des domaines à améliorer et ajoute que les initiatives conjointes de financement et de soutien doivent maintenant se traduire par des actions concrètes.

De même, 8 observateurs pensent que le FMMD a « assez » contribué à **définir un programme international et des priorités en matière de migration et de développement** (question 1-5) tandis que deux considèrent qu'il y a contribué « dans une large mesure ». Un n'est pas à même de juger.

Les 4 observateurs ayant commenté cette question expriment tous le point de vue que le FMMD a contribué au programme international en identifiant, abordant et explorant les principales questions et perspectives de la migration et du développement. Deux d'entre eux indiquent que certaines des questions proposées par le FMMD ont été développées par d'autres forums ou reflètent ou correspondent aux programmes des gouvernements et organisations internationales. L'un pense que l'existence d'un processus au niveau mondial a probablement aussi contribué au renforcement de certains programmes au niveau régional et national.

Un observateur pense, quant à lui, que du fait que le processus du FMMD est informel et ne bénéficie pas d'un soutien universel, son impact sur la définition d'un programme international reste limité. Un autre pense également qu'il reste encore du chemin à parcourir pour définir un programme international et des priorités pour agir sur la migration et le développement au niveau international.

Un nombre élevé de 7 observateurs considère que le FMMD a contribué « dans une large mesure » au débat international sur la migration et le développement, tandis que 2 pensent qu'il y a « assez » contribué (question 1-6).

Dans leurs commentaires, 5 observateurs illustrent cette évaluation. En outre, deux d'entre eux déclarent que le FMMD a apporté une importante contribution au débat international parce qu'il représente actuellement le seul processus mondial de ce type. Un observateur pense que cela est essentiellement vrai pour le débat sur la migration et que la perspective du développement devrait être, pour sa part, renforcée.

La majorité des observateurs - 6 d'entre eux - pensent que les **aspects liés au développement concernant le lien entre migration et développement** ont suffisamment été couverts dans le processus du FMMD (question 1-7), tandis que 3 considèrent que tel n'est pas le cas. Un des observateurs n'est pas à même de juger.

Parmi les différents commentaires, deux aspects peuvent être mis en lumière.

2 des observateurs jugent la couverture des aspects liés au développement positive et déclarent que les discussions doivent se traduire en résultats orientés vers l'action et en partenariats plus concrets entre les différents acteurs tant dans les pays de destination que d'origine.

2 des observateurs qui émettent un jugement négatif sur ce point pensent que le processus du FMMD a été victime d'une pénurie de praticiens du développement et que le Forum n'a pas, à ce jour, réussi à retenir l'attention des agences spécialisées dans ce domaine. Deux observateurs suggèrent d'examiner différents problèmes liés au développement qui devraient être abordés dans le cadre du FMMD à l'avenir.

Les observateurs ayant répondu considèrent que la contribution du FMMD en matière de **protection des droits des migrants** (question 1-8) est moins positive : 4 pensent que le FMMD a « assez » contribué dans ce domaine et 4 qu'il y a « peu » contribué. 2 des observateurs ne peuvent pas juger.

D'une part, 4 observateurs indiquent que ce point est difficile à évaluer pour l'heure étant donné que les discussions ne se sont pas encore vraiment traduites en actions. D'autre part, 4 observateurs pensent que le FMMD a contribué à accroître la prise de conscience du besoin d'améliorer et d'appliquer les droits des migrants en faisant de ce point une question à débattre et un thème de l'un des groupes de travail.

Selon la moitié des observateurs ayant répondu, le FMMD a « assez » **contribué à faire progresser les recherches et la collecte de données concernant les liens entre migration et développement**. Deux estiment que le FMMD y a contribué « dans une large mesure » et 2 qu'il y a « peu » contribué. Un des observateurs ne peut pas juger. Les commentaires faits par quatre observateurs illustrent essentiellement les points de vue indiqués mais ne contiennent pas de réflexions plus approfondies sur la question.

**La continuité thématique** (question 1-10) est considérée « importante » (8) ou « très importante » (2) par l'ensemble des observateurs ayant répondu.

Dans leurs commentaires, 2 observateurs soulignent l'importance de la continuité thématique à travers des discussions continues sur les principaux problèmes d'intérêt commun comme un moyen de trouver un terrain d'entente. Ils observent qu'il faut du temps à un processus tel que le FMMD pour évoluer. 2 observateurs considèrent qu'il est important de veiller à éviter le double emploi et la redondance.

Selon 2 autres observateurs, la continuité est importante pour encourager le suivi et pour avoir un impact. À cet égard, un observateur pense que le FMMD doit identifier des questions plus concrètes de préoccupation commune parmi les parties prenantes qui pourraient être examinées. Les thèmes doivent être explorés d'une manière qui aboutit à des recommandations concrètes et faciles à appliquer.

Un autre observateur perçoit la continuité thématique comme importante pour renforcer la capacité des gouvernements à interpréter les données pertinentes, à comprendre les liens entre migration et développement et entreprendre des actions appropriées. Selon cet observateur, une analyse plus large et plus approfondie ainsi qu'un partage des connaissances restent nécessaires.

## **Résultats et suivi du FMMD**

La synthèse des réponses aux questions concernant les résultats et le suivi du FMMD présentée dans le tableau 19 montre que les observateurs identifient le dialogue et les contacts bilatéraux comme le résultat le plus utile, pour eux, à ce jour, suivi de l'échange de bonnes pratiques et des modèles de politiques d'autres pays. 6 des 10 observateurs ayant répondu font état de projets, d'activités ou de processus spécifiques au sein de leur organisation qui ont été influencés par le FMMD.

**Tableau 19 :** Questions sur les résultats et le suivi du FMMD – statistiques des réponses pour les observateurs

Question			Oui	Non		Ne peut pas juger
2-2 Existe-t-il des projets, des activités ou des processus spécifiques au sein de votre organisation qui ont été initiés, stimulés ou influencés par le FMMD ?	N		6	4		0
	%		60	40		0.0
		Dans une large mesure	Assez	Peu	Pas du tout	Ne peut pas juger
		++	+	-	-	
2-1 Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à promouvoir de nouvelles politiques en matière de migration et de développement ?	N	2	6	0	0	2
	%	20	60	0.0	0.0	20
2-3 Dans quelle mesure, les éléments suivants du processus du FMMD ont-ils été utiles pour votre organisation ?						
2-3a Échange de bonnes pratiques et de modèles de politiques d'autres pays.	N	5	4	0	0	0
	%	55.6	44.4	0.0	0.0	0.0
2-3b Dialogue et contacts bilatéraux	N	7	3	0	0	0
	%	70	30	0.0	0.0	0.0
2-3c Manuels	N	1	2	4	2	1
	%	10	20	40	20	10
2-3d Autre	N	1	1	1	0	1
	%	25	25	25	0.0	25
2-4 Dans quelle mesure les groupes de travail ad hoc ont-ils contribué au suivi thématique des résultats du FMMD ?	N	2	5	0	0	2
	%	22.2	55.6	0.0	0.0	22.2
2-5 Dans quelle mesure le FMMD a-t-il contribué à réaliser ou à initier des consultations améliorées sur la migration et le développement entre les organisations internationales ?	N	3	5	0	0	2
	%	30	50	0.0	0.0	20

La majorité des observateurs (6) pensent que le FMMD a « assez » contribué à **promouvoir de nouvelles politiques en matière de migration et de développement** (question 2-1) et deux considèrent qu'il y a contribué « dans une large mesure ». 2 observateurs ne sont pas à même de juger.

Dans leurs commentaires, 3 observateurs sont d'avis que le FMMD a fort probablement inspiré l'élaboration des politiques de certains gouvernements nationaux ou de l'Union européenne. Selon certains d'entre eux, plusieurs thèmes qui ont été discutés au sein du FMMD ont été également pris en compte dans les politiques nationales.

6 observateurs indiquent que le FMMD a **initié, stimulé ou influencé des projets, activités ou processus spécifiques au sein de leur organisation** (question 2-2), tandis que 4 signalent que cela n'a pas été leur cas.

Les 6 observateurs ayant répondu par l'affirmative à cette question citent différents exemples de ces projets, activités ou processus. Parmi ceux-ci, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) énumère plusieurs activités qui découlent directement ou indirectement de sa participation au FMMD.

5 observateurs perçoivent l'**échange de bonnes pratiques et de modèles de politiques d'autres pays** (question 2-3) comme utile « dans une large mesure » et quatre comme « assez » utile.

3 observateurs apportent des commentaires pour expliquer leur jugement. Ces observateurs tirent profit de cet échange en termes d'idées nouvelles et de méthodes de travail, ainsi qu'en termes d'informations concernant les bonnes pratiques et la politique. L'un d'entre eux voit de la valeur ajoutée dans le fait que le FMMD rassemble des gouvernements qui ne coopèrent généralement pas au quotidien. Un observateur suggère qu'il devrait être développé plus d'efforts afin de garantir la préservation des bonnes pratiques de manière à ce qu'elles puissent être partagées et reproduites au sein des États.

Pour une nette majorité de 7 observateurs, le **dialogue et les contacts bilatéraux** (question 2-3b) ont été utiles « dans une large mesure »; pour les 3 autres observateurs ayant répondu, ils ont été « assez » utiles. Ce résultat est donc considéré par les observateurs comme l'élément le plus important.

L'ensemble des trois observateurs commentant cette question décrit le FMMD comme une plateforme utile pour entretenir et développer de nouveaux contacts et réseaux.

Pour 4 observateurs, les **manuels** n'ont à ce jour été que « peu » utiles (question 2-3c). 2 autres observateurs ne les trouvent d'aucune utilité. Pour 2 observateurs, ils ont été « assez » utiles, tandis qu'un autre les considère utiles « dans une large mesure ».

Dans leurs commentaires, 2 observateurs indiquent qu'ils n'ont pas connaissance d'un grand nombre de manuels qui ont été produits dans le cadre du processus du FMMD. Un troisième observateur pense qu'il pourrait être fait plus pour que les manuels touchent un plus large public.

Seuls 3 observateurs font état d'**autres résultats liés au FMMD** qui ont été utiles à différents degrés pour eux (question 2-3d). 2 observateurs indiquent dans leur commentaire que les documents de travail des tables rondes étaient informatifs et utiles; l'un d'entre eux mentionne également d'autres publications qui étaient disponibles lors des réunions du FMMD. Un troisième observateur perçoit un certain potentiel dans la préservation et l'utilisation de la connaissance accumulée échangée ou générée au sein du processus du FMMD; tout en indiquant qu'elle a été peu utile, un observateur rappelle qu'une suggestion a été faite pour créer une base de données facile à utiliser et dotée d'une fonction de recherche.

5 observateurs pensent que les **groupes de travail ad hoc** ont « assez » **contribué au suivi thématique des résultats du FMMD** (question 2-4). Pour 2 observateurs, ces groupes de travail y ont contribué « dans une large mesure ». 2 observateurs ne sont pas à même de juger et un troisième a donné une réponse peu claire.

2 observateurs jugent les groupes de travail utiles, en ce sens qu'ils permettent un travail de suivi et de discuter de sujets identifiés durant les réunions annuelles du FMMD d'une manière plus approfondie, plus ciblée et pratique. Un observateur mentionne que la mise en place des groupes de travail ad hoc a facilité l'élaboration d'une base conceptuelle en vue de consultations supplémentaires; il rapporte également que dans certains cas, il y a eu des indications quant aux actions envisageables par un certain nombre de gouvernements et que des études et des recherches spécifiques ont été entreprises suite aux travaux des groupes de travail ad hoc.

Un observateur voit des limites à la nature volontaire et informelle des groupes de travail qui peut constituer un obstacle à la mise en œuvre de leurs recommandations.

2 observateurs font des propositions à des fins de développement : l'un suggère d'envisager la mise en place d'un groupe de travail pour chaque principal thème du processus du FMMD, tandis que l'autre pense que les groupes de travail tireraient profit de l'engagement régulier d'un certain nombre de praticiens de la société civile.

Selon la moitié des observateurs ayant répondu (5), le FMMD a « assez » contribué à **réaliser ou à initier des consultations améliorées sur la migration et le développement entre les organisations internationales** (question 2-5). 3 observateurs pensent que cela a été le cas « dans une large mesure »; 2 ne sont pas à même de juger.

6 observateurs indiquent à plusieurs reprises dans leur commentaire que la consultation entre les organisations internationales s'est dans une certaine mesure améliorée grâce au processus du FMMD. 4 d'entre eux font explicitement référence au Groupe mondial sur la migration (GMG) sur lequel le FMMD semble avoir un impact et qui fournit un cadre pour des activités coopératives. Les commentaires de 3 observateurs révèlent que la coopération et la consultation entre les organisations internationales à caractère intergouvernemental ont été déclenchées par la préparation des événements liés au FMMD.



## Organisation du FMMD : Structures de soutien et fonctionnement

### Les Amis du Forum

**Tableau 20 :** Questions sur les Amis du Forum – statistiques des réponses pour les observateurs.

Question		Très approprié	Approprié	Peu approprié	Pas du tout approprié	Ne peut pas juger	
3-1	Quelle est votre opinion quant aux Amis du Forum concernant les aspects suivants :						
3-1a	Degré d'information concernant le concept de la Présidence et l'ordre du jour thématique.	N	3	3	3	0	1
		%	30	30	30	0.0	10
3-1b	L'accomplissement des tâches et fonctions telles que définies dans les Modalités de fonctionnement en vigueur.	N	1	3	5	0	1
		%	10	30	50	0.0	10
				Oui	Non		Ne peut pas juger
3-2	Le nombre de réunions que tiennent les Amis du Forum entre les principales réunions du FMMD est-il approprié ?	N		6	2		2
		%		60	20		20

Le tableau 20 révèle que les observateurs sont seulement partiellement satisfaits du fonctionnement des Amis du Forum.

Le **degré d'information concernant le concept de la Présidence et l'ordre du jour thématique** (question 3-1a) est jugé « très approprié », « approprié » et « peu approprié » par 3 gouvernements chacun ; 1 ne se prononce pas.

Les commentaires faits par 3 observateurs illustrent les différents points de vue. Un observateur déclare que la Présidence est généralement capable de communiquer ses priorités lors des réunions des AdF. Un autre perçoit une incommodité entre les réunions des AdF et du Groupe de pilotage, en particulier concernant leur fond. Cependant, un troisième observateur note que l'essentiel de la discussion et des prises de décisions se fait dans le cadre du Groupe de pilotage et que les Amis du Forum ne disposent pas de suffisamment de temps et de possibilités pour réfléchir ou contribuer au concept ou à l'ordre du jour thématique en raison du manque de transparence.

Il existe quelques réserves quant au degré **d'accomplissement** par les Amis du Forum **de leurs tâches et fonctions** (question 3-1b). La moitié des observateurs (5) jugent cet accomplissement « assez » approprié, 3 le considèrent « approprié » et seul un observateur le juge « très approprié » tandis qu'un autre ne se prononce pas.

Le commentaire qui revient le plus fréquemment sur ce sujet est celui de 3 observateurs qui pensent que la plupart des prises de décisions interviennent au sein du Groupe de pilotage et que les Amis du Forum peuvent difficilement y contribuer. D'autres commentaires des observateurs

indiquent que les réunions des AdF sont trop centrées sur les aspects logistiques, qu'elles consistent surtout à discuter et à se mettre d'accord sur le contenu des différentes thématiques, que la participation des États-membres n'est pas toujours très active et que la taille imposante du groupe rend autre chose que des commentaires superficiels difficile.

2 observateurs considèrent que les Amis du Forum jouent un rôle important pour tenir tous les participants au FMMD informés.

Le **nombre de réunions préparatoires que tiennent les Amis du Forum** entre les réunions principales du FMMD (question 3-2) est jugé adéquat par la majorité des observateurs (6 « oui » contre 2 « non »). 2 ne sont pas à même de juger.

Dans leurs commentaires, 2 observateurs proposent une fréquence différente pour les réunions des AdF. L'un suggère une réunion mensuelle; un autre propose une réunion au moins tous les trois mois afin de favoriser la continuité et le suivi.

### Site Web et informations concernant le FMMD

**Tableau 21 :** Questions sur le site Web et les informations relatives au FMMD – statistiques des réponses

Question			Oui	Non		Ne peut pas juger
3-3 Êtes-vous satisfait(e) de la qualité du site Web du FMMD ?	N		8	2		0
	%		80	20		0.0
		Largement				
		Assez				
		Peu				
		Pas du tout				
		Ne peut pas juger				
3-4 Vous considérez-vous suffisamment informé(e) des développements liés au FMMD intervenant entre les principales réunions annuelles du FMMD ?	N	2	6	2	0	0
	%	20	60	20	0.0	0.0

Une large majorité de 8 observateurs est satisfaite de la **qualité du site Web du FMMD** (question 3-2), contre 2 qui ne le sont pas.

Dans les commentaires, un observateur souligne expressément la haute qualité du site Web et la facilité d'accès aux documents qu'il procure. Les 2 observateurs qui ne sont pas satisfaits du site Web mettent en cause l'absence d'une fonction de recherche servant d'outil pour les données ainsi que pour les pratiques et politiques discutées au sein du processus du FMMD, et également la difficulté à trouver des informations concernant certaines réunions.

**Les informations relatives aux développements liés au FMMD intervenant entre les principales réunions annuelles du FMMD** (question 3-4) sont jugées « assez » suffisantes par 6 observateurs, « largement » suffisantes par 2 observateurs et « peu » suffisantes par deux autres encore.

3 observateurs apportent quelques commentaires. L'un d'entre eux déplore le manque d'informations relatives aux procédures au sein du Groupe de pilotage. Un autre déclare que le degré d'information dépend de la pratique de la Présidence en fonction. Un troisième propose de communiquer les dates, les ordres du jour et les résultats des réunions du groupe de travail et des réunions de la société civile aux principaux contacts.

## Relations avec les organisations internationales et la société civile

Dans l'ensemble, les observateurs jugent la relation du FMMD avec les organisations internationales essentiellement positive. Cependant, la majorité d'entre eux souhaiteraient avoir une autre forme d'interaction.

**Tableau 22 :** Questions sur les relations avec les organisations internationales et la société civile – statistiques des réponses des observateurs

			Largement	Assez	Peu	Pas du tout	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
4-1	En général, êtes-vous satisfait(e) de l'interaction entre le FMMD et votre organisation ?	N	4	4	1	1	0
		%	40	40	10	10	0.0
4-5	Dans quelle mesure l'implication des différents acteurs de la société civile a-t-elle contribué au processus préparatoire des principales réunions du FMMD ?	N	3	4	2	0	1
		%	30	40	20	0.0	10
			Très appropriés	Appropriés	Peu appropriés	Pas du tout appropriés	Ne peut pas juger
			++	+	-	--	
4-2	Les mécanismes de consultation actuellement en place entre le FMMD et les organisations internationales sont-ils appropriés ?	N	1	2	4	0	2
		%	11.1	22.2	44.4	0.0	22.2
4-4	La relation actuelle du FMMD avec les Nations Unies est-elle appropriée ?	N	1	4	1	2	2
		%	10	4	10	20	20
				Oui	Non		Ne peut pas juger
4-3	Le FMMD devrait-il interagir d'une autre manière avec les organisations internationales ?	N		6	2		2
		%		60	20		20

La plupart des observateurs jugent l'**interaction entre le FMMD et leur organisation** (question 4-1) positive. 4 d'entre eux sont « largement » satisfaits de cette interaction et 4 le sont « assez ». Un observateur est « peu » satisfait et un autre ne l'est « pas du tout ».

En règle générale, l'évaluation de l'interaction entre le FMMD et les organisations internationales semble dépendre du rôle spécifique et du centre d'intérêt de l'organisation concernée. En raison de leur hétérogénéité, le degré et la qualité de l'interaction varie largement. En dehors des commentaires qui ne font que répéter ou illustrer l'évaluation individuelle des observateurs respectifs, les remarques spécifiques suivantes concernant l'interaction entre le FMMD et les organisations internationales ont été faites :

- Un observateur indique que le degré d'interaction dépend de l'initiative de la Présidence.
- Un autre voit la nécessité d'une interaction plus formelle et régulière avec les organisations internationales et d'autres acteurs de la société civile, dans la mesure où les activités les plus concrètes en matière de migration et développement dans le monde se font à travers des partenariats entre société civile et gouvernements.
- L'Union européenne souligne son rôle spécifique en tant qu'organisation supranationale ayant développé des politiques et des cadres politiques communs et considère qu'il est important qu'en sa qualité d'organe régional unique, elle soit adéquatement représentée dans toutes les structures pertinentes du FMMD.

Les observateurs ne sont pas très enthousiastes concernant **les mécanismes de consultation actuellement en place entre le FMMD et les organisations internationales** (question 4-2). La plupart de ceux qui se prononcent sur cette question (4) pensent qu'ils sont « peu » appropriés. 2 observateurs les considèrent « appropriés » et un, « très appropriés ». 2 observateurs ne sont pas à même de juger.

Les 4 observateurs commentant cet aspect ont tous exprimé l'opinion que les mécanismes de consultation actuels devraient être renforcés et formellement définis. L'un d'entre eux propose d'établir et d'institutionnaliser des contacts réguliers entre la Présidence du FMMD et la Présidence du GMG afin de renforcer l'interaction et l'échange d'expertise entre les deux et pour impliquer les membres du GMG de manière plus systématique. 3 de ces observateurs pensent également que les mécanismes de consultations devraient être étendus à d'autres acteurs tels que ceux de la société civile et du secteur privé.

6 observateurs considèrent que le FMMD devrait **interagir d'une autre manière avec les organisations internationales** (question 4-3); deux pensent que ce n'est pas nécessaire et 2 autres déclarent ne pas pouvoir juger.

L'ensemble des 6 observateurs ayant répondu par l'affirmative ont commenté cette question. 3 d'entre eux suggèrent que le FMMD devrait mieux tirer parti de l'expertise professionnelle et des connaissances des différentes organisations internationales, y compris des acteurs de la société civile, en invitant par exemple ces parties prenantes à contribuer plus largement et plus systématiquement par leurs connaissances et expertise spécifiques. Un observateur souhaite expressément que ces organisations internationales soient traitées avec plus de respect.

Certains observateurs proposent d'élargir la communication et la participation des parties prenantes lors des réunions des Amis du Forum et des Groupes de travail ad hoc ainsi que dans les réunions thématiques se déroulant entre les réunions annuelles du FMMD, et d'impliquer chaque organisation de manière plus intensive, tant au niveau bilatéral qu'à travers la structure du GMG.

2 observateurs suggèrent une interaction plus formelle, en particulier entre les Présidences du FMMD et du GMG.

Un observateur déclare que les particularités régionales doivent être prises en considération, sans apporter plus de précisions sur ce point.

Les **relations actuellement entretenues avec les Nations Unies** (question 4-4) sont, pour l'essentiel, jugées positives par les observateurs ayant répondu. 4 observateurs les considèrent « appropriées » et un « très appropriées ». Cependant, il y a également quelques jugements négatifs : 2 observateurs considèrent la relation du FMMD avec les Nations Unies « pas appropriée du tout » et un la juge « peu » appropriée. 2 observateurs ne se prononcent pas.

Dans leurs commentaires, 3 observateurs expriment différents points de vue sur cette question. Un observateur pense que le FMMD devrait rester en dehors du système des Nations Unies; un autre estime qu'il devrait exister un lien plus étroit et formel avec les Nations Unies parce que les organisations internationales seraient ainsi à même de soutenir le processus de manière plus systématique et que les États-membres pourraient être convaincus de s'impliquer plus activement dans le FMMD; les chances du Forum de perdurer seraient ainsi augmentées. Un troisième observateur perçoit la relation actuellement entretenue avec les Nations Unies comme quelque peu ambiguë et considère ce point comme une question clé qui doit être discutée de manière approfondie, y compris en analysant les avantages et les inconvénients de potentielles modifications.

Les observateurs jugent **l'implication des différents acteurs de la société civile dans le processus préparatoire des réunions principales du FMMD** (question 4-5) essentiellement positive. 4 pensent que les acteurs de la société civile ont « assez » contribué au processus préparatoire du FMMD et 3, qu'ils y ont « largement » contribué. 2 observateurs pensent qu'ils y ont « peu » contribué et un n'est pas à même de juger.

4 observateurs commentant la question reconnaissent que le degré d'implication des acteurs de la société civile a augmenté au fil des ans. Leur participation est appréciée par 4 observateurs. 3 font spécifiquement référence au format de l'Espace commun qui est perçu comme une forme positive d'interaction. 2 observateurs pensent que l'interaction entre les gouvernements et les acteurs de la société civile pourrait être encore améliorée.